



Département vie citoyenne et vie institutionnelle

Direction vie institutionnelle

Service vie des instances

Dossier suivi par Maria COSTA

Tél. : 02.43.49.45.66

E-mail : maria.costa@agglo-laval.fr

**N°158**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 juin 2024**

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024**

Le lundi dix-sept juin deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le onze juin deux mille vingt-quatre, comme le prévoit l'article L2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'Hôtel Communautaire à Laval, sous la présidence de Florian Bercault, Président.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Sébastien Destais (jusqu'à 19 h 45), Christian Lefort (jusqu'à 19 h 07), Anthony Roullier, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 28), Chantal Marcadé, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Patrice Morin, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 59), Antoine Caplan, Béatrice Ferron, Caroline Garnier, Bruno Flécharde, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 21), Georges Hoyaux, Kamel Oghi, Christine Droguet, Samia Soutani, James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier (jusqu'à 19 h 55), Isabelle Groseil, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois, Julien Brocaïl, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 39), Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Corinne Segretain, Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier (jusqu'à 19 h 15) et Michel Rocherullé.

### **ÉTAIENT REPRÉSENTÉS**

Christian Lefort a donné pouvoir à François Berrou (à partir de 19 h 07), Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Isabelle Fougeray a donné pouvoir à Christine Dubois, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Flécharde, Camille Pétron a donné pouvoir à Loïc Broussey, Éric Paris a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Patrice Morin, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Georges Poirier, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Antoine Caplan, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soutani, Chantal Grandière a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent d'Agostino, Yannick Borde a donné pouvoir à Corinne Segretain, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Dominique Gallacier a donné pouvoir à Marcel Blanchet (à partir de 19 h 15).

Damien Richard est représenté par Chantal Marcadé suppléante, Bernard Bourgeois est représenté par Isabelle Groseil suppléante.

### **ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS**

Annette Chesnel, Jean-Louis Deulofeu, Nicolas Deulofeu, Catherine Roy, Michel Paillard.

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Nicole Bouillon et Jérôme Allaire ont été désignés secrétaires de séance.

La séance est ouverte à 18 h 15 sous la présidence de Florian Bercault.

Le quorum étant atteint avec 51 membres, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

- Compte-rendu des décisions du président et des délibérations du bureau communautaire
- Questions des citoyens

### PARTIE DÉLIBÉRATIVE : DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### QUESTIONS DU PRÉSIDENT

CC62	F. BERCAULT	Commissions permanentes – Modification
CC63	F. BERCAULT	Organismes extérieurs – AlternaTri 53 La Régie de Quartier en Mouvement – Désignation d'un représentant

#### RESSOURCES

CC64	B. BERTIER	Contrats d'apprentissage
CC65	B. BERTIER	Adoption d'une charte financière de la mutualisation
CC66	B. BERTIER	Modification du tableau des emplois permanents de Laval Agglomération
CC67	F. BERROU	Affectation des résultats – Exercice 2023
CC68	F. BERROU	Actualisation et création des autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP) pour budget supplémentaire 2024
CC69	F. BERROU	Admissions en non-valeur des créances irrécouvrables
CC70	F. BERROU	Bilan financier 2023 de la mutualisation
CC71	F. BERROU	Budget supplémentaire 2024

#### AMÉNAGEMENT, HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

CC72	C. DUBOIS	La Chapelle-Anthénaise – Droit de préemption urbain – Retrait partiel de la délégation à la commune pour déléguer à l'établissement public foncier local (EPFL) Mayenne-Sarthe
CC73	C. DUBOIS	Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Laval Agglomération – Définition des objectifs et des modalités de la concertation de la population
CC74	C. DUBOIS	Transfert des pouvoirs de la police spéciale de la publicité du Maire – Renoncement à l'exercice de la compétence de Laval Agglomération et mise en place d'un service commun d'instruction de la publicité
CC75	C. DUBOIS	Habitat – Accession sociale à la propriété : organismes de foncier solidaire (OFS) et bail réel solidaire (BRS) – Entrée au capital de l'OFS du Grand Ouest, entité de la société coopérative de coordination L4H / Méduane Habitat

CC76	S. VIELLE	Politique Locale de l'Habitat – Convention de partenariat conclu avec Mayenne Nature Environnement (MNE) et les bailleurs sociaux
CC77	S. VIELLE	Engagement de l'élaboration du cinquième Programme Local de l'Habitat (PLH) de Laval Agglomération
CC78	S. VIELLE	Prorogation du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019/2024 pour une période de deux années supplémentaires

#### **ENVIRONNEMENT**

CC79	J. BROCAIL	Adoption du plan climat-air-énergie territorial
------	------------	---

#### **CULTURE**

CC80	S. VIELLE	Théâtre de Laval – Subvention complémentaire
------	-----------	--

#### **SPORT**

CC81	C. LOISEAU	Protocole d'accord entre Laval Agglomération, la ville de Laval et le Stade lavallois en vue du réaménagement du Stade Le Basser
------	------------	--

#### **TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

CC82	J. ALLAIRE	Très haut débit – Avenant n° 9 à la délégation de service public
CC83	J. ALLAIRE	Réhabilitation du site de la fonderie de Port-Brillet – Avenant n° 1 à la convention de financement fonds friches sur le volet recyclage foncier
CC84	P. PÉNIGUEL	Tarifs et modalités de recouvrement de la taxe de séjour à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025

**Florian Bercault** : *Bonsoir à toutes et à tous. Nous allons démarrer ce conseil communautaire. Je vais donc commencer par l'appel.*

**Florian Bercault** : *Je vais proposer à Nicole Bouillon et Jérôme Allaire d'être secrétaires de séance de ce conseil si vous êtes d'accord.*

**Nicole Bouillon** : *Nous sommes d'accord.*

**Florian Bercault** : *Je vous remercie. C'est une marque de confiance.*

## COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT ET DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Florian Bercault** : *Vous avez les décisions du Président numérotées de 48 à 50. Vous avez également le compte-rendu des délibérations prises par le bureau du mois de mai. Est-ce qu'il y a des questions ou remarques sur ce sujet-là ? Non. On en prend acte.*

### PARTIE DÉLIBÉRATIVE : DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### QUESTIONS DU PRÉSIDENT

**Florian Bercault** : *On passe donc aux questions du Président avec deux modifications de représentation.*

- **CC62 - COMMISSIONS PERMANENTES – MODIFICATION**

Présentation de la décision

Par délibération du conseil communautaire en date du 31 août 2020, les commissions permanentes ont été constituées.

Marianne Viaud, démissionnaire du conseil municipal d'Argentré, ne fait plus partie de la commission ressources.

Béatrice Guégan, démissionnaire du conseil municipal de Beaulieu-sur-Oudon, est retirée de la commission actions sociales et santé.

Aussi, vous est-il proposé d'approuver les modifications mentionnées.

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

**Florian Bercault** : *Une première : Marianne Viaud est démissionnaire du conseil municipal d'Argentré et donc, elle ne fait plus partie de la commission ressources. Béatrice Guégan est démissionnaire du conseil municipal de Beaulieu-sur-Oudon. Elle est retirée de la commission action sociale et santé. Est-ce qu'il y a des remarques ? Non. Je vous propose donc de voter.*

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

COMMISSIONS PERMANENTES – MODIFICATION

Rapporteur : Florian Bercault

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-22, L2121-29, L5211-1 et L5211-40-1,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 72/2020 en date 31 août 2020 relative à la constitution des commissions permanentes,

Considérant que des changements de représentation au sein des commissions permanentes sont sollicités,

Qu'il convient de retirer de la commission ressources Marianne Viaud, démissionnaire du conseil municipal d'Argentré,

Qu'il convient de retirer de la commission actions sociales et santé Béatrice Guégan, démissionnaire du conseil municipal de Beaulieu-sur-Oudon,

Considérant la nécessité de modifier la composition de ces commissions permanentes,

Que le conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, aux nominations ou aux présentations,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La composition des commissions permanentes du conseil communautaire est modifiée tel qu'indiqué dans les tableaux ci-après.

Article 2

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

COMMISSION N° 1 – TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ÉCONOMIE, EMPLOI, TOURISME, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE)

16 délégués communautaires (titulaires et suppléants)

- Gwénaél Poisson	Bonchamp-lès-Laval
- Patrick Péniguel	Changé
- Jérôme Allaire	Entrammes
- Caroline Garnier	Laval
- Paul Le Gal-Huamé	Laval
- Georges Poirier	Laval
- Samia Soultani	Laval
- Éric Paris	Laval
- Nicole Bouillon	Le Genest-Saint-Isle
- Julien Brocail	Montflours
- Éric Morand	Olivet
- Christelle Alexandre	Saint-Berthevin
- Yannick Borde	Saint-Berthevin
- Annette Bedouet	Saint-Cyr-le-Gravelais
- Olivier Barré	Saint-Jean-sur-Mayenne
- Marylène Géré	Soulgé-sur-Ouette

47 conseillers municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la commission

- Nathalie Bry	Ahuillé
- Michel Daugeard	Ahuillé
- Stéphanie Baudoux	Argentré
- Jérôme Boul	Argentré
- Jean-René Ladurée Rousseau	Argentré
- Jean-Jacques Lucas	Bonchamp-lès-Laval
- Matthieu Perthué	Bonchamp-lès-Laval
- Nathalie Fournier-Boudard	Changé
- Ludovic Plessis	Changé
- Anne Janvrin	Forcé
- Dominique Mareau	Forcé
- Jérôme Robert	Forcé
- Angélique Chacun	La Brûlatte
- Gaël Bigarret	La Chapelle-Anthénaise
- Florence Lambaré	Le Bourgneuf-la-Fôret
- Pierrette Lehay	Le Bourgneuf-la-Fôret
- Myriam Gerboin	Le Genest-Saint-Isle
- Sandrine Rivet	Le Genest-Saint-Isle
- Emmanuel Hamon	L'Huisserie
- Maryvonne Oger	L'Huisserie
- Olivier Tricot	L'Huisserie
- Sylvie Blot	Loiron-Ruillé
- Gérard Jallu	Loiron-Ruillé
- Tiphaine Rocher-Lévêque	Loiron-Ruillé
- Emmanuel Brochard	Louverné
- Jean-Charles Durand	Louverné
- Josiane Maulavé	Louverné
- Morgane Le Merrer	Louvigné

- |                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| - Philippe Ruault         | Louvigné                   |
| - Karine Collet           | Montigné-le-Brillant       |
| - Pascale Maraquin        | Montigné-le-Brillant       |
| - Francine Dupé           | Nuillé-sur-Vicoin          |
| - Sébastien Humeau        | Nuillé-sur-Vicoin          |
| - Caroline Thibault       | Nuillé-sur-Vicoin          |
| - Marie Lemonnier         | Parné-sur-Roc              |
| - Freddy Alusse           | Port-Brillet               |
| - Bouchera Lamrhari       | Port-Brillet               |
| - Nadège Triquet          | Port-Brillet               |
| - Cécile Angot            | Saint-Berthevin            |
| - Ludivine Muri           | Saint-Cyr-le-Gravelais     |
| - Mégane Renouard-Boutemy | Saint-Cyr-le-Gravelais     |
| - Karine Pellet           | Saint-Germain-le-Fouilloux |
| - Clémentine Plessis      | Saint-Jean-sur-Mayenne     |
| - Nicolas Ribeyre         | Saint-Ouën-des-Toits       |
| - François Saint          | Saint-Ouën-des-Toits       |
| - Marjorie Goupil         | Saint-Pierre-la-Cour       |
| - Pauline Lafontaine      | Saint-Pierre-la-Cour       |

## COMMISSION N° 2 – AMÉNAGEMENT, HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

### 10 délégués communautaires (titulaires et suppléants)

- |                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| - Véronique De Chalain    | Ahuillé              |
| - Danièle Guillaume-Caous | Beaulieu-sur-Oudon   |
| - Patrice Morin           | Laval                |
| - Kamel Oghi              | Laval                |
| - Chantal Grandière       | Laval                |
| - Stéphane Briant         | Le Genest-Saint-Isle |
| - Guy Toquet              | Louverné             |
| - Sylvie Vielle           | Louverné             |
| - Christine Dubois        | Louvigné             |
| - Pierre Besançon         | Saint-Berthevin      |

### 41 conseillers municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la commission

- |                             |                        |
|-----------------------------|------------------------|
| - Anne-Isabelle De Lorgerie | Ahuillé                |
| - Carine Moussu             | Ahuillé                |
| - Alain Beauchef            | Argentré               |
| - Michel Drocourt           | Argentré               |
| - Damien Lallemand          | Bonchamp-lès-Laval     |
| - Jacques Pelloquin         | Bonchamp-lès-Laval     |
| - Sandrine Beaugendre       | Bourgon                |
| - Sébastien Le Duault       | Bourgon                |
| - Rachelle Torchy           | Châlons-du-Maine       |
| - Thierry Breton            | Changé                 |
| - Sylvain Durand            | Changé                 |
| - Mickaël Le Stunff         | Changé                 |
| - Christophe Boivin         | Entrammes              |
| - Caroline Perrault         | Entrammes              |
| - Alexandra Beauducel       | La Brûlatte            |
| - Adeline Charpentier       | La Chapelle-Anthénaise |
| - Jonathan Guilemin         | Laval                  |

- |                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| - Patrick Beaupère     | Le Bourgneuf-la-Fôret      |
| - Alexandra Aubrée     | Le Genest-Saint-Isle       |
| - Thierry Bailleux     | L'Huisserie                |
| - Régis Bouglé         | L'Huisserie                |
| - Jean-Marc Bouhours   | L'Huisserie                |
| - Michel Planchenault  | Loiron-Ruillé              |
| - Michel Besnier       | Louverné                   |
| - Marie-José Horel     | Louvigné                   |
| - Fabien Ollivier      | Montflours                 |
| - Benjamin Gautier     | Montigné-le-Brillant       |
| - Frédéric Dorgère     | Nuillé-sur-Vicoin          |
| - Stéphane Murez       | Olivet                     |
| - Bettina Seite        | Parné-sur-Roc              |
| - Josette Clavreul     | Saint-Berthevin            |
| - Denis Salmon         | Saint-Berthevin            |
| - Soizic Chevallier    | Saint-Cyr-le-Gravelais     |
| - Didier Jagline       | Saint-Cyr-le-Gravelais     |
| - Jean-Claude Lochin   | Saint-Cyr-le-Gravelais     |
| - Éric Guérin          | Saint-Germain-le-Fouilloux |
| - Gérard Derbré        | Saint-Jean-sur-Mayenne     |
| - Jean-Pierre Vengeant | Saint-Ouën-des-Toits       |
| - Hubert Landais       | Saint-Pierre-la-Cour       |
| - Virginie Legroux     | Saint-Pierre-la-Cour       |
| - Dominique Blanchard  | Soulgé-sur-Ouette          |

## COMMISSION N° 3 – MOBILITÉ

12 délégués communautaires (titulaires et suppléants)

- |                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| - Jocelyne Richard      | Changé                     |
| - Jérôme Allaire        | Entrammes                  |
| - Isabelle Fougeray     | La Chapelle-Anthenaise     |
| - Guillaume Agostino    | Laval                      |
| - Marie-Cécile Clavreul | Laval                      |
| - Isabelle Eymon        | Laval                      |
| - Marjorie François     | Laval                      |
| - Jean-Paul Pineau      | Louvigné                   |
| - Julien Brocaïl        | Montflours                 |
| - Vincent Paillard      | Montjean                   |
| - Sylvianne Lépy        | Saint-Germain-le-Fouilloux |
| - Sophie Chauvigné      | Saint-Pierre-la-Cour       |

34 conseillers municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la commission

- |                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| - Tristan Massot    | Ahuillé            |
| - Morgane Le Brech  | Argentré           |
| - Laurent Thoraval  | Argentré           |
| - Isabelle Ozille   | Bonchamp-lès-Laval |
| - Michel Perrier    | Bonchamp-lès-Laval |
| - Cédric Barbin     | Changé             |
| - Anne Morin        | Changé             |
| - Amanda Lepage     | Entrammes          |
| - Stéphanie Gayraud | Forcé              |

- Patrick Blain	La Brûlatte
- Christian Raimbault	La Brûlatte
- Éric Pipart	La Chapelle-Anthenaise
- Jérôme Bénézet	Le Bourgneuf-la-Fôret
- Jérémy Bertron	Le Genest-Saint-Isle
- Christophe Gascoin	Le Genest-Saint-Isle
- Yoann Vettier	Le Genest-Saint-Isle
- André Chauvin	L'Huisserie
- Chantal Placé	L'Huisserie
- Guylène Thibaudeau	L'Huisserie
- Louis Guérot	Loiron-Ruillé
- Gaëtan Machard	Louverné
- Karine Titren	Louverné
- Nathalie Boizard	Montigné-le-Brillant
- Valentin Aussant	Nuillé-sur-Vicoin
- Patrice Gaudin	Olivet
- Sébastien Roussillon	Parné-sur-Roc
- Béatrice Quinton	Port-Brillet
- Gérard Couty	Saint-Berthevin
- Murielle Mouloudj-Millet	Saint-Berthevin
- Olivier Renoux	Saint-Cyr-le-Gravelais
- René Bardou	Saint-Jean-sur-Mayenne
- Paul Chauvet	Saint-Ouën-des-Toits
- Isabelle Lhotellier	Saint-Ouën-des-Toits
- Sylvia Beauducel	Saint-Pierre-la-Cour

## COMMISSION N° 4 – ENVIRONNEMENT

### 21 délégués communautaires (titulaires et suppléants)

- Sébastien Destais	Ahuillé
- Jean-Marc Coignard	Bonchamp-lès-Laval
- Jean-Bernard Morel	Changé
- Jean-Yves Bouvier	Forcé
- Annette Chesnel	Forcé
- Léon Renier	La Brûlatte
- Mickaël Housseau	La Chapelle-Anthenaise
- Noémie Coquereau	Laval
- Vincent D'Agostino	Laval
- Nadège Davoust	Laval
- Isabelle Eymon	Laval
- Béatrice Ferron	Laval
- Julie Charpentier	Le Bourgneuf-la-Fôret
- Jean-Pierre Thiot	L'Huisserie
- Julien Brocail	Montflours
- Mickaël Marquet	Nuillé-sur-Vicoin
- Fabien Robin	Port-Brillet
- Louis Michel	Saint-Cyr-le-Gravellais
- Marcel Blanchet	Saint-Germain-le-Fouilloux
- Dominique Gallacier	Saint-Ouen-des-Toits
- Michel Rocherullé	Soulgé-sur-Ouette

#### 43 conseillers municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la commission

- Jean-Dominique Gouineau	Ahuillé
- Noël Besnier	Argentré
- Sophie Boulon	Argentré
- Pascal Livenais	Beaulieu-sur-Oudon
- Céline Deforge	Bourgon
- Magalie Grude	Châlons-du-Maine
- François Palussière	Châlons-du-Maine
- Thierry Deniau	Changé
- Aline Le Clerc	Changé
- Fabienne Devinat	Entrammes
- Edmond Hautbois	Entrammes
- Frédéric Lecompte	Entrammes
- Emmanuel Beauossier	La Brûlatte
- Christophe Bergere	La Chapelle-Anthenaise
- Virginie Kleinberg	Launay-Villiers
- Gérard Goisbeault	Le Genest-Saint-Isle
- Isabelle Veugeois	Le Genest-Saint-Isle
- Monique Portier	L'Huisserie
- René Vaucoret	L'Huisserie
- Aurélie Blin	Loiron-Ruillé
- Frédérique Gourdin	Loiron-Ruillé
- Christian Griveau	Loiron-Ruillé
- Céline Boussard	Louverné
- Franck Deschamps	Louverné
- Karine Douzami	Louverné
- Romain Monnier	Louvigné
- Stéphanie Tripotin	Louvigné
- Aurélien Faverais	Montflours
- Franck Lemarchand	Montflours
- Joël Planchenault	Montigné-le-Brillant
- Stéphane Briand	Montjean
- Michel Lorichon	Olivet
- Sonia Loquer	Parné-sur-Roc
- Jean-Paul Balluais	Saint-Berthevin
- Roger Gobé	Saint-Berthevin
- Mireille Hamelin	Saint-Berthevin
- Frédéric Rondeau	Saint-Cyr-le-Gravelais
- Morgane Rouillon	Saint-Germain-le-Fouilloux
- Jean-Fabien Chesnel	Saint-Jean-sur-Mayenne
- Élisabeth Robin	Saint-Jean-sur-Mayenne
- Gabrielle Guérin	Saint-Ouën-des-Toits
- Rodolphe Bouvier	Saint-Pierre-la-Cour
- Alexis Sauvage	Saint-Pierre-la-Cour

#### COMMISSION N° 5 – CULTURE

##### 13 délégués communautaires (titulaires et suppléants)

- Fabienne Le Ridou	Bonchamp-lès-Laval
- Chantal Marcadé	Bourgon
- Jean-Louis-Deulofeu	La Brûlatte

- Marie Boisgontier	Laval
- Bruno Flécharde	Laval
- Didier Pillon	Laval
- Camille Pétron	Laval
- Catherine Roy	Laval
- Isabelle Groseil	Loiron-Ruillé
- Valérie Coisnon	Montflours
- Sarah Piquet	Olivet
- Nadine Gastineau	Port-Brillet
- Jeannine Breton	Saint-Ouën-des-Toits

41 conseillers municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la commission

- Pascal Masselin	Ahuillé
- Francis Mordrelle	Ahuillé
- Olivier Bénard	Argentré
- Nathalie Pinçon	Bonchamp-lès-Laval
- Sonia Loiseau	Châlons-du-Maine
- Chantal Phelipot	Châlons-du-Maine
- Jane-Marie Chesneau-Moulière	Changé
- Amandine Delebarre	Changé
- Christine Nadau	Changé
- David Buron	Entrammes
- Sandrine Magnye	Entrammes
- Laurine Fouillet	Forcé
- Stanislas Puel	Forcé
- Nicole Poirier	La Brûlatte
- Karine Boulay	La Chapelle-Anthenaise
- Angélique Duval	La Chapelle-Anthenaise
- Catherine Sacaze	La Gravelle
- Pierrette Leahy	Le Bourgneuf-la-Forêt
- Hélène Guillomet	Le Genest-Saint-Isle
- Régine Lenoir	Le Genest-Saint-Isle
- Marie-Ange Marguerite	L'Huisserie
- Eliane Renouard	L'Huisserie
- Karen Baranger	Louverné
- Nelly Courcelle	Louverné
- Quentin Mayet	Louvigné
- Christelle Planchenault	Montigné-le-Brillant
- Séverine Navinel	Nuillé-sur-Vicoïn
- Sabrina Sorel	Nuillé-sur-Vicoïn
- Sylvie Brault (Liger)	Olivet
- Jean-Luc Guedon	Parné-sur-Roc
- Jean-Claude Rubin	Port-Brillet
- Anne Ghyselen	Saint-Berthevin
- Loïc Lucas	Saint-Berthevin
- Sandrine Planchenault	Saint-Cyr-le-Gravelais
- Bérangère Low	Saint-Germain-le-Fouilloux
- Dominique Sauzeau	Saint-Jean-sur-Mayenne
- Claudine Piau	Saint-Ouën-des-Toits
- Jean Chauvin	Saint-Pierre-la-Cour
- Andony De Sojanar	Saint-Pierre-la-Cour
- Betty Piau	Saint-Pierre-la-Cour
- Aurore Lohéac	Soulgé-sur-Ouette

## COMMISSION N° 6 – SPORT

### 5 délégués communautaires (titulaires et suppléants)

- Christian Lefort Argentré
- Lucie Chauvelier Laval
- Pierrick Guesné Laval
- Céline Loiseau Laval
- Nathalie Forêt-Vettier Montigné-le-Brillant

### 34 conseillers municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la commission

- Cyril Sevin Ahuillé
- Laurent Brisard Argentré
- Patricia Chopin Bonchamp-lès-Laval
- Pascal Pigné Bonchamp-lès-Laval
- Antoine Costa Bourgon
- Sylvain Travers Bourgon
- Murielle Buchot Changé
- Franck Kerzerho Changé
- Nicolas Pottier Changé
- Nicolas Bréard Entrammes
- Nicolas Burgevin Entrammes
- Frédéric Gille Forcé
- Philippe Hodbert Forcé
- Reynald Lollier La Brûlatte
- Sébastien Véron La Brûlatte
- Yohann Fouassier Le Bourgneuf-la-Forêt
- Denis Verdière Le Genest-Saint-Isle
- Nicolas Morel L'Huisserie
- Stanislas Salmon L'Huisserie
- André Maudet Loiron-Ruillé
- Fabienne Fournier Louverné
- Patrick Pavard Louverné
- Cédric Rousseau Louvigné
- Yannick Coquelin Nuillé-sur-Vicoïn
- Mathias Lorieul Nuillé-sur-Vicoïn
- Sandrine Vézy Olivet
- Rémy Lenormand Parné-sur-Roc
- Vincent Fournier Port-Brillet
- Christophe Guesné Saint-Berthevin
- Véronique Radureau Saint-Berthevin
- Loïc Peyon Saint-Cyr-le-Gravelais
- Benjamin Dugué Saint-Ouën-des-Toits
- Clarisse Duval Saint-Ouën-des-Toits
- Patrice Bruneau Saint-Pierre-la-Cour

## COMMISSION N° 7 – ACTIONS SOCIALES ET SANTÉ

### 11 délégués communautaires (titulaires et suppléants)

- |                               |                      |
|-------------------------------|----------------------|
| - Sophie Sabin                | Argentré             |
| - Anthony Roullier            | Beaulieu-sur-Oudon   |
| - Nathalie Acker              | Entrammes            |
| - Geoffrey Begon              | Laval                |
| - Sébastien Buron             | Laval                |
| - Christine Droguet           | Laval                |
| - Marie-Laure Le Mée Clavreul | Laval                |
| - Anne-Marie Janvier          | L'Huisserie          |
| - Bernard Bourgeais           | Loiron – Ruillé      |
| - Corinne Segretain           | Saint-Berthevin      |
| - Michel Paillard             | Saint-Pierre-la-Cour |

### 35 conseillers municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la commission

- |                              |                               |
|------------------------------|-------------------------------|
| - Catherine Bernard          | Ahuillé                       |
| - Myriam Cousin Manceau      | Ahuillé                       |
| - Séverine Segretain         | Ahuillé                       |
| - <del>Béatrice Guégan</del> | <del>Beaulieu-sur-Oudon</del> |
| - Josiane Cormier            | Bonchamp-lès-Laval            |
| - Alexandra Landais          | Bourgon                       |
| - Dominique Rochereau        | Bourgon                       |
| - Marinette Burlett          | Changé                        |
| - Isabelle Rabbé             | Changé                        |
| - Karine Remon               | Entrammes                     |
| - Céline Berson              | Forcé                         |
| - Sonia Besnier              | La Brûlatte                   |
| - Madeleine Leroux           | La Brûlatte                   |
| - Séverine Chrétien          | La Gravelle                   |
| - Mélanie Pannetier          | Launay-Villiers               |
| - Gwendoline Galou           | Laval                         |
| - Marie-Claude Houdelier     | Le Bourgneuf-la-Fôret         |
| - Stéphane Lourdais          | Le Genest-Saint-Isle          |
| - Fabienne Maignan           | Le Genest-Saint-Isle          |
| - Gwendoline Bernard         | L'Huisserie                   |
| - Nathalie Le Roux           | L'Huisserie                   |
| - Florence Martinat          | Loiron-Ruillé                 |
| - Annette Pivert             | Loiron-Ruillé                 |
| - Christian Aubry            | Louverné                      |
| - Marie-Christine Duluc      | Louverné                      |
| - Françoise Rioult           | Louverné                      |
| - Karine Derrien             | Louvigné                      |
| - Jonathan Lebourdais        | Montigné-le-Brillant          |
| - Anaïs Renaud               | Nuillé-sur-Vicoin             |
| - Stéphanie Chabiron-Lagadec | Olivet                        |
| - Karine Leturgeon           | Parné-sur-Roc                 |
| - Jean-Luc Comer             | Port-Brillet                  |
| - Michèle Veillard           | Saint-Berthevin               |
| - Nathalie Loret             | Saint-Cyr-le-Gravelais        |

- Évelyne Classeau. Saint-Jean-sur-Mayenne
- Erwan Cremey Saint-Ouën-des-Toits

## COMMISSION N° 8 – RESSOURCES

### 11 délégués communautaires (titulaires et suppléants)

- Christian Lefort Argentré
- Damien Richard Bourgon
- Hervé Lhotellier Launay-Villiers
- Bruno Bertier Laval
- Antoine Caplan Laval
- James Charbonnier Laval
- François Berrou Le Bourgneuf-la-Forêt
- Jean-Pierre Thiot L'Huisserie
- Gérard Travers Montigné-le-Brillant
- Sylvie Ribault Nuillé-sur-Vicoin
- David Cardoso Parné-sur-Roc

### 30 conseillers municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la commission

- Loïc Marie Ahuillé
- Clarisse Legay-Leroy Argentré
- ~~Marianne Viaud Argentré~~
- Isabelle Lefeuvre Bonchamp-lès-Laval
- Michel Triquet Bonchamp-lès-Laval
- Thierry Fresnais Changé
- Olivier Richefou Changé
- Edmond Hautbois Entrammes
- Éric Hilbert Forcé
- Dorine Prince La Brûlatte
- Valérie Salingre La Brûlatte
- Nadine Coutelle La Chapelle-Anthenaise
- Savéria Frangeul La Chapelle-Anthenaise
- Marc Landsheere L'Huisserie
- Jean-Luc Chaplet Loiron-Ruillé
- Boisbouvier Hugo Louverné
- Christophe Tarot Louverné
- Brice Thommeret Louverné
- Jérémy Greneau Louvigné
- Katia Clément Nuillé-sur-Vicoin
- Frédéric Bardols Olivet
- Mathieu Piron Port-Brillet
- Isabelle Adam Saint-Berthevin
- Philippe Morisset Saint-Berthevin
- Géraldine Blin Saint-Cyr-le-Gravelais
- Marielle Neveu Saint-Germain-le-Fouilloux
- Philippe Orrière Saint-Jean-sur-Mayenne
- Évelyne Moreau Saint-Ouën-des-Toits
- François Saint Saint-Ouën-des-Toits
- Pierre Férandin Saint-Pierre-la-Cour
- Pascal Lochard Saint-Pierre-la-Cour

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Florian Bercault** : *Ensuite, on passe à la représentation de l'agglomération au sein de la régie de quartier AlternaTri.*

• **CC63 – ORGANISMES EXTÉRIEURS – ALTERNATRI 53 LA RÉGIE DE QUARTIER EN MOUVEMENT – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT**

Rapporteur : Florian Bercault

Présentation de la décision

Les nouveaux statuts d'AlternaTri 53 ont été modifiés pour prendre en compte son évolution en Régie de Quartier.

AlternaTri 53 est ainsi devenu AlternaTri 53 La Régie de Quartier en Mouvement.

L'association a pour objet de faire participer les habitants à la vie et la gestion de leur territoire dans ses différentes dimensions : économique, sociale, culturelle, citoyenne, etc. Elle a également pour but l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi, en s'appuyant sur des activités économiques/commerciales supports telles que :

- l'entretien des espaces verts,
- l'entretien de locaux (propreté, ménage, etc.),
- la collecte des déchets, notamment : papiers, cartons, plastiques, encombrants, mobiliers professionnels, biodéchets, menuiserie du bâtiment; mobiliers, des déménagements sociaux,
- le tri et valorisation de déchets, destruction d'archives, démantèlement de menuiseries, etc.,
- l'éducation, la sensibilisation à l'environnement et à la propreté.

Elle s'attache plus particulièrement à :

- Impliquer et faire directement intervenir les habitants dans l'amélioration de la qualité du cadre de vie et la gestion technique de leur environnement ;
- Permettre un renforcement du lien social entre habitants, entre quartiers et avec les partenaires favorisant une dynamique de développement social et communautaire.

Aussi, il convient de désigner un représentant de Laval Agglomération au sein du conseil d'administration.

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

**Florian Bercault** : *Il vous est donc proposé, et on peut se féliciter qu'AlternaTri ait été labellisé régie de quartier, un représentant de Laval Agglomération. Donc, c'est Geoffrey Begon ? Non, Gwénaél Poisson ? Qu'est-ce que l'on avait dit ? Patrice Morin, c'est bien ce qu'il me semblait. Au temps pour moi, je vais y arriver. Patrice Morin est donc proposé pour être représentant de Laval Agglomération en sa qualité de politique de la ville. Est-ce qu'il y a des remarques ? Non. Je vous propose donc de voter. Je félicite à nouveau toute l'équipe de la régie de quartier pour l'énergie que les membres mettent dans cette belle aventure humaine. Donc c'est adopté, je vous remercie.*

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

ORGANISMES EXTÉRIEURS – ALTERNATRI 53 LA RÉGIE DE QUARTIER EN MOUVEMENT – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Rapporteur : Florian Bercault

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-33 et L5211-1,

Vu la décision unanime du conseil communautaire de ne pas recourir au scrutin secret,

Considérant que les nouveaux statuts d'Alternatri 53 ont été modifiés pour prendre en compte son évolution en Régie de Quartier,

Qu'Alternatri 53 est ainsi devenu Alternatri 53 La Régie de Quartier en Mouvement,

Qu'il convient de désigner un représentant de Laval Agglomération au sein du conseil d'administration,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil communautaire désigne Patrice Morin en tant que représentant de Laval Agglomération au sein du conseil d'administration Alternatri 53 La Régie de Quartier en Mouvement.

Article 2

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Sultani, Chantal Grandière et Marie-Cécile Clavreul).**

## **Statuts de l'association**

### **Alternatri 53 La Régie de Quartier en Mouvement**

#### **Article 1<sup>er</sup> – Titre de l'association**

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre **Alternatri 53 La Régie de Quartier en Mouvement**.

L'association adhère aux valeurs énoncées dans la Charte et le Manifeste des Régies de Quartier qui sont joints aux présents statuts.

#### **Article 2 – Objet :**

L'association a pour objet de faire participer les habitants à la vie et la gestion de leur territoire dans ses différentes dimensions – économique, sociale, culturelle, citoyenne... Elle a également pour but l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi, en s'appuyant sur des activités économiques/commerciales supports, telles que :

- L'entretien des espaces verts,
- L'entretien de locaux (propreté, ménage, ...)
- La collecte des déchets, notamment : papiers, cartons, plastiques, encombrants, mobiliers professionnels, biodéchets, menuiserie du bâtiment, mobiliers des déménagements sociaux,
- Le tri et valorisation de déchets, destruction d'archives, démantèlement de menuiseries, ...,
- L'éducation, la sensibilisation à l'environnement et à la propreté.
- ...

Elle s'attache plus particulièrement à :

- Impliquer et faire directement intervenir les habitants dans l'amélioration de la qualité du cadre de vie et la gestion technique de leur environnement ;
- Permettre un renforcement du lien social entre habitants, entre quartiers et avec les partenaires favorisant une dynamique de développement social et communautaire ;

#### **Article 3 – Le territoire**

L'association intervient prioritairement sur le(s) quartier(s) d'habitat social de l'agglomération lavalloise. Pour réaliser son objet social, elle peut développer des interventions, tout ou partie de son champ d'activités, à l'échelle du territoire de l'agglomération de Laval et du département pour ses activités support.

#### **Article 4 – Siège social :**

Le local de mise en œuvre des activités de lien social est situé au cœur du quartier des Fourches, 20 place Pasteur 53000 Laval.

Le siège social ainsi que les bâtiments d'exploitation des activités opérationnelles sont situés au 20 rue des Giraumeries 53940 Saint Berthevin. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

#### **Article 5 – Durée :**

L'association est constituée pour une durée illimitée.

#### **Article 6 – Composition et Membres :**

L'association se compose de membres, personnes physiques et personnes morales, qui ont fait acte d'adhésion aux présents statuts.

##### **1. Membres de droit**

Les membres de l'association peuvent être membres de droit, représentants désignés es qualité par leur organisme et institution de rattachement :

- La Ville de Laval
- Laval Agglomération
- Méduane Habitat
- Mayenne Habitat
- Le Conseil Départemental
- L'Etat

Les représentants des membres de droit sont désignés et mandatés par leur institution ou organisation. Ils ont voix consultative.

##### **2. Membres actifs**

Toute personne habitant le quartier/territoire de l'agglomération de Laval et qui souhaite contribuer bénévolement aux objectifs de l'association en apportant son expérience, sa compétence et sa disponibilité.

Une place sera réservée à des représentants des quartiers prioritaires.

Tous les membres actifs ont droit de vote à l'assemblée générale.

##### **3. Membres associés et/ou « personnes qualifiées »**

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, collectif... souhaitant participer et contribuer aux objectifs de l'association. Il peut s'agir de :

Organismes et services de l'emploi, partenaires socio-économiques (artisans, entreprises du bassin, chambres consulaires, organisations patronales...), structures d'insertion, comités de quartier, conseil citoyen, associations d'éducation populaire...

L'admission en tant que « membre associé » est prononcée en Assemblée Générale après admission et proposition du Conseil d'Administration.

Tous les membres associés et/ou « personnes qualifiées » ont voix consultative.

Tous les membres de l'association s'acquittent de l'adhésion annuelle prévue à l'article 7.

#### **Article 7 – Admission :**

Les membres actifs ont fait acte d'adhésion à l'association. L'adhésion fait l'objet d'une demande écrite et motivée. Elle est présentée par le Bureau au CA qui statue sur la demande.

Par leur adhésion, les membres s'obligent à promouvoir par les moyens dont ils disposent le développement et la pérennité de l'activité de l'association, ses objectifs sociaux et économiques, dans l'esprit de la Charte et du Manifeste des Régies de quartier joints aux statuts.

L'adhésion est définitive après l'acquittement d'une cotisation annuelle, dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale.

L'association ne peut accepter l'adhésion de sociétés confessionnelles ou politiques, elle s'interdit et interdit en son sein toute activité de cette nature. Elle interdit en son sein toute personne physique ou morale qui prônerait des valeurs et des principes contraires à ceux énoncés dans La Charte et le Manifeste des Régies comme dans son projet associatif.

#### **Article 8 – Perte de la qualité de membre et radiation :**

La qualité de membre se perd :

- Par démission signifiée par écrit au président de l'association,
- Par la radiation prononcée par le conseil d'administration
- Par le décès des personnes physiques
- Non-paiement des cotisations

#### **Article 9 – Ressources :**

Les ressources de l'association comprennent :

- Le produit des activités de l'association, conformes à son objet, ainsi qu'au revenu de ses biens,
- Les subventions de l'Europe, de l'Etat, des collectivités territoriales et établissements publics...,
- Les cotisations des adhérents,
- Les dons et toutes ressources prévues et autorisées par la loi.

Les apports de biens doivent faire l'objet d'un écrit précisant notamment le délai de mise à disposition et les conditions de reprise.

#### **Article 10 – Conseil d'Administration :**

Le CA est composé de 16 à 23 membres répartis dans trois collèges :

1. Collège des Membres de droit : 4 à 7 sièges

Ville de Laval :  
Laval Agglomération :  
Méduane Habitat :  
Mayenne Habitat :  
Conseil Départemental :  
Etat

Les administrateurs membres de droit sont désignés pour la durée prévue par leur institution ou organisation.

**2. Collège des Membres actifs : 10 à 12 sièges inclus les 7 membres fondateurs**

Les administrateurs du collège des membres actifs sont élus par l'Assemblée Générale pour 3 ans, renouvelables par tiers. Le candidat est à jour de sa cotisation.

Les membres sortants sont rééligibles. En cas de vacance d'un siège, le CA pourvoit provisoirement à son remplacement. Il est procédé à l'élection définitive lors de l'Assemblée générale suivante.

**3. Collège des Membres associés et/ou « personnes qualifiées : 2 à 4 sièges**

Les administrateurs du collège des membres associés et/ou « personnes qualifiées sont désignés pour la durée prévue par leur institution ou organisation.

Les salariés de l'association ne sont pas éligibles au CA.

**Article 11 – Réunion du conseil d'Administration :**

Le CA se réunit au moins quatre fois dans l'année, sur convocation du Président ou à la demande du tiers de ses membres. Le CA est investi des pouvoirs étendus pour réaliser ou autoriser tous les actes qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour que le conseil d'administration puisse délibérer valablement, il faudra la présence physique, d'au moins la moitié de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Seuls les administrateurs du collège des membres actifs ont voix délibérative. Tout administrateur du collège des Membres actifs qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré par le Conseil d'Administration comme démissionnaire.

Les représentants des salariés, délégués du personnel... peuvent être invités aux réunions sans prendre part au vote.

La direction de l'association est associée à la préparation et aux travaux du CA et dispose d'une voix consultative.

**Article 12 – Bureau – Composition et Fonctionnement :**

Le Bureau de l'association est élu par le CA pour un an selon les modalités prévues.

Le Bureau est composé au minimum :

- D'un. e Président-e
- D'un. e Vice-présidente
- D'un. e Secrétaire
- D'un. e Trésorière

Le Bureau peut s'adjoindre des fonctions d'adjoints (Secrétaire adjoint, Trésorier Adjoint etc.) et de membres.

Le Bureau est l'organe exécutif du CA :

Il assure la gestion courante de l'association

Il établit et présente au CA les rapports annuels

Il prépare les documents prévisionnels soumis au vote du CA et fixe son ordre du jour.

Le Bureau se réunit sur convocation du Président au moins tous les deux mois, et autant que les impératifs de gestion de l'association le nécessitent.

Le-la Président-e convoque et anime les réunions du CA et de l'AG, représente l'association dans tous les actes de la vie civile, est investi/e de tous les pouvoirs à cet effet, etc.

Le-la Président-e est élu/e parmi le collège des Membres actifs.

Le-la Vice-président-e seconde le-la Président-e dans l'exercice de ses fonctions et le-la remplace en cas d'empêchement.

Le-la Vice-président-e est élu/e parmi le collège des Membres actifs.

Le-la Trésorier-e est chargé-e, sous l'autorité du-de la Président-e, de toute question relative à la gestion du patrimoine de l'association et des cotisations, de veiller à la bonne tenue des comptes et livres comptables, de rendre compte à l'AG et au CA de toutes les opérations financières, etc.

Le-la Trésorier-e est élu-e parmi le collège des Membres actifs.

Le/la Secrétaire est chargé/e, sous l'autorité du-de la Président-e, de la tenue et de la communication des registres des instances et des archives de l'association, du contrôle de l'envoi des convocations et documents relatifs à la tenue des réunions, etc.

Le/la Secrétaire est élu/e parmi le collège des Membres actifs.

**Article 13 – Assemblée générale ordinaire :**

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) comprend tous les membres de l'association, à jour de cotisation au plus tard à la date de l'assemblée générale. Elle se réunit une fois par an sur convocation du Président dans un délai de 15 jours. Elle peut aussi être convoquée par le CA ou à la demande du tiers des membres de l'association.

L'ordre du jour est arrêté par le CA qui peut décider d'y porter les propositions qui lui sont communiquées au moins 2 semaines avant la date de la réunion.

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par le Président ou, en son absence, tout autre membre du Bureau. Le Bureau de l'AG est celui de l'association.

Les salariés de l'association peuvent participer à l'Assemblée générale, sans prendre part aux votes. Peut également y assister toute personne ou organisme invité par le CA.

Le président, assisté des membres du bureau et de la direction, préside l'assemblée et expose les rapports moral et d'activités de l'association, soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le trésorier rend compte de la gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres du conseil sortants.

#### **Article 14 – Assemblée générale extraordinaire :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de toute modification relative aux statuts.

Elle prononce la dissolution, la fusion ou scission de l'association, ainsi que l'attribution totale ou partielle de ses biens.

Le Président convoque l'Assemblée Générale Extraordinaire suivant les formalités prévues pour l'AGO, ou à la demande du CA ou de la moitié plus un des membres de l'association.

#### **Article 15 – Règlement intérieur :**

Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale.

Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

#### **Article 16 – Gratuité des mandats :**

Toutes les fonctions exercées par les membres pour le compte de l'association, y compris celles des membres du Bureau et du CA, le sont gratuitement à titre exclusivement bénévole, et ne donnent lieu à aucune rémunération ou avantage quel qu'il soit.

Les dépenses engagées pour l'exercice des fonctions associatives, dûment justifiées, peuvent faire l'objet d'un remboursement par l'association.

#### **Article 17 – Dissolution :**

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu à une association ayant le même objet.

Statuts adoptés par l'assemblée générale constitutive du 2 octobre 2007.

Modifiés le 22 avril 2008, modifiés le 5 janvier 2009, modifiés le 22 mars 2010.

Modifiés et validés en Assemblée Générale extraordinaire le 18 juin 2013

Modifiés et validés en Assemblée Générale extraordinaire le 16 novembre 2022

Modifiés et validés en Assemblée Générale extraordinaire le 17 avril 2024.

Fait à Saint-Berthevin, le 17 avril 2024 en 3 exemplaires originaux,

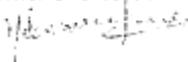
Le président

Marcel Thomas



La secrétaire

Michelle Lesaulnier



Le trésorier

Jean-Luc Desnoes



**Florian Bercault** : *On passe aux questions de ressources avec des contrats d'apprentissage. Je laisse donc la parole à Bruno Bertier.*

## RESSOURCES

- **CC64 – CONTRATS D'APPRENTISSAGE**

Rapporteur : Bruno Bertier

### I - Présentation de la décision

Le contrat d'apprentissage constitue une forme d'éducation alternée. Il a pour but de donner à des jeunes travailleur.se.s ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique du second degré ou du supérieur. Un contrat est conclu entre l'apprenti.e et un employeur. Il associe une formation en entreprise ou en collectivité publique et un enseignement dispensé dans un centre de formation d'apprenti.e.s.

Dans un contexte nécessitant des efforts constants d'attractivité, depuis plusieurs années l'EPCI a souhaité donner une place grandissante à l'apprentissage. Ce faisant, Laval Agglomération peut compter sur des équipes de professionnel.le.s répondant largement présent.e.s à l'étape d'identification de maître.sse.s d'apprentissage.

À noter que le calendrier scolaire a conduit à mener dès le début du printemps la campagne de recrutement pour les places d'apprentissage au sein de l'EPCI. Les candidat.e.s sélectionné.e.s ont été invité.e.s à se présenter à un entretien de recrutement afin de respecter l'égalité de traitement et d'éviter toute discrimination. Cette démarche répond à un double objectif :

- sélectionner les meilleur.e.s candidat.e.s ;
- et leur permettre, pour certain.e.s, de bénéficier d'un premier entretien d'embauche et de conseils quant à la rédaction de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

Ceci est d'autant plus vrai pour l'année 2024 où les entretiens se sont tenus dans le cadre d'un événement co-organisé avec le service Jeunesse de la ville de Laval (InfoJeunes) et mobilisant des acteurs de l'accompagnement professionnel des 15-25 ans.

Pour la rentrée scolaire 2024, il est proposé de conclure 11 contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre	Diplôme préparé	Durée de la formation	Budget	Observations
Climat & énergies / pôle flotte automobile	1	Bac professionnel maintenance automobile	3 ans	1	
Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	1	Master 2 aménagement du territoire et développement local	24 mois	1	
Service éditorial multimédia	1	Master en journalisme	12 mois	1	80 % ville – 20 % agglo
Marque et attractivité, grands projets	1	Bachelor communication	12 mois	1	30 % ville – 70 % agglo
Service des piscines	3	BPJEPS activités nautiques	12 mois	1	
Bâtiments – pôle ateliers	1	CAP électricien	12 mois	1	95 % ville – 5 % agglo
Bâtiments – pôle ateliers	1	CAP menuiserie	12 mois	1	95 % ville – 5 % agglo
Eau et assainissement	1	CAP poseur de canalisation	2 ans	9	
Eau et assainissement	1	Bac ou BTS électromécanicien	2 ans	11	

## II - Impact budgétaire et financier

Le coût de l'apprentissage se décompose en deux parties :

- le salaire des apprentie.e.s,
- le coût de formation des Centres de formation à l'apprentissage (CFA).

Peut être considérée comme une 3<sup>e</sup> partie la taxe due par les employeurs publics au CNFPT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 (0,10 % sur la masse des rémunérations versées aux agents).

Ces dépenses sont suivies de façon d'autant plus précise que le CNFPT qui peut financer les frais de formation du CFA d'un.e apprenti.e accueilli.e; a révisé assez drastiquement ses règles de participation. En plus du seuil national maximal de financement fixé par le CNFPT (dans le cas où le coût de la formation est supérieur au seuil fixé, le coût restant de la formation est à la charge de l'employeur), ont été mis en place pour 2024 les deux critères suivants de régulation dans l'allocation des moyens dédiés à la prise en charge des frais de formation des contrats d'apprentissage :

- la participation au recensement des intentions de recrutement (du 22 janvier au 22 mars pour l'année 2024),
- la priorisation des métiers en tension :  
sur la base des travaux du CNFPT et des associations d'élus, un répertoire de 44 métiers considérés en tension a été établi, métiers qui seront prioritairement financés.

Ces mesures sont aussi la contrepartie du succès important des mesures d'incitation à l'apprentissage pour les employeurs publics territoriaux. En effet, les 9 000 places financées prévues au contrat d'objectif entre le CNFPT, l'État et France Compétences pour les années 2023 à 2025 ont été largement entamées dès 2023.

Au final, nous estimons que le CNFPT ne financera vraisemblablement que les frais de formation d'un.e apprenti.e sur 2 au mieux. À noter que l'aide s'applique "à la source", ce n'est pas une recette.

Pour Laval Agglomération, le montant de ces dépenses est estimé, au total (apprenti.e.s en poste + nouveaux contrats d'apprentissage à la rentrée 2024) à :

- coût total chargé des salaires des apprentie.e.s : 128 000 €,
- coût total des frais de formation des CFA : 63 000 € tous budgets confondus (consommé en 2023 : 12 250 €),

soit au total 191 000 €.

Budget	BP 2023	Coûts salariaux pour 2023	BP 2024	
			Coûts salariaux	Crédits pour frais pédagogiques
1 - principal	96 000 €	75 693 €	96 000 €	74 500 €
6 – annexe Déchets	4 000 €	0 €	4 000 €	0 €
9 – annexe Eau	24 000 €	0 €	24 000 €	8 000 €
11 – annexe Assainissement	4 000 €	0 €	4 000 €	3 500 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif et feront l'objet, le cas échéant, de décision modificative.

Il convient enfin de préciser que parmi les nouvelles places d'apprenti.e.s 4 sont mutualisées et que, en conséquence, des refacturations sont à effectuer auprès de la ville de Laval, dans le cadre des bilans annuels de mutualisation.

**Bruno Bertier** : *Merci, monsieur le Président, bonsoir mes chers collègues. La première affaire que j'ai à vous présenter concerne les contrats d'apprentissage. Vous savez qu'aujourd'hui nos collectivités sont confrontées à un problème d'attractivité et pour y faire face, il est important de poursuivre notre volonté d'accentuer sur l'apprentissage. Cela permet de créer une histoire avec nos jeunes. Et donc, depuis le début du mandat, c'est l'une de nos priorités. Pour cette année 2024, nous avons organisé un évènement avec le service jeunesse de la ville de Laval et une grande partie de nos services pour accueillir ces jeunes. Cela a rencontré un franc succès.*

*Et ce soir, dans la délibération, j'ai le plaisir de vous annoncer la conclusion de 11 contrats d'apprentissage. Vous avez le tableau dans la délibération. Je vais peut-être les lire rapidement : un contrat d'apprentissage pour le service climat énergie, pôle flotte automobile (durée de formation de trois ans), un contrat d'apprentissage pour la mission enseignement supérieur, recherche et innovation pour une durée de formation de 24 mois, un contrat d'apprentissage pour le service éditorial multimédia pour un master de journalisme de 12 mois, un apprenti pour marques et attractivité grands projets pour une durée de 12 mois, trois contrats au service des piscines pour une durée de 12 mois, un aux bâtiments pôle atelier pour une durée de 12 mois, un toujours aux bâtiments pôle atelier pour une durée de 12 mois, deux apprentis pour eau et assainissement sur des durées de deux ans. Voilà, mes chers collègues.*

*Le coût pour la collectivité. Le montant de ces dépenses est estimé au total (apprentis en poste plus nouveaux contrats d'apprentissage à la rentrée 2024) à 128 000 €. Pour les frais de formation des CFA, 63 000 €. Nous arrivons donc à un budget global de 191 000 €.*

**Florian Bercault** : *Est-ce qu'il y a des remarques sur cette délibération ? Oui. Samia Soultani.*

**Samia Soultani** : *Merci, monsieur le Président. Bonsoir à toutes et à tous. J'aimerais bien poser une question sur ces contrats d'apprentissage qui nécessitent un taux d'encadrement pour pouvoir accompagner correctement ces jeunes. Donc, j'ai cru comprendre qu'il y a quand*

même des tensions au niveau de la mairie, de la ville et de l'agglomération, notamment suite à la mobilisation des agents qui se plaignent de la charge de travail notamment pour pallier des absences et le taux d'encadrement est nécessaire de mon point de vue pour accompagner les apprentis dans les meilleures conditions. Quel est le taux d'encadrement dans les services en particulier dans le service des piscines qui va accueillir trois apprentis ? Comment est-ce que vous calculez ce taux d'encadrement ? Et puis, combien de postes vacants dans ce service ? Parce que si les apprentis sont pris pour compenser les manques d'agents, je pense que ce n'est pas fait pour ça. Je pense que les apprentis doivent être accueillis dans les meilleures conditions pour pouvoir les former et les accompagner dans le cadre de leur apprentissage. Merci.

**Florian Bercault** : Merci, pour cette question. Bruno Bertier.

**Bruno Bertier** : Oui, il y aura bien un maître d'apprentissage pour chaque apprenti que je propose ce soir. Il est hors de question... Et dans les choix qui ont été faits, cette notion est rentrée en ligne de compte, c'est-à-dire que là où il y a un apprenti, il y a un maître d'apprentissage. Et je rappelle que les apprentis ne sont pas là pour remplacer les titulaires. Donc, les 11 apprentis, pour répondre à votre question, ne sont absolument pas là pour pallier des absences ou des vacances de postes.

**Florian Bercault** : J'en profite pour revenir effectivement sur le mouvement syndical qui a touché notre maison commune (la ville, l'agglomération et le CCAS). Évidemment, les organisations syndicales se sont fait le relais d'un malaise que traversent nos organisations. Elles sont dans leur rôle, évidemment. Elles ont souhaité que les agents puissent exprimer leurs difficultés. Donc moi, je les ai reçues avec les élus aux ressources humaines tant à la ville qu'à l'agglomération. Ce temps d'écoute était nécessaire et a permis d'objectiver certaines situations. Ce que j'en retire, c'est qu'effectivement, il y a encore des situations de précarité dans nos effectifs avec des temps non complets subis, des contractuels reconduits sur des postes permanents en lien avec les difficultés de recrutement et c'est vraiment un chantier sur lequel nous devons travailler. Que l'on a des organisations qui sont bousculées en permanence par les différentes crises que l'on a connues, bien évidemment, avec la réglementation qui s'ajoute. Est aussi revenue la mutualisation, l'intercommunalisation de beaucoup de politiques publiques. Beaucoup d'agents qui ont été transférés de la ville à l'agglomération et qui peuvent participer de ce malaise. Et puis enfin, un fort besoin de reconnaissance, pas seulement financière, de nos agents qui ont été en première ligne dans beaucoup de situations et qui le sont encore : situation de beaucoup d'incivilités, d'insultes parfois, de menaces de certains agents dans des secteurs comme notamment la déchèterie qui est vraiment le cas le plus illustratif. On espère donc que les réponses vont être apportées à ces difficultés et on ne les nie pas évidemment : des mutations profondes de notre maison. Par contre, je note qu'à long terme, il y a une efficacité de la gestion publique qui doit être notre objectif, qui doit reposer sur deux choses – je l'ai dit au moment des vœux aux agents, je les répète ici dans cette instance : sur la qualité humaine du travail, donc c'est pour cela que l'on met les moyens sur la formation de nos agents, avec un quadruplement des moyens qui ont été mis notamment la formation des managers et les premiers à en bénéficier a été le comité de direction générale. Et puis le développement d'une culture de la coopération interservices et intercollectivités. Et le deuxième pilier, l'intégration des enjeux de sobriété, est un pacte environnemental, d'où la mise en place à venir notamment du forfait de mobilités. Ce n'est qu'une illustration des actions que l'on doit mener.

Sachez – et je l'ai envoyé aux différents Maires de l'agglomération – que j'ai missionné la Directrice Générale des Services, suite à cette mobilisation, autour de cinq grands chantiers : le premier est la déprécarisation. Le deuxième, c'est la formation des managers. Le troisième, c'est l'accompagnement de la nouvelle organisation qui a été mise en place. Le quatrième, c'est l'accompagnement et l'amélioration du département ressources humaines. Et enfin le

*dernier, c'est la considération que l'on doit aux agents et à leur métier en les valorisant et en valorisant aussi l'action du service public territorial.*

*Donc, j'ai bien conscience que depuis 2020, on a lancé de nombreux chantiers à la ville, à l'agglomération, parce que l'on porte une ambition forte pour notre territoire avec de grandes transitions à opérer. On a peut-être bousculé les équipes : ça, c'est un fait. Mais je tiens à le redire : je suis très satisfait des résultats et de l'engagement et même bluffé par l'engagement de toutes nos équipes. Tout ce qu'on a lancé est sur des rails et ça, on le doit à nos agents. Je voulais à nouveau les remercier, les féliciter, leur dire qu'évidemment, ils auront toujours l'écoute et la considération qu'on leur doit, malgré un service public mis en mouvement. Mais le dialogue avec les agents reste évidemment riche. Nous partageons les constats et nous développons ensemble des pistes d'actions pour remédier aux difficultés, donc, c'était important de vous le redire. J'en profite. Je vous remercie Madame Sultani de cette question qui est vraiment importante et je me tiens à la disposition des élus qui veulent plus d'information sur des pistes de remédiation. Mais le dialogue reste nécessaire avec les organisations syndicales et avec les agents pour apporter toute la considération et faire avancer notre ville et notre agglomération. Voilà, pour ces quelques éléments que je voulais donner pour information. Je vous propose donc de passer au vote sur le contrat d'apprentissage. Donc c'est adopté, je vous remercie.*

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

N° 064/2024

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024**

**CONTRATS D'APPRENTISSAGE**

Rapporteur : Bruno Bertier

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L424-1 (Chapitre IV),

Vu le code du travail, et en particulier les articles L6211-1 et suivants, les articles D6211-1 et suivants,

Vu le décret n° 2018-1347 du 28 décembre 2018 relatif à la rémunération des apprentis,

Vu le décret n° 2017-199 du 16 février 2017 relatif à l'exécution du contrat d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial,

Vu le décret n° 2022-280 du 28 février 2022 relatif aux modalités de versement aux centres de formation des apprentis des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant par le Centre national de la fonction publique territoriale,

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleur.se.s handicapé.e.s) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre,

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulant.e.s et des

Service	Nombre	Diplôme préparé	Durée de la formation	Budget
Climat & énergies / pôle flotte automobile	1	Bac professionnel maintenance automobile	36 mois	1
Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	1	Master 2 aménagement du territoire et développement local	24 mois	1
Service éditorial multimédia	1	Master en journalisme	12 mois	1
Marque et attractivité, grands projets	1	Bachelor communication	12 mois	1
Service des piscines	3	BPJEPS activités nautiques	12 mois	1
Bâtiments – pôle ateliers	1	CAP électricien	12 mois	1
Bâtiments – pôle ateliers	1	CAP menuiserie	12 mois	1
Eau et assainissement	1	CAP poseur de canalisation	24 mois	9
Eau et assainissement	1	Bac ou BTS électromécanicien	24 mois	11

qualifications requises par lui,

Vu l'avis du Comité social territorial du 12 juin 2024 (en attente du passage),

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

Le conseil communautaire approuve le recours aux contrats d'apprentissage au sein de Laval Agglomération.

### Article 2

Il décide de conclure, dès la rentrée scolaire 2024, 11 contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

### Article 3

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif et font l'objet, le cas échéant, de décision modificative.

### Article 4

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet, et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les centres de formation d'apprenti.e.s.

Article 5

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Florian Bercault** : *On passe à la charte financière de la mutualisation. Bruno Bertier.*

- **CC65- ADOPTION D'UNE CHARTE FINANCIÈRE DE LA MUTUALISATION**

Rapporteur : Bruno Bertier

I - Présentation de la décision

Dès 2020, la mandature nouvellement installée a affirmé, par son projet de territoire, sa volonté de "Démocratiser l'Agglomération". Cette ambition se traduit par des élus et des agents s'engageant au service d'une action territoriale renouvelée, équilibrée et concertée avec les habitants pour Laval Agglomération.

Par l'adoption de son projet de territoire pour la mandature 2020-2026, Laval Agglomération a exprimé cinq grands défis pour le territoire et ses politiques publiques sous forme d'une feuille de route. Conformément à la volonté de démocratiser l'agglomération, les politiques publiques s'inscrivent dans un continuum cohérent avec les enjeux du territoire, tels que partagés lors des ateliers d'élaboration de cette feuille de route.

L'intensification des actions réalisées par Laval Agglomération et les défis ancrés dans la feuille de route de la mandature ont conduit à une nouvelle organisation administrative et à adopter un nouveau schéma de mutualisation pour mieux répondre aux défis politiques de la mandature 2020-2026.

Par ailleurs, le service commun constitue un outil juridique de mutualisation permettant de regrouper les services d'un EPCI à fiscalité propre, les établissements publics associés et une ou plusieurs communes membres. L'objectif poursuivi par un service commun est de favoriser l'exercice des missions des cocontractantes en dehors des compétences transférées pour assurer des missions opérationnelles, fonctionnelles, et de rationaliser les moyens mis en œuvre pour l'accomplissement de leurs missions.

L'administration disposait déjà de précédents services communs. Néanmoins, la nouvelle organisation présentée lors du comité social territorial du 11 mai 2023 a mis en exergue la nécessité de réviser le périmètre de mutualisation impactant Laval Agglomération, la ville de Laval et son CCAS. Aussi, les 5 février, 12 février et 22 février 2024 chacun des organes délibérants des trois organisations ont pu délibérer pour créer 19 nouveaux services communs.

Pour formaliser et parachever le fonctionnement de la mutualisation et de ses modalités de répartition des charges entre les parties prenantes, il convient d'adopter une charte financière.

**Bruno Bertier** : *Je vais présenter un support. Partant du constat que les précédentes chartes financières n'ont pas permis une adaptation au nouveau périmètre commun à nos trois organisations, elles n'ont pas permis non plus l'extension du périmètre mutualisée au-delà des traditionnels périmètres administratifs, techniques et culturels, les sports, la petite enfance ou encore la santé n'avaient pas leur place au sein des précédentes chartes.*

*D'autre part, ces chartes, conçues et adoptées à partir de 2015, n'ont pas permis un suivi financier régulier des services communs en disposant de conditions trop générales dans la définition des clés de répartition.*

*C'est pour ces raisons qu'une unique charte financière aux 19 services communs a été rédigée. Une charte qui introduit de nombreuses possibilités de révision durant les quatre années pour laquelle elle est conclue. Les trois axes qui ont mené le comité de pilotage et toute l'équipe autour de nous qui a travaillé à ce dossier mutualisation, c'est d'abord d'aller chercher une simplification dans le mode de vision de cette charte financière, une adaptabilité de nos organisations, cela vient d'être dit par Monsieur le Président, qui évoluent très rapidement et aujourd'hui, il faut avoir une adaptabilité dans nos visions. Et puis un engagement quadriennal. Il est important aussi de se donner des points de passage. Et ce sera donc de façon quadriennale que nous reverrons régulièrement cette charte financière de mutualisation.*

*Que trouve-t-on dans cette charte ? Tout d'abord, la réparation de la masse salariale. La répartition présentée par service commun est une répartition théorique, puisque vous l'avez en annexe, la projection tout poste pourvu. La répartition réelle se fait par poste occupé. Et c'est ça qui va être la réalité, c'est-à-dire que dans la charte qui vous est présentée ce soir, on va jusqu'à la répartition par poste occupé. Donc, vous avez ici les grandes masses. Mais la réalité : je vous invite vraiment à aller voir dans les annexes poste par poste.*

*Donc, vous avez sur quelques slides, la répartition par service commun. Je ne vais pas les donner un par un, mais vous les avez. Vous avez après la répartition des dépenses de fonctionnement. Pour les dépenses de fonctionnement à caractère général, un pourcentage de masse salariale est défini sur la base des montants constatés en 2019, en 2021 et en 2022. Ensuite, ce montant est réparti par poste. Donc vous l'avez là. Vous avez donc : « application d'un pourcentage de la masse salariale, donc c'est 6,1 % de la masse salariale mutualisée ». Sur les dépenses de fonctionnement des bâtiments, 5 % à charge de Laval Agglomération, 95 % côté ville de Laval. Sur l'entretien des véhicules, 48 % pour Laval Agglomération, 52 % côté ville de Laval. Sur les loyers, « loyers des bureaux mutualisés et charges associées », nous partons sur une base de 12,73 € du mètre carré de bureau par mois, plus 5,21 € de charges par mètre carré de bureau toujours par mois. Et sur « les loyers des ateliers mutualisés et charges associées », 4 € du mètre carré d'atelier par mois et 1,63 € de charges par mètre carré d'atelier toujours par mois. Sur les investissements mutualisés, on retrouve en principaux investissements, le mobilier de bureau, l'information et selon les années, les véhicules communs. La clé de répartition correspond à la clé moyenne des clés de poste pondérées de la masse salariale. Vous avez ici la clé unique, 36,4 % pour Laval Agglomération, 63,6 % pour la ville de Laval.*

*C'est un nouvel outil de gouvernance, avec un comité de suivi des services communs. Ce schéma de mutualisation adopté le 18 décembre introduit un comité de suivi des services communs composé de deux élus de chacune des parties, Laval Agglomération comme membre et le cas échéant, un ou plusieurs des établissements publics rattachés à un ou plusieurs d'entre eux. Les comités de suivi permettent d'assurer annuellement le bilan de la mutualisation entre chacune des parties.*

*Et puis enfin, vous avez sur ce dernier slide, ce qu'il donne comme objectif à ce comité de suivi : d'abord, d'assurer un suivi régulier des services communs, d'assurer la cohérence de la politique de mutualisation sur la base des contrats de l'administration et puis d'émettre un avis sur les évolutions des services communs. Donc, si vous en êtes d'accord, ce soir, c'est une application pour le 1<sup>er</sup> juillet avec une révision quadriennale, comme je vous ai dit tout à l'heure. Et ce comité de suivi qui annuellement fera l'entre-deux entre aujourd'hui et dans quatre ans. Voilà en quelques lignes, Monsieur le Président, ce que je pouvais vous dire sur cette affaire.*

**Florian Bercault** : *Merci. Est-ce qu'il y a des questions sur cette charte ? Non. Je vous propose donc de l'adopter.*

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

N° 065/2024

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

### ADOPTION D'UNE CHARTE FINANCIÈRE DE LA MUTUALISATION

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu les dispositions de l'article L5211-4-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu le schéma de mutualisation de Laval Agglomération adopté en date du 18 décembre 2023,

Vu l'avis du comité social territorial de Laval Agglomération, de la ville de Laval et du CCAS en date du 11 janvier 2024,

Vu la délibération n° 12/2024 du conseil communautaire de Laval Agglomération relative à l'adoption et l'abrogation de services communs en date du 5 février 2024,

Vu la délibération n° RHTF – 4 – du conseil municipal relative à l'adoption et l'abrogation de services communs en date du 12 février 2024,

Vu la délibération n° DCA2024-003 du conseil d'administration du CCAS de Laval relative à l'adoption et l'abrogation de services communs en date du 22 février 2024,

Considérant le projet de convention joint en annexe,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

### DÉLIBÈRE

Article 1er

La charte financière de la mutualisation est adoptée. La présente charte est conclue pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Article 2

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Chantal Grandière et Marie-Cécile Clavreul).**

CHARTRE FINANCIÈRE DE LA MUTUALISATION  
ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION, LA VILLE DE LAVAL ET SON CCAS

ENTRE

La communauté LAVAL AGGLOMÉRATION, représentée par Florian BERCAULT, son président, dûment autorisé à cet effet par délibération du conseil de Laval Agglomération n°XXX du 17 juin 2024 ;

Ci-après désignée « LAVAL AGGLOMÉRATION »

D'une part ;

ET

La commune de LAVAL, représentée par Florian BERCAULT, son maire, dûment autorisé(e) à cet effet par délibération n°XXX du 24 juin 2024 ;

Ci-après désignée « Ville de Laval »

D'autre part,

ET

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de LAVAL, représenté par Florian BERCAULT, son maire, dûment autorisé(e) à cet effet par délibération n°XXX du 27 juin 2024 ;

Ci-après désigné « CCAS de Laval »

D'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu les statuts de Laval Agglomération,

Vu les dispositions de l'article L. 5211-4-2 du CGCT,

Vu l'avis du comité social territorial sur la nouvelle organisation des services de Laval Agglomération, de la ville de Laval en date du 11 mai 2023,

Vu le schéma de mutualisation de Laval Agglomération adopté en date du 18 décembre 2023,

Vu l'avis du comité social territorial sur la mutualisation de Laval Agglomération, de la ville de Laval en date du 11 janvier 2024,

Vu la délibération n° 012/2024 du conseil communautaire de Laval Agglomération relative à l'adoption et l'abrogation de services communs en date du 5 février 2024,

Vu la délibération n° RHTF – 4 – du conseil municipal relative à l'adoption et l'abrogation de services communs en date du 12 février 2024,

Vu la délibération n° DCA2024-003 du conseil d'administration du CCAS de Laval relative à l'adoption et l'abrogation de services communs en date du 22 février 2024,

### **Préambule :**

Le 18 décembre 2023, le Conseil communautaire a adopté un nouveau schéma de mutualisation pour la fin de son mandat.

Le nouveau schéma de mutualisation conserve les instances de gouvernance de la mutualisation déjà mobilisées (Comité de Pilotage de la mutualisation).

Afin d'assurer une veille plus régulière du suivi des services communs, le schéma de mutualisation 2023-2026 introduit des comités de suivis dédiés pour lesquels la mission confiée est la suivante :

"Composés de deux élus de chacune des parties (Laval Agglomération, commune membre et, le cas échéant, un ou plusieurs des établissements publics rattachés à un ou plusieurs d'entre eux) les comités de suivis permettent d'assurer, annuellement, le bilan de la mutualisation entre chacune des parties."

Après l'adoption de 18 services communs entre Laval Agglomération et la ville de Laval et 1 service commun entre Laval Agglomération, la ville de Laval et son CCAS, il convient de définir les modalités de répartition des charges entre chacune de ces trois organisations.

Il est convenu ce qui suit :

### **Article 1er** : Répartition de la masse salariale

La répartition des dépenses associées à la masse salariale comporte deux composantes :

1. Le paiement de la masse salariale,
2. Les dépenses de masse salariale hors flux de paie.

Pour chacune de ces deux composantes, la répartition des charges est effectuée en considérant le poste concerné par la mutualisation.

#### **1 – Répartition des paiements de la masse salariale**

La masse salariale se caractérise par l'ensemble des dépenses inscrites sur la fiche de paie des agents : traitement brut des agents y compris cotisations sociales et patronales.

##### **1.1 – Répartition**

La répartition des dépenses de la masse salariale se fait pour chaque poste mutualisé (voir annexe 1).

Lorsque les postes sont tous pourvus la répartition à l'échelle des services communs se réalise comme suit :

Nom du service commun	Clé de répartition Laval Agglomération	Clé de répartition Ville de Laval	Clé de répartition CCAS de Laval, le cas échéant	Indicateur de définition de la clé
Direction générale des services	51%	49%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)
Pilotage administratif et financier	44%	56%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif) ou nombre de mandats et de titres (indicateur objectif)
Transitions et innovation	43%	57%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif) ou nombre d'équipements informatiques par poste (indicateur objectif)
Valorisation attractivité et participation	38%	62%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)
Finances	22%	78%	/	Nombre de mandats et de titres (indicateur objectif)
Commande publique	42%	58%	/	Nombre de lots (indicateur objectif)
Ressources Humaines	28%	72%	/	Nombre de bulletin de paie (indicateur objectif)
Culture pour tous	34%	66%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)
Sport pour tous	39%	61%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)

Vie citoyenne et vie institutionnelle	49%	51%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)
Proximité	44%	56%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)
Mobilités durables	42%	58%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif) ou kilométrage de voirie (indicateur objectif)
Transitions énergétiques	24%	76%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif) ou relevé d'activité (indicateur objectif) ou surface bâtiminaire (indicateur objectif)
Ressources naturelles et économie circulaire	26%	74%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)
Nature et ville	52%	48%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)

Pilotage et transversalité du secteur Solidarité Soins Pour Tous	5%	33%	62%	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif) ou nombre d'agents du secteur (indicateur objectif)
Petite enfance et parentalité	25%	75%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)
Santé et Handicap	80%	20%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)
Pilotage et transversalité du secteur développement économique et urbain	67%	33%	/	Temps de travail estimé par collectivité (indicateur déclaratif)

## 1.2 - Modalités de révision des clés de répartition

### *1.2.1. Services Communs à révision annuelle*

Les clés de répartition des services communs suivants – basées uniquement sur des indicateurs objectifs – seront mises à jour annuellement :

- Finances
- Ressources Humaines
- Commande Publique

Pour ces clés de répartitions objectivées, le périmètre mutualisé est exclu des modalités de calcul. Les clés indiquées correspondent à l'allocation des ressources pour l'Agglomération et la ville de Laval.

### *1.2.2. Services communs revus au besoin, après avis du Comité de Suivi*

Les indicateurs objectifs seront examinés et feront le cas échéant l'objet d'une mise à jour sur les services communs listés en annexe.

Le travail de définition des clés de répartition des 15 autres services communs doit se poursuivre pour tendre vers les indicateurs les plus objectivées possibles. Le travail sera réalisé dans le cadre du comité de suivi des services communs.

Ces clés de répartition seront nécessairement révisées tous les 4 ans à compter de la date d'adoption de la présente charte.

Néanmoins, une révision de l'ensemble des clés de répartition peut intervenir sur proposition du comité de suivi des services communs.

Garant de l'équilibre sur les ressources existantes, le comité de suivi des services communs a vocation à suivre uniquement les services communs déjà existants.

Il ne se substitue pas aux échanges hiérarchiques et politiques, notamment dans le cadre de la préparation budgétaire annuelle, pour la sollicitation de ressources nouvelles.

## 2 – Répartition des dépenses et recettes de masse salariale hors flux de paie

Les dépenses hors flux de paie sont définies comme les dépenses relevant de la gestion des ressources humaines ne figurant pas sur le bulletin de paie (médecine du travail, assurance statutaire...).

Les recettes de cette section se caractérisent par l'ensemble des remboursements associés à la masse salariale.

### 2.1 – Modalités de répartition

Un pourcentage de la masse salariale sera appliqué pour définir le montant de ces dépenses et les répartir entre co-contractants.

Ce pourcentage est de 0.94% et est calculé sur la moyenne des dépenses constatées des bilans financiers de la mutualisation de 2021 et 2022. Cette dépense sera répartie selon la clé de répartition des postes pourvus.

### 2.2 – Modalités de révision

Le pourcentage appliqué pour répartir les dépenses et les recettes hors flux de paie sera révisé tous les 4 ans à compter de la date d'adoption de la présente charte sur la base d'un audit spécifique.

## **Article 2** : Répartition des dépenses de fonctionnement des services

### 1 – Répartition des dépenses de fonctionnement à caractère général

Les dépenses de fonctionnement à caractère général se définissent comme l'ensemble des charges afférentes au fonctionnement des services communs à l'exception des charges associées aux bâtiments et à l'entretien des véhicules.

Pour ces dépenses, un pourcentage de la masse salariale sera appliqué pour définir le montant de ces dépenses correspondant aux charges mutualisées et les répartir entre co-contractants.

Le pourcentage appliqué est de 6.1% et est calculé sur la moyenne des dépenses constatées des bilans financiers de la mutualisation entre 2021 et 2022. Cette dépense sera répartie selon la clé de répartition des postes pourvus.

### 2 – Répartition des dépenses de fonctionnement spécifiques au fonctionnement des bâtiments et à l'entretien des véhicules

Les charges liées au fonctionnement des bâtiments et à l'entretien des véhicules s'identifient sur la base d'indicateurs d'activité réelle (suivi du temps de travail par le logiciel e-Attal et surface occupée par les services) et se répartissent de la façon suivante :

Type de charge	Clé de répartition Laval Agglomération	Clé de répartition Ville de Laval
Fonctionnement des bâtiments	5%	95%
Entretien des véhicules	48%	52%

### 3 – Modalités de révision

Le pourcentage appliqué pour répartir les de fonctionnement sera révisé tous les 4 ans à compter de la date d'adoption de la présente charte sur la base d'un audit spécifique.

La répartition des dépenses liées au fonctionnement des bâtiments et à l'entretien des véhicules seront révisées annuellement.

## **Article 3** : Répartition de la charge des loyers et des charges associées

### 1 – Répartition des loyers des bureaux et des charges associées

Les loyers de bureaux appliqués s'élèveront au montant suivant :  
12.73 € / m<sup>2</sup> de bureau / mois.

S'ajoutera à ce loyer le coût des charges réelles s'appliquant aux bureaux.

Ce montant s'élève à 5.21 € / m<sup>2</sup> de bureau / mois.

## 2 – Répartition des loyers des ateliers et des charges associées

Les loyers des ateliers appliqués s'élèveront au montant suivant :  
4€ / m<sup>2</sup> d'atelier / mois.

S'ajoutera à ce loyer le coût des charges réelles s'appliquant aux bureaux.

Ce montant s'élève à 1.63 € / m<sup>2</sup> d'atelier / mois.

## 3 - Modalités de révision

Les loyers facturés ainsi que leurs charges associées seront révisés tous les 4 ans à compter de l'adoption de la présente charte.

## **Article 4** : Répartition des dépenses d'investissement mutualisées

La ville de Laval et Laval Agglomération conservent leurs investissements respectifs.

### 1 – Répartition des investissements mutualisés

Les investissements mutualisés se répartissent de la manière suivante pour 2024 :

Dépense	Clé de répartition Laval Agglomération	Clé de répartition Ville de Laval
Investissements mutualisés	36.4%	63.6%

### 2 - Modalités de révision

En cas de modification des clés de répartition des postes du périmètre mutualisé, le comité de suivi des services communs sera chargé de mesurer l'impact sur la clé de répartition des investissements.

Dans ce cadre, le comité de suivi des services communs a vocation à suivre uniquement les services communs déjà existants.

La clé de répartition des investissements mutualisés sera révisée tous les 4 ans à compter de l'adoption de la présente charte.

## **Article 5** : Durée

La présente charte est conclue pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Elle peut être résiliée unilatéralement à tout moment, par l'une ou l'autre des parties signataires, agissant en vertu d'une délibération exécutoire, notifiée au moins six mois avant l'entrée en vigueur de cette résiliation.

En cas de résiliation de la présente charte, la Ville de Laval et/ou son CCAS verseront à Laval Agglomération une indemnisation correspondant aux coûts des charges transférées jusqu'à ce que ces derniers soient réaffectés.

En cas de résiliation, les contrats éventuellement conclus par Laval Agglomération pour des biens ou des services concernant la Ville de Laval et/ou son CCAS sont automatiquement transférés à la Ville de Laval et/ou son CCAS pour la période restant à courir.

**Article 6** : Modification de la présente convention

**1 - Intégration d'un nouveau service commun**

En cas d'adoption d'un nouveau service commun, les articles premier et 4 de la présente charte seront amendés en y agréant la nouvelle entité mutualisée.

La création des services communs relève de la compétence du Comité de Pilotage, en lien avec les instances régulières des collectivités parties prenantes de la mutualisation.

**2 - Abrogation d'un service commun**

En cas d'abrogation d'un nouveau service commun, les articles premier et 4 de la présente charte seront amendés en retirant l'entité mutualisée concernée.

L'abrogation des services communs relève de la compétence du Comité de Pilotage, en lien avec les instances régulières des collectivités parties prenantes de la mutualisation.

**3 - Révision de la clé de répartition d'un ou plusieurs services communs**

Le comité de suivi des services communs peut arbitrer, avant la révision quadriennale, une révision de la clé de répartition d'un ou plusieurs services communs, à périmètre constant.

Comme indiqué ci-dessus, la création et l'abrogation des services communs relève de la compétence du Comité de Pilotage, en lien avec les instances régulières des collectivités parties prenantes de la mutualisation.

Dans ce cas, la présente charte sera amendée dans ses articles premier et 4 par voie d'avenant.

**4 - Révision quadriennale**

La présente charte sera nécessairement révisée de façon quadriennale sur la base d'un audit spécifique.

**Article 7** : Litiges

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la charte, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

Sauf impossibilité juridique ou sauf urgence, les parties recourront en cas d'épuisement des voies internes de conciliation, à la mission de conciliation prévue par l'article L. 211-4 du Code de justice administrative.

Ce n'est qu'en cas d'échec de ces voies amiables de résolution que tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention devra être porté devant la juridiction compétente.

**Article 8** : Dispositions terminales

La présente convention sera transmise en Préfecture et notifiée aux trésoriers et aux assureurs respectifs de Laval Agglomération, de la Ville de Laval et de son CCAS.

Fait à Laval, en trois exemplaires originaux, le

Pour Laval Agglomération

Monsieur le président,

Pour la ville de Laval

Monsieur le maire,

Pour le CCAS de Laval

Monsieur le président,

## **Annexe 1 : Répartition de la masse salariale par poste indicative au 01/07/2024**

### **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

Postes	% Ville	% AGGLO
DGS	50,0	50,0
Assistant(e) de Direction	50,0	50,0
Conseiller technique	10,0	90,0
DGA AHF	50,0	50,0
Assistant(e) de Direction AHF	50,0	50,0
Assistant(e) de Direction AHF	50,0	50,0
DGA TEAQ	50,0	50,0
Assistant(e) de Direction TEAQ	50,0	50,0
DGA FVE	70,0	30,0
Assistant(e) de Direction FVE	70,0	30,0
DGA PTC	80,0	20,0
Assistant(e) de Direction PTC	80,0	20,0
DGA DEU	15,0	85,0
Assistant(e) de Direction DEU	15,0	85,0

### **TRANSITIONS ET INNOVATIONS**

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur de département TIN	50,0	50,0
Conseiller(ère) en organisation	50,0	50,0
Chargé de mission démocratisation et mutualisation	15,0	85,0
Contrôleur(euse) de gestion	50,0	50,0
Contrôleur(euse) de gestion externe	60,0	40,0
Directeur(trice) - TDPAP	20,0	80,0
Chargé de mission politiques contractuelles	5,0	95,0
Directeur(trice) Transitions urbaines	90,0	10,0
Chargé de gestion immobilière	70,0	30,0
Chargé de gestion immobilière	70,0	30,0
Responsable de service (cat A)	50,0	50,0
Assistant(e) administratif(ve)	50,0	50,0
Chargé de mission	70,0	30,0
Directeur(trice)	61,0	39,0
Directeur(trice) adjoint(e)	61,0	39,0
Responsable de pôle technique	61,0	39,0
Agent d'accueil	61,0	39,0
ADMINISTRATEUR SYSTEME RESEAUX	61,0	39,0
Ingénieur informatique	61,0	39,0
Ingénieur informatique	61,0	39,0

Ingénieur informatique	<b>61,0</b>	<b>39,0</b>
RSSI	<b>61,0</b>	<b>39,0</b>
Responsable de service (cat A)	<b>61,0</b>	<b>39,0</b>
Technicien(ne)	<b>61,0</b>	<b>39,0</b>
Responsable de service (cat A)	<b>61,0</b>	<b>39,0</b>

#### VALORISATION ATTRACTIVITE PARTICIPATION

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur de département	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
Directeur.trice Communication et attractivité	<b>60,0</b>	<b>40,0</b>
Chargé(e) de communication interne	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
Responsable service marque attractivité et grands projets	<b>30,0</b>	<b>70,0</b>
Chargé(e) de communication expert digital	<b>30,0</b>	<b>70,0</b>
Responsable service éditorial plurimédia	<b>60,0</b>	<b>40,0</b>
Journaliste	<b>80,0</b>	<b>20,0</b>
Chargé.e de communication expert digital	<b>20,0</b>	<b>80,0</b>
Chargé(e) de communication expert	<b>90,0</b>	<b>10,0</b>
Photographe vidéaste	<b>80,0</b>	<b>20,0</b>
Photographe vidéaste	<b>80,0</b>	<b>20,0</b>
Responsable service comm évènement, culturelle et servicielle	<b>80,0</b>	<b>20,0</b>
Expert en communication	<b>80,0</b>	<b>20,0</b>
Expert en communication	<b>70,0</b>	<b>30,0</b>
Chargé(e) de communication généraliste	<b>80,0</b>	<b>20,0</b>
Responsable service participation citoyenne	<b>60,0</b>	<b>40,0</b>
Coordinatrice démocratie locale et citoyenneté	<b>80,0</b>	<b>20,0</b>

## PILOTAGE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur(trice) administratif et financier	60,0	40,0
Assistant(e) de Direction	60,0	40,0
Gestionnaire	60,0	40,0
Directeur(trice) administratif et financier	50,0	50,0
Responsable de pôle	50,0	50,0
Assistant(e) administratif(ve)	50,0	50,0
Assistant(e) administratif(ve)	10,0	90,0
Assistant(e) administratif(ve)	90,0	10,0
Assistant(e) administratif(ve)	60,0	40,0
Assistant(e) administratif(ve)	60,0	40,0
Assistant(e) administratif(ve)	60,0	40,0
Responsable de pôle	50,0	50,0
Agent de gestion budgétaire	65,0	35,0
Agent de gestion budgétaire	65,0	35,0
responsable financier	15,0	85,0
Directeur administratif et financier	70,0	30,0
responsable financier	70,0	30,0
responsable financier	80,0	20,0

## PILOTAGE ET TRANSVERSALITÉ SSPT

Postes	% Ville	% AG-GLO	% CCAS
DGA SSPT	30,00	5,00	65
Assistant(e) de Direction	30,00	5,00	65
Responsable de pôle	27,80	5,60	66,6
Assistant(e) administratif(ve)	27,80	5,60	66,6
Gestionnaire	27,80	5,60	66,6
Directeur.trice Innovation et développement social	30,0	10,0	60,0
Chargé de mission projets	20,0	0,0	80,0
Chargé de mission projets	80,0	0,0	20

## PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

Postes	% Ville	% AGGLO
Directrice.teur Département petite enfance et parentalité	90,0	10,0
Responsable de service Relai petite enfance	50,0	50,0

## SANTE ET HANDICAP

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur.trice Santé et handicap	<b>20,0</b>	<b>80,0</b>
Assistant(e) administratif(ve)	<b>20,0</b>	<b>80,0</b>

## CULTURES POUR TOUS

Postes	% Ville	% AGGLO
Direction département Culture	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
Direction Administration et actions culturelles	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
pôle administratif DAC mutualisé	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
responsable financier DAC	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
agent accueil DAC mutualisé	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
Responsable service événementiel et action culturelle	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>
Responsable de service (cat A)	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>
Responsable adjointe d'un service	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>
Assistant(e) administratif(ve)	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>
Archiviste	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>
Direction lecture publique et patrimoine	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
Responsable du service musées d'art MANAS	<b>90,0</b>	<b>10,0</b>
Responsable adjointe du service musées d'art MANAS	<b>90,0</b>	<b>10,0</b>

## SPORTS POUR TOUS

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur.trice de Département Sport pour tous	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
Gestionnaire administratif(ve)	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
Agent d'accueil	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
pôle administratif DAC mutualisé Tourisme	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
Directeur rayonnements sportifs et partenariats	<b>90,0</b>	<b>10,0</b>

## FINANCES

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur(trice) de département	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Directeur(trice) adjoint(e)	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Chargé(e) de mission finances	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Responsable de service (cat A)	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Responsable de service (cat A)	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Gestionnaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Agent de gestion budgétaire	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>
Gestionnaire TLPE	<b>78,0</b>	<b>22,0</b>

## COMMANDE PUBLIQUE

Postes	% Ville	% AGGLO
Responsable de service (cat A)	<b>58,0</b>	<b>42,0</b>
Assistant(e) administratif(ve)	<b>58,0</b>	<b>42,0</b>
Assistant(e) administratif(ve)	<b>58,0</b>	<b>42,0</b>
Gestionnaire	<b>58,0</b>	<b>42,0</b>

## RESSOURCES HUMAINES

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur(trice) de département	72,0	28,0
Responsable de service Pilotage, prospective, données RH	72,0	28,0
Agent d'accueil	72,0	28,0
Responsable de service (cat A)	72,0	28,0
Responsable Adjointe au service (cat A)	72,0	28,0
Gestionnaire	72,0	28,0
Responsable de service (cat A)	72,0	28,0
Assistant(e) administratif(ve)	72,0	28,0
Assistant(e) administratif(ve)	72,0	28,0
Gestionnaire	72,0	28,0
Responsable de secteur (formation)	72,0	28,0
Responsable de secteur (recrutement)	72,0	28,0
Assistant(e) administratif(ve)	72,0	28,0
Gestionnaire	72,0	28,0
Responsable de service (cat A)	72,0	28,0
Gestionnaire	72,0	28,0
Gestionnaire	72,0	28,0
Gestionnaire	72,0	28,0
Assistant(e) administratif(ve)	72,0	28,0
Responsable du pôle retraite, mobilité et accompagnement professionnel	72,0	28,0
Technicien(ne)	72,0	28,0
Technicien(ne)	72,0	28,0
Gestionnaire	72,0	28,0
Gestionnaire	72,0	28,0
Gestionnaire	72,0	28,0

## VIE CITOYENNE ET VIE INSTITUTIONNELLE

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur(trice) de Département (0,6 ETP)	60,00	40,00
Directeur de la vie institutionnelle	50,00	50,00
Adjoint (e) au responsable du service vie des instances	60,00	40,00
Gestionnaire service vie des instances	60,00	40,00
Gestionnaire assemblées	70,00	30,00
Assistant(e) administratif(ve)	80,00	20,00
Gestionnaire	30,00	70,00
Responsable de service (cat A)		100,00%
Juriste	50,00	50,00
Gestionnaire assurances	50,00	50,00
Chargé.e de mission expert	55,00	45,00

## PROXIMITÉ

Postes	% Ville	% AGGLO
Directrice de département proximité (0,1 ETP)	90,0	10,0
Direction qualité de la relation usager (0,2 ETP)	70,0	30,0
Responsable pôle propreté des locaux	50,0	50,0
Responsable service relation usager (0,3 ETP)	80,0	20,0
Assistants maire président	50,0	50,0
Assistants maire président	50,0	50,0
chauffeur maire président	70,0	30,0

## PILOTAGE ET TRANSVERSALITÉ DU SECTEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

Postes	% Ville	% AGGLO
Directrice de Département développement économique et capital humain	<b>10,0</b>	<b>90,0</b>
Directeur de Département intelligence de l'espace	<b>33,0</b>	<b>67,0</b>
Assistante de direction intelligence de l'espace	<b>33,0</b>	<b>67,0</b>
Directeur de l'urbanisme	<b>30,0</b>	<b>70,0</b>
Responsable du service prospective et planification	<b>30,0</b>	<b>70,0</b>
Responsable du pôle administratif et financier	<b>70,0</b>	<b>30,0</b>
Chargé de mission urbanisme	<b>60,0</b>	<b>40,0</b>

## MOBILITÉS DURABLES

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur(trice) de département mobilités durables	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
Direction Voirie et éclairage public	<b>70,0</b>	<b>30,0</b>
Direction des services à la mobilité	<b>20,0</b>	<b>80,0</b>
Coordonnateur administratif et financier	<b>90,0</b>	<b>10,0</b>

## RESSOURCES NATURELLES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur de département Ressources naturelles et économie circulaire (0.3 ETP)	<b>70,0</b>	<b>30,0</b>
Directeur alimentation et agriculture	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>

## NATURE ET VILLE

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur.trice Département nature en ville	<b>60,0</b>	<b>40,0</b>
responsable service centre horticole aires de jeux et terrains de sport	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
responsable de pole gestion et aménagement de terrain de sport	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
responsable service biodiversité gestion et animation	<b>30,0</b>	<b>70,0</b>

## TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES

Postes	% Ville	% AGGLO
Directeur de département transitions énergétiques	50,0	50,0
Directeur des bâtiments durables	70,0	30,0
Gestionnaire administratif.ive des dossiers techniques	70,0	30,0
Responsable de service (cat A)	50,0	50,0
Chargé(e) d'opérations	50,0	50,0
Dessinateur(trice)	50,0	50,0
Responsable de service (cat A)	50,0	50,0
Chargé(e) de gestion technique du bâtiment	70,0	30,0
Chargé(e) de gestion technique du bâtiment	70,0	30,0
Chargé(e) de gestion technique du bâtiment	70,0	30,0
Responsable de pôle	95,0	5,0
Assistant(e) administratif(ve)	95,0	5,0
Assistant(e) administratif(ve)	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Responsable d'équipe	95,0	5,0
Responsable d'équipe	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Responsable d'équipe	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Responsable d'équipe	95,0	5,0
Responsable d'équipe	95,0	5,0
Métallier(ère)	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Responsable d'équipe	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Responsable d'équipe	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Agent de maintenance	95,0	5,0
Directeur climat et énergies	50,0	50,0
Chargé de mission management de l'énergie et des fluides	70,0	30,0
Responsable de pôle	50,0	50,0
Assistant(e) administratif(ve)	50,0	50,0
Responsable d'équipe	50,0	50,0
Mécanicien(ne)	50,0	50,0
Mécanicien(ne)	50,0	50,0
Mécanicien(ne)	50,0	50,0

**Florian Bercault** : On passe à la modification du tableau des emplois permanents de Laval Agglomération. Bruno Bertier.

- **CC66- MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Bruno Bertier

I - Présentation de la décision

Il convient de mettre à jour le tableau des emplois permanents de Laval Agglomération afin de prévoir l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique (CGFP), les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

À défaut d'avoir délibéré pour chaque poste créé ou supprimé, il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités de service et de recruter et des évolutions intervenues, de modifier le tableau des emplois en respectant les obligations réglementaires.

Il est rappelé qu'aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent pas.

Il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois.

Il est proposé au conseil communautaire les modifications au tableau des emplois permanents ci-dessous :

- 1 transformation
- 46 créations nettes liées à la mutualisation,

	Total	À temps complet	À temps non complet	Net (transformations retranchées)	Observations
Transformations ou recotations	1		1	<del>                    </del>	
Suppressions	1		1		
Créations	47	46	1	46	

Soit un solde de 46 postes supplémentaires.

Ces évolutions sont liées à des nouvelles organisations de service et régularisations mais surtout aux mutualisations.

Il est rappelé qu'aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent pas.

Aussi, les modifications sont les suivantes, dans le détail :

Les postes suivants sont supprimés :

- à temps non complet

Libellé du poste	Cadre d'emploi	Cat	Filière	Quotité	Observations
Assistant.e administratif.ve et financier.ère	Adjoint administratif territorial	C	Administrative	50%	<i>Transformation</i>

Les postes suivants sont créés :

- à temps complet

Libellé du poste	Cadre d'emploi	Cat	Filière	Observations
Poste secondaire de DG	Administrateur territorial hors classe / administrateur territorial / attaché territorial / ingénieur territorial / ingénieur territorial chef / conservateur territorial du patrimoine / conservateur territorial des bibliothèques / attaché territorial de conservation du patrimoine / bibliothécaire territorial / conseiller territorial socio-éducatif / cadre territorial de santé paramédical / conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	Administrative / Technique / Culturelle / Médico-sociale / Sportive	<i>Rectification suppression (délibération de nov 23)</i>  <i>Poste mutualisé : 50 % ville – 50 % agglo</i>
Poste secondaire de DG	Administrateur territorial hors classe / administrateur territorial / attaché territorial / ingénieur territorial / ingénieur territorial chef / conservateur territorial du patrimoine / conservateur territorial des bibliothèques / attaché territorial de conservation du patrimoine / bibliothécaire territorial / conseiller territorial socio-éducatif / cadre territorial de santé paramédical / conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	Administrative / Technique / Culturelle / Médico-sociale / Sportive	<i>Rectification suppression (délibération de nov 23)</i>  <i>Poste mutualisé : 50 % ville – 50 % agglo</i>
Poste secondaire de DG	Administrateur territorial hors classe / administrateur territorial / attaché territorial / ingénieur territorial / ingénieur territorial chef / conservateur territorial du patrimoine / conservateur territorial des bibliothèques / attaché territorial de conservation du patrimoine / bibliothécaire territorial / conseiller territorial socio-éducatif / cadre territorial de santé paramédical / conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	Administrative / Technique / Culturelle / Médico-sociale / Sportive	<i>Rectification suppression (délibération de nov 23)</i>  <i>Poste mutualisé : 50 % ville – 50 % agglo</i>
Directeur.trice administratif.ve et financière SSPT	Attaché territorial / Ingénieur territorial	A	Administrative / Technique	<i>Mutualisation 2024 : 27.8 % ville – 5.6 % agglo – 66.6 % CCAS</i>
Directeur.trice Département petite enfance et parentalité	Attaché territorial / Cadre territorial de santé paramédical / Puériculteur territorial	A	Administrative / Médico-sociale	<i>Mutualisation 2024 : 90 % ville – 10 % agglo</i>

Directeur.trice des transitions urbaines	Attaché territorial / Ingénieur territorial	A	Administrative / Technique	Mutualisation 2024 : 90 % ville – 10 % ag-glo
Directeur.trice Innovation et développement social	Attaché territorial / Conseiller territorial socio-éducatif	A	Administrative / Sociale	Mutualisation 2024 : 30 % ville – 10 % ag-glo – 60% (CCAS)
Directeur.trice Santé et handicap	Attaché territorial / Cadre territorial de santé paramédical / Infirmiers territoriaux en soins généraux / Conseiller territorial socio-éducatif	A	Administrative / Médico-sociale	Mutualisation 2024 : 20 % ville – 80 % ag-glo
Directeur.trice rayonnements sportifs et partenariats	Attaché territorial / Conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	Administrative / Sportive	Mutualisation 2024 : 90 % ville – 10 % ag-glo
Directeur.trice lecture publique patrimoine	Conservateur territorial de bibliothèque / Conservateur territorial du patrimoine / Attaché de conservation territorial du patrimoine	A	Culturelle	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo
Directeur.trice voirie et éclairage public	Ingénieur territorial	A	Technique	Mutualisation 2024 : 70 % ville – 30 % ag-glo
Directeur.trice Département nature en ville	Ingénieur territorial / Attaché territorial	A	Technique / Administrative	Mutualisation 2024 : 60 % ville – 40 % ag-glo
Responsable du service communication événementielle, culturelle et servicielle	Attaché territorial	A	Administrative	Mutualisation 2024 : 80 % ville – 20 % ag-glo
Responsable du service éditorial plurimédia	Attaché territorial	A	Administrative	Mutualisation 2024 : 60 % ville – 40 % ag-glo
Responsable service événementiel et action culturelle	Attaché territorial / Professeur d'enseignement artistique	A	Administrative / Culturelle	Mutualisation 2024 : 75 % ville – 25 % ag-glo
Responsable du service musées d'art MANAS	Conservateur territorial du patrimoine / Attaché de conservation territorial du patrimoine	A	Culturelle	Mutualisation 2024 : 90 % ville – 10 % ag-glo
Responsable du service Relais petite enfance et parentalité	Puériculteur territorial / Édicateur territorial de jeunes enfants	A	Médico-sociale	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo
Responsable du service travaux, production florale et terrains de sport	Ingénieur territorial	A	Technique	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo
Responsable du service biodiversité, gestion et animation	Ingénieur territorial	A	Technique	Mutualisation 2024 : 30 % ville – 70 % ag-glo
Responsable service logistique	Ingénieur territorial / Attaché territorial	A	Technique / Administrative	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo

Responsable adjointe du service musées d'art MANAS	Attaché territorial / Attaché de conservation territorial du patrimoine	A	Administrative / Culturelle	Mutualisation 2024 : 90 % ville – 10 % ag-glo
Chargé.e de mission projets	Attaché territorial	A	Administrative	Mutualisation 2024 : 70 % ville – 30 % ag-glo
Chargé.e de mission projets SSPT	Attaché territorial	A	Administrative	Mutualisation 2024 : 20 % ville – 80 % CCAS
Chargé.e de gestion immobilière et foncière	Attaché territorial	A	Administrative	Mutualisation 2024 : 70 % ville – 30 % ag-glo
Chargé.e de gestion immobilière et foncière	Attaché territorial	A	Administrative	Mutualisation 2024 : 70 % ville – 30 % ag-glo
Chargé.e de mission SSPT	Attaché territorial	A	Administrative	Mutualisation 2024 : 80 % ville – 20 % CCAS
Expert en communication	Attaché territorial	A	Administrative	Mutualisation 2024 : 80 % ville – 20 % ag-glo
Responsable du pôle gestion et aménagement de terrain de sport	Technicien territorial	B	Technique	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo
Chargé.e de communication	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 80 % ville – 20 % ag-glo
Chargé.e de communication digitale	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 20 % ville – 80 % ag-glo
Gestionnaire administratif et financier TIN VAP	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 60 % ville – 40 % ag-glo
Gestionnaire administratif.ve Sport	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo
Gestionnaire administratif.ve SSPT	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 30 % ville – 5 % ag-glo – 65 % CCAS
Gestionnaire budgétaire et financier SSPT	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 27.8 % ville – 5.6 % ag-glo – 66.6 % CCAS
Gestionnaire financier FVE	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 70 % ville – 30 % ag-glo

Chargé.e de participation citoyenne	Rédacteur territorial / Animateur territorial	B	Administrative / Animation	Mutualisation 2024 : 80 % ville – 20 % ag-glo
Photographe-Vidéaste	Rédacteur territorial / Technicien territorial	B	Administrative / technique	Mutualisation 2024 : 80 % ville – 20 % ag-glo
Photographe – vidéaste	Technicien territorial	B	Technique	Mutualisation 2024 : 80 % ville – 20 % ag-glo
Assistant.e Archiviste	Assistant de conservation territorial	B	Culturelle	Mutualisation 2024 : 75 % ville – 25 % ag-glo
Assistant.e de direction auprès d'un DGA PTC	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo
Assistant.e de direction auprès d'un DGA FVE	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 70 % ville – 30 % ag-glo
Assistant.e du Maire-Président	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo
Assistant.e du Maire-Président	Rédacteur territorial	B	Administrative	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo
Agent d'accueil SPORTS	Adjoint administratif territorial	C	Administrative	Mutualisation 2024 : 50 % ville – 50 % ag-glo
Assistant.e administratif.ve SSPT SANTE	Adjoint administratif territorial	C	Administrative	Mutualisation 2024 : 20 % ville – 80 % ag-glo
Assistant.e administratif.ve SSPT	Adjoint administratif territorial	C	Administrative	Mutualisation 2024 : 27.8 % ville – 5.6 % ag-glo – 66.6 % CCAS

▪ à temps non complet

Libellé du poste	Cadre d'emploi	Cat	Filière	Quotité	Observations
Agent d'accueil et de vente	Adjoint administratif territorial	C	Administrative	50%	Transformation

Il convient de noter que, pour la création des postes mutualisés, la mise à jour du tableau des emplois permanents s'effectuera exceptionnellement avec effet rétroactif, la date d'évolution étant celle de l'adoption des services communs, à savoir le 5 février 2024.

Pour les autres postes, la mise à jour du TEP rentrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

## II - Impact budgétaire et financier

Ces créations ont fait l'objet d'estimatifs d'impact et d'arbitrage dans le cadre du comité de suivi et d'arbitrage RH mis en place en janvier 2023.

Le coût de ces évolutions pour la collectivité s'élèvera à 1 873 468 € pour 2024 et 2 248 393 € en année pleine.

Il convient enfin de préciser que 46 postes sont mutualisés et que, en conséquence, des refacturations sont à effectuer auprès de la Ville de Laval, dans le cadre des bilans annuels de mutualisation, estimées à 1 848 427 € pour 2024 et 2 218 112 € en année pleine.

**Bruno Bertier** : *Pour parachever cette mutualisation, il est maintenant, et c'est cette délibération qui le permet à travers le tableau des emplois permanents, de basculer 46 postes mutualisés et donc créés à l'échelle de Laval Agglomération. Vous avez la liste des postes et vous avez la clé de répartition entre la ville et l'agglomération pour chacun de ces postes. Vous dire que la mise à jour du tableau des emplois permanents s'effectuera exceptionnellement avec effet rétroactif, à savoir le 5 février 2024. Ces créations ont fait l'objet d'estimatifs d'impact et d'arbitrage dans le cadre du comité de suivi et d'arbitrage RH mis en place en janvier 2023. Et donc, le coût de ces évolutions pour la collectivité s'élèvera à 1 873 468 € pour 2024 et 2 248 393 € en année pleine. Il convient aussi de préciser que 46 postes sont mutualisés et que donc, en conséquence, des refacturations sont à effectuer auprès de la ville de Laval. Voilà l'ensemble de ces éléments.*

**Florian Bercault** : *Est-ce qu'il y a des questions, remarques ? Oui. Monsieur Charbonnier.*

**James Charbonnier** : *Bonsoir. Je n'ai pas bien compris le transfert de charges, le montant du transfert de charges de Laval à Laval Agglomération avec les 46 postes, Bruno Bertier.*

**Bruno Bertier** : *Ces 46 postes partent de la ville et vont sur l'employeur désormais. Il y a un changement d'employeur qui est Laval Agglomération. Après, vous avez vu dans la délibération, par poste, vous avez les clés de répartition. Mais au départ, l'employeur, c'est lui qui paie les bulletins de salaire. Donc, c'est le montant que je vous ai donné pour l'année 2024. L'impact budgétaire, c'est 1 873 468 € et, en année pleine 2 248 393 €. Par contre, vu la clé de répartition poste par poste, une refacturation sera faite auprès de la ville de Laval et parfois même au CCAS sur les postes qui sont mutualisés.*

**James Charbonnier** : *Merci.*

**Bruno Bertier** : *François, si tu veux? Non, c'est bon.*

**Florian Bercault** : *Nicole Bouillon. Et Samia Sultani ensuite.*

**Nicole Bouillon** : *C'était juste pour savoir ce que ce montant représentait par rapport à la masse salariale globale de Laval Agglomération. Ces transferts de postes. Quelle est la masse salariale, autrement dit, de Laval, là ?*

**François Berrou** : *Alors, je vais prendre ça tout de suite.*

**Florian Bercault** : *Normalement, ça ne change pas grand-chose aux chiffres, parce qu'en fait c'est refacturé à la ville de Laval. C'est un transfert. Par contre, la dynamique sera partagée en fonction des clés de répartition, c'est pour ça que l'on a d'abord adopté la charte financière de mutualisation et ensuite le transfert. On est dans la même dynamique qui est enclenchée depuis 2015 sur cette mutualisation.*

**François Berrou** : *La masse salariale 2023 mutualisée est d'un total de 10 287 000 € sur la masse mutualisée sachant que la masse mutualisée à venir sera un peu plus importante que ça, puisqu'il n'y a là qu'une partie qui a été mutualisée sur 2023. On va sur 12 M€ environ de masse salariale mutualisée.*

**Florian Bercault** : Samia Soultani.

**Samia Soultani** : Merci. Pour commencer, une remarque, parce que c'est vrai que vous parliez tout à l'heure de la mobilisation des agents. Ce qu'ils reprochent entre autres, c'est l'organigramme et l'organisation qui désormais se fait par département. Et je vois dans ces tableaux une majorité de postes créés de catégorie A, de directeurs et de directrices, alors que c'est l'un des éléments qui est reproché à l'organisation au niveau de la ville, par les syndicats et les agents, parce qu'ils ont besoin de plus de moyens sur le terrain et plus de postes sur le terrain et je pense que ces directeurs sont plutôt au niveau administratif. C'est un choix que vous faites, mais, en tout cas, il me semble que c'était l'une de leurs doléances qui n'a malheureusement pas été entendue.

Et deux questions sur le poste de directeur/directrice de département petite enfance et parentalité, ainsi que le poste de directeur ou directrice de participation citoyenne. Comment est-ce que cette clé de répartition a-t-elle été déterminée ? Parce qu'il me semble que tout ce qui est en lien avec la petite enfance est plutôt de l'ordre de la ville. Donc là, je vois que c'est 90 % ville et 10 % agglomération. Et pour la partie participation citoyenne, c'est 80 % ville et 20 % agglomération. À quoi correspondent ces 20 % et 10 % précisément pour ces deux postes en particulier ?

**Florian Bercault** : Bruno Bertier, Christine Droguet pour la petite enfance.

**Christine Droguet** : Pour la petite enfance, le pourcentage correspond au RPE qui travaille avec le RPE de Loiron-Ruillé.

**Bruno Bertier** : Je voulais simplement dire, globalement d'ailleurs pour tous les postes : d'abord, nous, élus, on n'est surtout pas intervenu dans ces clés de répartition. C'est vraiment du travail qui a été fait pour chaque service. Et donc, ils ont regardé la réalité du temps de travail de chacun et la clé de répartition. C'est pour ça que le comité de suivi sera là pour vérifier chaque année si les clés de répartition sont toujours en adéquation avec nos organisations et les charges de travail des uns et des autres et c'est bien pour cela qu'il y aura une révision quadriennale, qui sera là pour vérifier si globalement, l'organisation telle qu'elle est présentée aujourd'hui supporte ces clés de répartition. Donc vraiment, là, aujourd'hui, ce qui est présenté, c'est la réalité, la réalité du quotidien pour chacun des postes. Et cela a été le fruit d'un travail collectif de l'ensemble de notre collectivité, des trois collectivités en l'occurrence.

**Florian Bercault** : Et je pense qu'il ne faut pas opposer les catégories A avec les catégories C. C'est très malsain, même. L'objectif, c'est effectivement de revaloriser tout le monde à sa juste valeur et créer les postes là où il y a des besoins. Il y a une technicité au sein de Laval Agglomération nouvelle avec beaucoup de politiques publiques, de transfert de charges, de transfert de compétences en permanence.

Je parlais encore ce matin de l'habitat avec l'État qui transfère sans le dire par délégation les aides à la pierre. C'est un exemple qui demande une technicité là où à la ville il y aurait davantage besoin peut-être de catégorie C, voire de catégorie B, en termes de création de postes, ce que l'on a fait dans différentes politiques publiques, que ce soit propreté, espace public, que ce soit police municipale. Voilà. Je pense que c'est important de prendre le bilan dans son ensemble et c'est comme ça que l'on construit effectivement le dialogue avec les organisations syndicales, mais on a bien reçu évidemment l'alerte et c'est pour cela que j'ai donné toute latitude à la nouvelle Directrice Générale des Services d'infléchir, pour faire atterrir cette nouvelle organisation pour que chacun puisse s'y retrouver convenablement tout en traitant la question managériale. Je reviens dessus. C'est l'un des chantiers que j'ai mentionné dans mon interpellation. On s'aperçoit avec Bruno Bertier et Laurent Paviot qu'il y a encore

*trop de questions managériales non traitées avec des fiches de postes qui ne sont toujours pas rédigées, avec des entretiens annuels qui ne sont pas réalisés comme il se doit, avec des lenteurs en matière de recrutement dans certains services. Donc je crois que chacun a sa place et l'augmentation de la masse salariale n'est que le reflet d'une politique plutôt ambitieuse au service de nos agents pour fournir le service public qui est attendu par nos concitoyens. Donc je pense que l'on y répond pour partie, mais c'est là-dessus que l'on est en train de discuter les uns et les autres, donc c'est évidemment la DGS qui est missionnée pour cela.*

**Samia Soultani** : *Désolée de revenir sur mon intervention. Il ne s'agit pas d'opposer les catégories, bien entendu. On a besoin de l'ensemble des catégories pour faire fonctionner une collectivité. C'est une évidence. En fait, une armée avec 10 généraux, 40 colonels et un soldat sur le terrain ne peut que perdre. C'est ça le sujet : il faut équilibrer entre les catégories et il ne faut pas créer plusieurs couches au niveau du management, parce que du coup, le cap n'est pas clair, il n'y a pas de vision. Les syndicats l'ont dit clairement : il y a un ordre et un contre-ordre. Donc, il faut absolument faire attention pour assurer cet équilibre avec les agents qui sont sur le terrain et qui rendent le service public. Je ne sous-estime pas le travail qui est bien entendu effectué par les managers bien évidemment, mais c'est un équilibre à avoir et la création de ces départements est probablement à revoir, parce que cela crée plusieurs managers, plusieurs postes de décision qui probablement finalement influencent la qualité de la décision et la qualité des ordres. Donc c'est juste de veiller à cet équilibre qui est très important.*

**Florian Bercault** : *Oui, je vous rejoins totalement et c'est le mot à la mode en ce moment, la clarification. La clarification des niveaux hiérarchiques et ce qui est attendu par les uns et les autres me paraissent essentiels. L'objectif de la nouvelle organisation était d'amoindrir le nombre de directeurs généraux adjoints, mais de mettre en place un management intermédiaire plus renforcé, puisqu'avec des compétences transversales et sur deux collectivités, voire trois, ville, agglomération, CCAS. Donc c'est vraiment l'objectif. Visiblement, tout n'a pas été compris, digéré. Et donc, c'est en train de se mettre en œuvre. J'ai bon espoir que l'atterrissage permette du mieux et du mieux-être. C'est vraiment tout ce que l'on souhaite collectivement et on y mettra toute notre énergie, tout comme la Direction générale. Donc vraiment, j'ai bien reçu cinq sur cinq votre message et je le partage. Je ne peux pas être plus clair.*

*Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Je vous propose donc de voter. Donc c'est adopté, je vous remercie.*

N° 066/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LAVAL  
AGGLOMÉRATION

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29, R2313-3 et L2313-1,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L313-1, L542-2, L542-3 et L542-4,

Vu les délibérations d'abrogation / création de services communs du conseil communautaire du 5 février 2024,

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des emplois permanents au regard des évolutions intervenues depuis la dernière délibération de mise à jour du tableau des emplois permanents cette année,

Vu l'avis du comité social territorial du 11 janvier, du 30 mai et du 12 juin 2024,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

Les postes suivants sont supprimés :

- à temps non complet

Libellé du poste	Cadre d'emploi	Cat	Filière	Quotité
Assistant.e administratif.ve et financier.ère	Adjoint administratif territorial	C	Administrative	50%

Les postes suivants sont créés :

- à temps complet

Libellé du poste	Cadre d'emploi	Cat	Filière
Poste secondaire de DG (FVE)	Administrateur territorial hors classe / administrateur territorial / attaché territorial / ingénieur territorial / ingénieur territorial chef / conservateur territorial du patrimoine / conservateur territorial des bibliothèques / attaché territorial de conservation du patrimoine / bibliothécaire territorial / conseiller territorial socio-éducatif / cadre territorial de santé paramédical / conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	Administrative / Technique / Culturelle / Médico-sociale / Sportive
Poste secondaire de DG	Administrateur territorial hors classe / administrateur territorial / attaché territorial / ingénieur territorial / ingénieur territorial chef / conservateur territorial du patrimoine / conservateur territorial des bibliothèques / attaché territorial de conservation du patrimoine / bibliothécaire territorial / conseiller territorial socio-éducatif / cadre territorial de santé paramédical / conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	Administrative / technique / culturelle / Médico-sociale / Sportive
Poste secondaire de DG	Administrateur territorial hors classe / administrateur territorial / attaché territorial / ingénieur territorial / ingénieur territorial chef / conservateur territorial du patrimoine / conservateur territorial des bibliothèques / attaché territorial de conservation du patrimoine / bibliothécaire territorial / conseiller territorial socio-éducatif / cadre territorial de santé paramédical / conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	Administrative / technique / culturelle / Médico-sociale / Sportive

Directeur.trice administratif.ve et financier.e SSPT	Attaché territorial / Ingénieur territorial	A	Administrative / Technique
Directeur.trice Département petite enfance et parentalité	Attaché territorial / Cadre territorial de santé paramédical / Puériculteur territorial	A	Administrative / Médico-sociale
Directeur.trice des transitions urbaines	Attaché territorial / Ingénieur territorial	A	Administrative / Technique
Directeur.trice Innovation et développement social	Attaché territorial / Conseiller territorial socio-éducatif	A	Administrative / Sociale
Directeur.trice Santé et handicap	Attaché territorial / Cadre territorial de santé paramédical / Infirmiers territoriaux en soins généraux / Conseiller territorial socio-éducatif	A	Administrative / Médico-sociale
Directeur.trice rayonnements sportifs et partenariats	Attaché territorial / Conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	Administrative / Sportive
Directeur.trice lecture publique patrimoine	Conservateur territorial de bibliothèque / Conservateur territorial du patrimoine / Attaché de conservation territoriale du patrimoine	A	Culturelle
Directeur.trice voirie et éclairage public	Ingénieur territorial	A	Technique
Directeur.trice Département nature en ville	Ingénieur territorial / Attaché territorial	A	Technique / Administrative
Responsable du service communication événementielle, culturelle et servicielle	Attaché territorial	A	Administrative
Responsable du service éditorial plurimédia	Attaché territorial	A	Administrative
Responsable service événementiel et action culturelle	Attaché territorial / Professeur d'enseignement artistique	A	Administrative / Culturelle
Responsable du service musées d'art MANAS	Conservateur territorial du patrimoine / Attaché de conservation territoriale du patrimoine	A	Culturelle
Responsable du service Relais petite enfance et parentalité	Puériculteur territorial / Éducateur territorial de jeunes enfants	A	Médico-sociale
Responsable du service travaux, production florale et terrains de sport	Ingénieur territorial	A	Technique
Responsable du service biodiversité, gestion et animation	Ingénieur territorial	A	Technique
Responsable service logistique	Ingénieur territorial / Attaché territorial	A	Technique / Administrative
Responsable adjointe du service musées d'art MANAS	Attaché territorial / Attaché de conservation territoriale du patrimoine	A	Administrative / Culturelle
Chargé.e de mission projets	Attaché territorial	A	Administrative
Chargé.e de mission projets SSPT	Attaché territorial	A	Administrative
Chargé.e de gestion immobilière et foncière	Attaché territorial	A	Administrative
Chargé.e de gestion immobilière et foncière	Attaché territorial	A	Administrative
Chargé.e de mission SSPT	Attaché territorial	A	Administrative
Expert en communication	Attaché territorial	A	Administrative

Responsable du pôle gestion et aménagement de terrain de sport	Technicien territorial	B	Technique
Chargé.e de communication	Rédacteur territorial	B	Administrative
Chargé.e de communication digitale	Rédacteur territorial	B	Administrative
Gestionnaire administratif et financier TIN VAP	Rédacteur territorial	B	Administrative
Gestionnaire administratif.ve Sport	Rédacteur territorial	B	Administrative
Gestionnaire administratif.ve SSPT	Rédacteur territorial	B	Administrative
Gestionnaire budgétaire et financier SSPT	Rédacteur territorial	B	Administrative
Gestionnaire financier FVE	Rédacteur territorial	B	Administrative
Chargé.e de participation citoyenne	Rédacteur territorial / Animateur territorial	B	Administrative / Animation
Photographe-Vidéaste	Rédacteur territorial / Technicien territorial	B	Administrative / technique
Photographe – vidéaste	Technicien territorial	B	Technique
Assistant.e Archiviste	Assistant de conservation territorial	B	Culturelle
Assistant.e de direction auprès d'un DGA PTC	Rédacteur territorial	B	Administrative
Assistant.e de direction auprès d'un DGA FVE	Rédacteur territorial	B	Administrative
Assistant.e du Maire-Président	Rédacteur territorial	B	Administrative
Assistant.e du Maire-Président	Rédacteur territorial	B	Administrative
Agent d'accueil SPORTS	Adjoint administratif territorial	C	Administrative
Assistant.e administratif.ve SSPT SANTE	Adjoint administratif territorial	C	Administrative
Assistant.e administratif.ve SSPT	Adjoint administratif territorial	C	Administrative

▪ à temps non complet

Libellé du poste	Cadre d'emploi	Cat	Filière	Quotité
Agent d'accueil et de vente	Adjoint administratif territorial	C	Administrative	50 %

## Article 2

Pour la création des postes mutualisés, la mise à jour du tableau des emplois permanents s'effectuera exceptionnellement avec effet rétroactif, la date d'évolution étant celle de l'adoption des services communs, à savoir le 5 février 2024.

Pour les autres postes, la mise à jour du tableau des emplois permanents rentrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

## Article 3

Les crédits nécessaires sont inscrits, chaque année, au budget primitif et font l'objet, le cas échéant, de décision modificative.

Article 4

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 6 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Vincent Paillard et Mickaël Marquet).**

**Florian Bercault** : *On passe à l'affectation des résultats pour l'exercice 2023. François Berrou.*

- **CC67 – AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2023**

Rapporteur : François Berrou

I - Présentation de la décision

Le compte administratif 2023 de Laval Agglomération fait apparaître des excédents d'exploitation sur les budgets principal, terrains, transports, réalité virtuelle, eau régie, assainissement régie et plateforme ferroviaire.

Conformément aux instructions comptables M57, M4, il convient d'affecter ces résultats.

Il vous est proposé de les affecter prioritairement à la couverture des besoins en financement de la section d'investissement (compte 1068) puis, si nécessaire en excédent reporté (002).

II - Impact budgétaire et financier

Les conséquences des décisions d'affectation seront présentées au budget supplémentaire.

**François Berrou** : *Oui, affectation des résultats tels qu'ils ont été présentés lors de la présentation du compte administratif avec l'affectation pour la couverture des besoins en financement de la section d'investissement. Donc report en excédents reportés. Au total, l'ensemble des résultats représente 26,3 M€ avec les propositions budget par budget, au total de 7,5 M€, au compte 1068 par rapport au besoin de financement de la section d'investissement et 18,8 M€ en résultats reportés. Donc, bien entendu, je peux les reprendre un par un tels qu'ils sont dans la délibération. Je préfère vous la présenter en masse globale. Mais bien entendu, si les uns ou les autres souhaitent que l'on y revienne budget par budget pour l'affectation du résultat, c'est possible.*

**Florian Bercault** : *Est-ce qu'il y a des questions, remarques ? Non. Je vous propose donc de voter l'affectation des résultats.*

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

N° 067/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2023

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, R2311-12, R2311-14,

Vu les instructions comptables M4 et M57,

Considérant l'approbation des comptes administratifs 2023 de Laval Agglomération,

Considérant les besoins de financement de la section d'investissement du budget principal et des budgets annexes, étant précisé que ces besoins sont définis par le résultat de l'exercice, cumulé aux résultats antérieurs et au solde des reports,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er : **AU BUDGET PRINCIPAL**

Résultat de l'exercice :	8 032 170,23 €
Résultat antérieur :	257 273,62 €
Résultat cumulé à affecter :	8 289 443,85 €

Besoin de financement en investissement	1 690 186,03 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	1 690 186,03 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	6 599 257,82 €

Article 2 : **AU BUDGET ANNEXE TERRAINS**

Résultat de l'exercice	933 349,66 €
Résultat antérieur	- 37 276,23 €
Résultat cumulé à affecter :	896 073,43 €

Besoin de financement en investissement	5 744 757,61 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068 Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0.00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créateur) -002	896 073,43 €

Article 3 : **AU BUDGET ANNEXE BÂTIMENTS**

Résultat de l'exercice	- 622.84 €
Résultat antérieur	98 408,67 €
Résultat cumulé à affecter	97 785,83 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créateur) -002	97 785,83 €

Article 4 : **AU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**

Résultat de l'exercice :	13,56 €
Résultat antérieur :	377 292,42 €
Résultat cumulé à affecter :	377 305,98 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	377 305,98 €

Article 5 : **AU BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS**

Résultat de l'exercice :	- 27 067,75 €
Résultat antérieur :	2 759 956,81 €
Résultat cumulé à affecter :	2 732 889,06 €

Besoin de financement en investissement	885 574,32 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	885 574,32 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	1 847 314,74 €

Article 6 : **AU BUDGET ANNEXE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE**

Résultat de l'exercice :	160 019,84 €
Résultat antérieur :	251,79 €
Résultat cumulé à affecter :	160 271,63 €

Besoin de financement en investissement	143 576,01 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	143 576,01 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	16 695,62 €

Article 7 : **AU BUDGET ANNEXE PDELM (PGO)**

Résultat de l'exercice :	- 530,44 €
Résultat antérieur :	- 3 767,66 €
Résultat cumulé à affecter :	- 4 298,10 €
Besoin de financement en investissement	0.00 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0,00 €
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) -002-	- 4 298,10 €

Article 8 : **AU BUDGET ANNEXE EAU RÉGIE**

Résultat de l'exercice :	1 013 269,55 €
Résultat antérieur :	6 517 247,00 €
Résultat cumulé à affecter :	7 530 516,55 €
Besoin de financement en investissement	3 117 981,16 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	3 117 981,16 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	4 412 535,39 €

Article 9 : **AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT RÉGIE**

Résultat de l'exercice :	358 085,92 €
Résultat antérieur :	5 033 457,17 €
Résultat cumulé à affecter :	5 391 543,09 €
Besoin de financement en investissement	1 655 858,95 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	1 655 858,95 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	3 735 684,14 €

Article 10 : **AU BUDGET ANNEXE PLATEFORME FERROVIAIRE**

Résultat de l'exercice :	147 066,76 €
Résultat antérieur :	647 313,69 €
Résultat cumulé à affecter :	794 380,45 €

Besoin de financement en investissement	0.00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0.00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	794 380,45 €

Article 11

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 12

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soutani, Chantal Grandière et Marie-Cécile Clavreul).**

**Florian Bercault** : *On passe à l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement pour le budget supplémentaire 2024.*

- **CC68- ACTUALISATION ET CRÉATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024**

Rapporteur : François Berrou

I - Présentation de la décision

La procédure de l'AP/CP déroge au principe d'annualité budgétaire. Elle permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des opérations de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports.

Une autorisation de programme (AP) constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour un programme. Le crédit de paiement (CP) constitue la limite supérieure des dépenses mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre de l'autorisation de programme correspondante. L'équilibre budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Il est ainsi évité de geler des crédits dans le budget, qui n'auraient pas été utilisés dans l'année et auraient été reportés (et donc financés pour un besoin d'équilibre budgétaire).

Plusieurs projets nécessitent une mise à jour de crédits dans le cadre du budget supplémentaire 2024 et du tableau des AP/CP. Les AP/CP modifiées sont les suivantes :

- les terrains synthétiques de Loiron-Ruilé, Louverné et Saint-Ouën-des-Toits (programme 2022), seront financés par le FEDER pour 500 000 € avec un encaissement prévu pour 2024 de 300 000 € ;

- le programme de délégation de l'État des aides à la pierre est abondé en dépenses et en recettes de 1 700 000 €.

Ce programme a été élaboré en 2018 et a besoin d'être réévalué, du fait d'une bonne atteinte des objectifs de production de logements sociaux, avec des modalités de financement plus avantageuses de l'État et une opération de résidence sociale importante (ADOMA pour 849 k€ en 2023) ;

- le programme local de l'habitat nécessite une augmentation de 35 500 € de crédits de paiements pour 2024.

Le PLH arrive à échéance le 31 décembre 2024 et va être prorogé de 2 ans, le temps nécessaire pour élaborer le 5<sup>e</sup> PLH.

Le budget total en dépenses du PLH prorogé sera de 24 870 0000 € pour 8 ans (2019-2026) contre 19 000 000 € pour la version du PLH précédente sur 6 ans (2019-2024).

soit une moyenne de dépenses par an de 3 108 506 € contre 3 166 667 € précédemment ;

- les marchés en cours d'attribution pour la révision du PLUI et du SCOT conditionnent une modification de l'AP de 630 000 € à 1 002 800 € (offre maximum), les crédits de paiements 2024 restent identiques,

- La Fonderie de Port-Brillet : l'avenant n° 2 à la convention de mandat et les dépenses complémentaires liées aux évolutions du périmètre de déconstruction nécessitent une augmentation de l'AP pour 278 700 € sans modifier les CP 2024 ;

- le programme d'achat des bus électriques : il convient de corriger une erreur matérielle lors de l'établissement du budget primitif de 1 070 000 € ;

- les travaux de la station d'avitaillement des bus ont été décalés et les crédits 2023 sont réinscrits ;

- la construction de l'usine des eaux suppose une augmentation des crédits de paiement 2024 de 2 463 000 € à cause de l'avancement des travaux, des révisions de prix et des avenants des lots 3 et 4, mais reste contenue dans l'enveloppe de 42 M€.

Deux programmes sont terminés et les AP sont clôturées :

- ESIEA 2022-2023,
- Liaison RD 900 –RD 31.

II - Impact budgétaire et financier

Voir annexe jointe.

**François Berrou** : *Par rapport à la fois au budget primitif et à des décisions modificatives qui ont pu être votées, l'objet de cette délibération avant de présenter le budget supplémentaire et également de présenter les modifications qu'il peut y avoir en autorisation de programme et puis aussi éventuellement en crédits de paiement quand cela est nécessaire pour l'année 2024.*

*Il y a plusieurs projets qui sont concernés. Premièrement, tout ce qui concerne les terrains synthétiques : Loiron-Ruillé, Louverné et Saint-Ouën-des-Toits avec un financement de Fonds européen de développement régional (FEDER) qui n'était donc pas au budget principal (BP) pour 500 000 € en autorisations de paiement (AP), avec un encaissement prévu pour 2024 de 300 000 €, donc qu'on retrouvera au budget supplémentaire en crédits paiement. Donc ensuite, il y a tout ce qui est du programme de délégation de l'État des aides à la pierre qui est à la fois abondé en dépenses et en recettes pour 1,7 M€. C'est un programme qui avait été élaboré en 2018, donc avait besoin d'être réévalué en fait à la fois lié à la bonne atteinte des objectifs de production de logements et puis avec aussi des modalités de financement « plus avantageuses de l'État », entre guillemets. C'est bien sûr en valeur absolue, ce n'est pas forcément en valeur relative si on tient compte de l'augmentation des coûts.*

*Il y a également tout ce qui concerne le Programme local de l'habitat qui nécessite une augmentation des crédits de paiement de 35 500 € pour 2024. Par ailleurs, le programme local de l'habitat (PLH) arrive à échéance le 31 décembre 2024 et il va être prorogé de deux ans, le temps nécessaire pour élaborer le cinquième PLH.*

*Ensuite, est également concernée l'AP qui concerne tout ce qui est révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). L'AP avait été indiquée à 630 000 €. Donc là, l'AP est relevée à 1 002 800 €. Mais qui est l'offre maximum, je pense que cela n'atteindra pas ce montant-là, mais en tout cas, on prévoit l'autorisation de paiement par rapport à cela, sachant que les crédits de paiement pour 2024 restent identiques.*

*Ensuite, il y a également tout ce qui est l'AP pour la fonderie de Port-Brillet par rapport à ce qui avait été inscrit jusqu'à présent au niveau de l'AP. Une augmentation pour 278 700 € sans modifier les crédits de paiement 2024.*

*Ensuite, le programme d'achat des bus électriques. C'est un aspect d'une erreur matérielle avec l'achat de bus électriques pour 1 070 000 € qui n'avait pas été inscrit. Ensuite, les travaux de la station d'avitaillement des bus, qui ne change rien pour l'AP, mais qui a été décalés. Donc les crédits 2023 sont réinscrits.*

*Par ailleurs, la construction de l'usine des eaux, suppose une augmentation des crédits de paiements 2024 de 2 463 000 €, liée à l'avancement des travaux et aux avenants des lots 3 et 4. Mais, au global, on reste dans l'enveloppe de 42 M€. C'est une augmentation des crédits de paiement en 2024, mais pas une augmentation de l'AP globale.*

*Par ailleurs, deux programmes sont terminés et donc les AP sont clôturées. C'est l'école d'ingénieurs informatique (ESIEA) 2022-2023 et la liaison RD900 et RD31.*

*La proposition est d'adopter les modifications des autorisations de paiement et de crédits de paiement tel que je viens de les exposer, qui seront donc reprises, si c'est voté, dans le budget supplémentaire pour les crédits de paiement.*

**Florian Bercault** : *Merci. Est-ce qu'il y a des questions sur cette délibération ? Non. Je vous propose donc de voter. Donc c'est adopté, merci.*

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

N° 068/2024

#### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

#### ACTUALISATION ET CRÉATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu les instructions codificatrices M57 et M4,

Considérant la nécessité d'actualiser les autorisations de programme et les crédits de paiement,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

#### DÉLIBÈRE

Article 1er

Les autorisations de programme et crédits de paiement concernés, sont votées selon les montants figurant dans le tableau joint en annexe.

Article 2

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Sultani, Chantal Grandière et Marie-Cécile Clavreul).**

053-200083392-20240617-S4-CC-068-2024-DE

Les ACP délégués ont en vertu  
de l'art. 10 de la loi n° 2015-912 du 26 juillet 2015  
relative à la simplification du CP est modifié sont en bleu  
Les ACP dont le montant de l'AP est  
révisé sont en orange  
Révisé par le préfet le 27/06/2024

Mise en ligne : 27/06/2024	Intitulé de Programmation	version	Budget	Montant AP	HT/TTC	Montant réalisé au 31/12/2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Reste à Répartir
	2011 - PLH global	V18-2024	Principal	17 002 792	TTC	15 358 004	134 000			1 500 788
	2011 - PLH global	V17-2022	Principal	17 002 792	TTC	15 257 164				
	2011 - PLH global	V16-2022	Principal	17 002 792	TTC	13 860 321				
	2011 - PLH global	V15-2021	Principal	17 002 792	TTC	12 727 471				
	2011 - PLH global	V14-2020	Principal	17 002 792	TTC	11 971 633				
	2011 - PLH global	V13-2019	Principal	17 002 792	TTC	11 035 405				
	2011 - PLH global	V12-2018	Principal	17 002 792	TTC	9 330 122				
	2011 - PLH global	V11-2017	Principal	17 002 792	TTC	8 385 007				
	2011 - PLH global	V10-2016	Principal	17 002 792	TTC	7 047 730				
	2011 - PLH global	V9-2016	Principal	17 002 792	TTC	7 047 730				
	2011 - PLH global	V8-2015	Principal	17 002 792	TTC	5 621 362				
	2011 - PLH global	V7-2015	Principal	17 002 792	TTC	5 375 640				
	2011 - PLH global	V6-2014	Principal	17 002 792	TTC	4 355 121				
	2011 - PLH global	V5-2013	Principal	17 002 792	TTC	2 530 951				
	2011 - PLH global	V4-2013	Principal	17 002 792	TTC	2 530 951				
	2011 - PLH global	V3-2013	Principal	17 002 792	TTC	2 530 951				
	2011 - PLH global	V2-2012	Principal	17 002 792	TTC	604 514				
	2011 - PLH global	V1-2012	Principal	17 002 792	TTC	604 514				
	2011 - PLH global	V1-2012	Principal	16 353 500	TTC	604 514				
	2011 - PLH global	V0-2011	Principal	16 353 500	TTC					
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V12-2024	Principal	1 362 000	TTC	1 238 316	24 400			90 284
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V11-2023	Principal	1 362 000	TTC	1 228 704				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V10-2022	Principal	1 362 000	TTC	1 037 067				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V9-2021	Principal	1 362 000	TTC	871 738				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V8-2020	Principal	1 362 000	TTC	807 573				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V7-2019	Principal	1 362 000	TTC	486 768				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V6-2018	Principal	1 056 000	TTC	347 514				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V5-2017	Principal	1 056 000	TTC	347 514				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V4-2016	Principal	1 056 000	TTC	277 664				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V3-2015	Principal	1 056 000	TTC	184 151				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V2-2014	Principal	1 056 000	TTC	90 300				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V1-2012	Principal	1 056 000	TTC	0				
	2012 - Habitat Crédits délégués Etat Aides à la Pierre 2012-2017	V0-2012	Principal	1 056 000	TTC	0				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V12-2024	Principal	5 953 740	TTC	3 601 456	408 000			1 963 455
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V11-2023	Principal	5 953 740	TTC	3 512 917				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V10-2022	Principal	5 953 740	TTC	3 469 417				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V9-2021	Principal	5 953 740	TTC	3 469 417				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V8-2021	Principal	5 953 740	TTC	3 391 328				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V7-2020	Principal	5 953 740	TTC	3 223 421				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V6-2019	Principal	5 953 740	TTC	2 852 974				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V5-2018	Principal	5 953 740	TTC	1 620 192				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V4-2018	Principal	5 973 795	TTC	1 069 520				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V4-2016	Principal	5 973 795	TTC	794 019				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V3-2015	Principal	5 973 795	TTC	600 723				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V2-2015	Principal	5 455 000	TTC	550 473				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V1-2014	Principal	4 721 000	TTC	75 595				
	2013 - PEM (Pôle d'Echange Multimodal)	V0-2013	Principal	4 721 000	TTC	0				
	2017 - LIAISON ROUTIERE RD900 - RD31	V8-2023	Principal	4 400 000	TTC	407 303				3 912 617
	2017 - LIAISON ROUTIERE RD900 - RD31	V7-2022	Principal	4 400 000	TTC	328 000				
	2017 - LIAISON ROUTIERE RD900 - RD31	V6-2021	Principal	4 400 000	TTC	328 000				
	2017 - LIAISON ROUTIERE RD900 - RD31	V5-2021	Principal	4 400 000	TTC	328 000				
	2017 - LIAISON ROUTIERE RD900 - RD31	V4-2020	Principal	4 400 000	TTC	0				
	2017 - LIAISON ROUTIERE RD900 - RD31	V3-2019	Principal	3 600 000	TTC	0				
	2017 - LIAISON ROUTIERE RD900 - RD31	V2-2019	Principal	3 600 000	TTC	0				
	2017 - LIAISON ROUTIERE RD900 - RD31	V1-2018	Principal	3 600 000	TTC	0				
	2017 - LIAISON ROUTIERE RD900 - RD31	V0-2017	Principal	3 600 000	TTC	0				
	2018 - POLE CULTUREL	V10-2023	Principal	27 400 000	TTC	26 791 696	604 695			3 607
	2018 - POLE CULTUREL	V9-2022	Principal	27 400 000	TTC	17 263 413				
	2018 - POLE CULTUREL	V8-2021	Principal	27 400 000	TTC	11 171 096				
	2018 - POLE CULTUREL	V7-2020	Principal	27 400 000	TTC	3 722 497				
	2018 - POLE CULTUREL	V6-2019	Principal	27 400 000	TTC	3 452 495				
	2018 - POLE CULTUREL	V5-2019	Principal	27 400 000	TTC	3 452 495				
	2018 - POLE CULTUREL	V4-2014	Principal	23 172 000	TTC	3 452 495				
	2018 - POLE CULTUREL	V3-2018	Principal	23 172 000	TTC	199 934				
	2018 - POLE CULTUREL	V2-2018	Principal	23 172 000	TTC	199 934				
	2018 - POLE CULTUREL	V1-2018	Principal	23 172 000	TTC	190 000				
	2018 - POLE CULTUREL	V0-2017	Principal	23 172 000	TTC					
	2019 - HABITAT Crédits Etat Aides à la Pierre 2019-2024	V7-2024	Principal	3 800 000	TTC	252 000	165 200			3 382 720
	2019 - HABITAT Crédits Etat Aides à la Pierre 2019-2024	V6-2024	Principal	2 100 000	TTC	252 000	165 200			1 682 720
	2019 - HABITAT Crédits Etat Aides à la Pierre 2019-2024	V5-2023	Principal	2 100 000	TTC	195 925				
	2019 - HABITAT Crédits Etat Aides à la Pierre 2019-2024	V4-2022	Principal	2 100 000	TTC	80 713				
	2019 - HABITAT Crédits Etat Aides à la Pierre 2019-2024	V3-2022	Principal	1 500 000	TTC	80 713				
	2019 - HABITAT Crédits Etat Aides à la Pierre 2019-2024	V2-2021	Principal	1 500 000	TTC	71 713				
	2019 - HABITAT Crédits Etat Aides à la Pierre 2019-2024	V1-2020	Principal	1 500 000	TTC	0				
	2019 - HABITAT Crédits Etat Aides à la Pierre 2019-2024	V0-2019	Principal	1 500 000	TTC	0				
	2019 - ECHANGEUR AUTOROUTIER BONCHAMP	V30-2022	Principal	4 092 000	TTC	382 702	0			3 709 298
	2019 - ECHANGEUR AUTOROUTIER BONCHAMP	V2-2021	Principal	4 092 000	TTC	224 244				
	2019 - ECHANGEUR AUTOROUTIER BONCHAMP	V1-2020	Principal	4 092 000	TTC	0				
	2019 - ESEA 2019-2022	V5-2023	Principal	395 000	TTC	281 961				133 139
	2019 - ESEA 2019-2022	V4-2022	Principal	395 000	TTC	227 696				
	2019 - ESEA 2019-2022	V3-2021	Principal	395 000	TTC	107 287				
	2019 - ESEA 2019-2022	V2-2020	Principal	395 000	TTC	0				
	2019 - ESEA 2019-2022	V1-2019	Principal	395 000	TTC	0				
	2019 - ESEA 2019-2022 (contrat en cours)	V0-2019	Principal	67 500	TTC	0				
	2019 - PLH 4 - 2019-2024	V8-2024	Principal	24 878 946	TTC	4 020 502	2 719 290			18 139 157
	2019 - PLH 4 - 2019-2024	V7-2024	Principal	19 000 000	TTC	3 924 544	2 683 750			12 391 706
	2019 - PLH 4 - 2019-2024	V6-2023	Principal	19 000 000	TTC	2 571 823				
	2019 - PLH 4 - 2019-2024	V4-2022	Principal	19 000 000	TTC	1 039 333				
	2019 - PLH 4 - 2019-2024	V3-2021	Principal	19 000 000	TTC	354 240				
	2019 - PLH 4 - 2019-2024	V2-2021	Principal	18 000 000	TTC	354 240				
	2019 - PLH 4 - 2019-2024	V1-2020	Principal	18 000 000	TTC	13 473				
	2019 - PLH 4 - 2019-2024	V0-2019	Principal	15 800 000	TTC	0				

**Florian Bercault** : *On va passer à l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables.*  
*François Berrou.*

- **CC69- ADMISSIONS EN NON-VALEUR DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES**

Rapporteur : François Berrou

#### I - Présentation de la décision

La trésorière principale informe qu'elle n'a pu opérer le recouvrement de certaines créances en raison de la modicité des sommes, de l'insolvabilité de certains débiteurs ou de la disparition de ces derniers.

Pour le budget principal, il s'agit d'impayés concernant :

- des facturations de l'école de musique pour 208 € TTC.

Au budget bâtiment, les créances concernent des loyers et charges impayés pour un montant total de 60 763,13 € HT.

Pour le budget déchets, il s'agit d'impayés concernant :

- des dépôts déchetterie pour 544,49 € HT.

Au budget eau régie, les créances concernent des impayés pour un montant total de 14 197,23 € HT pour la partie eau et un montant total de 10 797,02 € HT pour la partie assainissement.

Au budget assainissement régie, les créances concernent des impayés pour un montant total de 428,15 € HT.

Par ailleurs, il est nécessaire de corriger la délibération n° 164/2023 du conseil communautaire du 27 novembre 2023 suite au non assujettissement à la TVA des titres de recettes mis en non valeurs au budget principal.

#### II - Impact budgétaire et financier

Les sommes énumérées ci-après devront être admises en non valeurs :

D'une part, sur présentation de justificatifs, il apparaît que ces sommes représentent :

- 208 € TTC au budget principal,
- 60 763,13 € HT sur le budget bâtiment,
- 544,49 € HT sur le budget déchets,
- 24 994,25 € HT au budget eau dont 10 797,02 € à réaffecter au budget assainissement,
- 428,15 € HT sur le budget assainissement.

D'autre part, en raison d'une erreur sur la délibération n° 164/2023 du conseil communautaire du 27 novembre 2023 où il était précisé la mention suivante : "Sur présentation de justificatifs, il apparaît que ces sommes représentent :

- 3 134,05 € TTC au budget principal,
- 4 455,23 € HT au budget principal".

Il est nécessaire de remplacer l'observation erronée par :

"Sur présentation de justificatifs, il apparaît que ces sommes représentent :

- 3 134,05 € TTC au budget principal,
- 5 346,28 € TTC au budget principal".

**François Berrou** : C'est l'admission en non-valeur, y compris après que la trésorerie a essayé d'opérer le recouvrement de certaines créances. Il y a certaines créances qui sont jugées irrécouvrables, soit parce que les sommes sont modiques, soit par rapport à l'insolvabilité de certains débiteurs ou le fait qu'il n'existe plus. Pour le budget principal, c'est une facturation de l'école de musique pour 208 € TTC. Au budget bâtiments, qui est le montant le plus important, ce sont des loyers et charges impayés pour 60 763,13 € HT. Pour le budget déchets, ce sont des impayés concernant des dépôts en déchèterie pour 544,49 €. Ensuite, au budget eau et régie, des impayés pour un montant total de 14 197,23 € pour la partie eau et un montant total de 10 797,02 € pour la partie assainissement. Ce sont des aspects de jeu interne en matière de budget, mais au total, ce sont bien les 14 197,23 € et 10 797,02 € et ensuite au budget assainissement régie, les créances concernent les impayés pour 428,15 €.

Par ailleurs, il y a une petite erreur matérielle à corriger sur la délibération N° 164 / 2023 avec un montant qui avait été porté à 4 455,23 € HT au budget principal, alors qu'il était inscrit à 5 346,28 € TTC. Voilà pour ce qui concerne les propositions en matière de créances en non-valeur que l'on va donc également retrouver dans le budget supplémentaire.

**Florian Bercault** : Merci. Oui : James Charbonnier et Mickaël Marquet.

**James Charbonnier** : Est-ce que c'est possible de savoir à quoi correspondent les loyers impayés ? Parce que c'est un gros montant quand même.

**François Berrou** : Oui, oui, c'est un gros montant. Effectivement. C'est une entreprise qui n'a pas payé.

**James Charbonnier** : Il y a en a deux. C'est marqué « deux ».

**François Berrou** : Oui, deux personnes, parce qu'en fait, il y a deux titres. Donc, c'est une entreprise. Le montant est essentiellement pour « titres de loyers et charges locatives » pour 60 375 €. Je ne sais pas si je peux donner le nom.

**Florian Bercault** : On se tient à votre disposition pour donner les noms après le conseil. Mickaël Marquet

**Mickaël Marquet** : Moi, ce que je voulais demander, c'est que, ça s'arrête à 2022 parce que la clôture de l'exercice était à 2022, mais est-ce que cette entreprise est toujours en place ? Et est-ce qu'aujourd'hui, elle paie ses loyers, ou est-ce qu'elle n'est plus en place et donc les locaux sont disponibles ou loués à une autre entité ?

**François Berrou** : Ce sont des impayés qui datent de 2014 à 2022, donc l'entreprise n'est plus là. Oui, a priori, oui.

**Florian Bercault** : Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Non. Je vous propose donc de voter cette délibération. Donc c'est adopté, je vous remercie.

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

ADMISSION EN NON-VALEUR DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Considérant que la trésorière principale du Pays de Laval n'a pu recouvrer certaines créances,

Qu'elle a sollicité et justifié l'admission en non-valeur des créances suivantes :

- 208 € TTC au budget principal,
- 60 763,13 € HT sur le budget bâtiment,
- 544,49 € HT sur le budget déchets,
- 24 994,25 € HT au budget eau dont 10 797,02 € à réaffecter au budget assainissement,
- 428,15 € HT sur le budget assainissement,

Considérant qu'il est nécessaire de corriger la délibération n° 164/2023 du conseil communautaire du 27 novembre 2023 suite au non assujettissement à la TVA des titres de recettes mis en non valeurs au budget principal,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les créances irrécouvrables désignées ci-après sont admises en non-valeur :

- 208 € TTC au budget principal,
- 60 763,13 € HT sur le budget bâtiment,
- 544,49 € HT sur le budget déchets,
- 24 994,25 € HT au budget eau dont 10 797,02 € à réaffecter au budget assainissement,
- 428,15 € HT sur le budget assainissement.

Article 2

Les crédits budgétaires nécessaires à cette opération sont inscrits au budget supplémentaire.

Article 3

Afin de corriger une erreur de saisie sur la délibération n° 164/2023 du conseil communautaire du 27 novembre 2023, les créances irrécouvrables désignées ci-après sont admises en non-valeur :

- 3 134,05 € TTC au budget principal,
- 5 346,28 € TTC au budget principal.

#### Article 4

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

#### Article 5

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20240617-S4-CC-069-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prélet: 27/06/2024

Mis en ligne: 27/06/2024

CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR - CREANCES ETEINTES			
BUDGET	REDEVABLES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Budget Principal	Impayés (liste 6494640111) ( 1 personne) - Titres EM 2018 à 2023	208,00 €	208,00 €
	<b>Total budget principal</b>	<b>208,00 €</b>	<b>208,00 €</b>
Budget Batiment	Impayés (liste 6790560411) (LAVAL AGGLO) ( 2 personne) - Titre loyers et charges locatives (2014 à 2022)	60 375,63 €	72 450,76 €
	- Titre charges locatives (2018)	387,50 €	465,00 €
	<b>Total Budget Batiment</b>	<b>60 763,13 €</b>	<b>72 915,76 €</b>
Budget Transports	Impayés (liste ) (LAVAL AGGLO) ( personnes)		
	<b>Total budget Transports</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Budget Déchets	Impayés (liste 6594930211) (LAVAL AGGLO) ( 1 personne) - 3 Titres (2023) - depot dechetterie	544,49 €	653,39 €
	<b>Total budget Déchets</b>	<b>544,49 €</b>	<b>653,39 €</b>
Budget Eau régie	Impayés (liste 6535530111) (LAVAL AGGLO) ( 10 personnes) - Partic EAU	3 114,23 €	3 285,52 €
	- Partic Assainissement	2 390,32 €	2 629,35 €
	Impayés (liste 6422430111) (LAVAL AGGLO) ( 74 personnes) - Partic EAU	11 083,00 €	11 692,56 €
	- Partic Assainissement	8 406,70 €	8 490,77 €
<b>Total Budget Eau régie</b>	<b>24 994,25 €</b>	<b>26 098,20 €</b>	
Budget Assainissement régie	Impayés (liste 6426040411) (LAVAL AGGLO) (22 personnes) - Partic Assainissement	428,15 €	470,96 €
	<b>Total Budget Assainissement régie</b>	<b>428,15 €</b>	<b>470,96 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>86 938,03 €</b>	<b>100 346,31 €</b>

**Florian Bercault** : *On passe au bilan financier 2023 de la mutualisation. François Berrou.*

- **CC70- BILAN FINANCIER 2023 DE LA MUTUALISATION**

Rapporteur : François Berrou

I - Présentation de la décision

**1 - Bilan financier des services du périmètre historique de la mutualisation : services administratifs, techniques et de la culture**

- Historique des mutualisations des services administratifs

Au cours de l'exercice 2015, un processus de mutualisation des services a été initié entre la ville de Laval et Laval Agglomération.

Ainsi, ont été mutualisés, par délibérations : le service des assemblées, la direction générale adjointe (DGA) ressources (services ressources humaines, finances, informatique, affaires juridiques, commande publique), puis ce fut le tour de la mission performance.

En décembre 2015, la création d'un service commun « direction générale » a été actée par la ville de Laval et Laval Agglomération.

Enfin, en décembre 2016, la ville de Laval et Laval Agglomération ont décidé de mutualiser le service des archives.

En juin 2015, une charte financière a été validée par délibérations, par le conseil communautaire et le conseil municipal. Ces derniers ont acté les clés d'une répartition financière pour l'ensemble des services administratifs mutualisés entre la ville et l'agglomération. Cette répartition s'appuie sur la masse salariale historique de chacune des collectivités.

En décembre 2016, de nouvelles délibérations ont été adoptées pour assurer une cohérence des pratiques et un meilleur suivi.

Elles ont pour objectif :

- d'abroger la délibération initiale de la charte financière de 2015,
- de regrouper, sous un même document, les règles existantes de répartition financière de toutes les fonctions supports administratives mutualisées, à savoir l'ensemble des services communs créés (entre le 1<sup>er</sup> avril 2015 et le 1<sup>er</sup> janvier 2017),
- d'uniformiser ces règles.

Un avenant n° 1 a été acté par délibération en décembre 2018. Il valorise la répartition financière d'un loyer et charges de 16 €/mois/m<sup>2</sup> de bureau occupé par les services mutualisés.

Un avenant n° 2 a été validé par délibération en décembre 2019. Il vient préciser les pourcentages de clé de répartition entre les deux collectivités en 2020 et en 2021.

Ainsi, conformément à ce dernier avenant, les taux qui s'appliquent au 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont : 71,74 % pour la ville de Laval et 28,26 % pour Laval Agglomération.

#### - Historique des mutualisations des services techniques

Dans le cadre du processus de mutualisation, en décembre 2016, la ville de Laval et Laval Agglomération ont décidé, par délibération, de mutualiser la direction des bâtiments et garage. Puis, en décembre 2017, les services communs suivants ont ensuite été créés : "Direction générale adjointe services urbains et infrastructures", "Direction générale adjointe aménagement environnement" et "Service stratégie environnementale", le tout à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

Une charte financière sur la mutualisation des fonctions techniques a été actée par délibérations en décembre 2016.

Un avenant n° 1 à la charte financière a été approuvé en décembre 2017. Il étend le périmètre de la charte financière de décembre 2016 aux services communs suivants : "Direction générale adjointe services urbains et infrastructures", "Direction générale adjointe aménagement environnement" et "Service stratégie environnementale" à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

Un avenant n° 2, a été validé par délibérations en décembre 2018. Il vient préciser les pourcentages de clé de répartition "masse salariale" entre les deux collectivités.

Ainsi, depuis 2018, les pourcentages sont les suivants : 79,99 % pour la ville de Laval et 20,01 % pour Laval Agglomération.

La démarche est quasi la même que pour la mutualisation des services administratifs, sauf pour les charges liées au fonctionnement de l'atelier et du garage, pour lesquelles des clés de répartition spécifiques ont été déterminées :

Trois clés de répartition ont ainsi été prévues selon le type de dépense :

1. en fonction de la masse salariale historique pour les salaires et les frais d'administration ;
2. en fonction du temps d'intervention pour les consommables et petits équipements liés au fonctionnement de l'atelier ;
3. en fonction du nombre de véhicules pour les consommables et petits équipements liés au fonctionnement du garage.

#### - Historique des mutualisations des services de la culture

La mutualisation des services initiée en 2015 s'est poursuivie en décembre 2018, la ville de Laval et Laval Agglomération ont décidé de mutualiser la "direction générale adjointe culture tourisme sport et son pôle administratif et financier" (à compter du 31 décembre 2018).

En décembre 2019, un avenant n° 1 a validé, par délibérations de la ville de Laval et Laval Agglomération, l'extension de la "direction générale adjointe culture tourisme sport et son pôle administratif et financier" - avec la création de la "direction administration".

Pour la DGA Culture, il a été décidé d'inclure les modalités financières de cette mutualisation dans la convention, annexées aux délibérations de décembre 2018, actant la mutualisation de la direction générale adjointe culture tourisme sport.

L'avenant n° 1 aux délibérations décembre 2019, sur l'extension de ce service commun, a également précisé les clés de répartition des charges depuis 2018.

Ainsi, pour 2021, les taux sont : 31,01 % pour Laval Agglomération et 68,99 % pour la ville de Laval.

#### Dispositions communes à l'ensemble des services du périmètre historique

Une procédure de versement a été définie dans les chartes financières. Un préfinancement sur l'attribution de compensation de la ville a été retenu ; la régularisation finale se faisant par l'émission d'un titre de recettes auprès la ville de Laval.

De plus, il a été prévu dans ces chartes financières que la participation à l'investissement des services mutualisés se fasse sur la base d'une facturation et de l'émission d'un titre de recettes auprès de la ville de Laval assise sur les clés de répartition en cours.

- Évolution commune des clés de répartition des charges mutualisées à partir de juin 2023 pour l'ensemble des services du périmètre historique

Depuis juin 2023 de nouvelles clés de répartition, plus représentatives de l'activité des services pour chaque collectivité, ont été déterminées parallèlement à la réorganisation et à l'extension du périmètre mutualisé validé au comité social territorial de Laval Agglomération, de la ville de Laval et de son CCAS en date du 11 mai 2023.

En 2023, année de transition, elles ont été appliquées pour ventiler la masse salariale de juin à décembre entre la ville et l'aggl. (en 2024 elles seront appliquées à l'ensemble des charges mutualisées conformément à la charte financière en cours d'élaboration). Les nouvelles clés de répartition ont été déterminées par mission ou par service, voir direction et sont spécifiques à chacun. Elles sont indiquées dans chacune des nouvelles conventions de services communs.

Le bilan financier 2023 de ces mutualisations est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

Les clés de répartition affichées correspondent à la moyenne entre les anciennes clés appliquées sur la masse salariale de janvier à mai 2023, et les nouvelles clés appliquées sur la masse salariale de juin à décembre 2023.

	Périmètre historique						SOUS TOTAL 1	
	Services ADMIN		Services TECHNIQUES		DGA CULTURE		% clé	€
	% clé	€	% clé	€	% clé	€		
<b>● Fonctionnement</b>								
Coûs de fonctionnement		302 325		164 427		2 274		469 025
Loyers et charges		256 712		196 567		14 099		467 378
Masse salariale		5 491 832		2 507 747		319 862		8 319 441
Dépenses totales		6 050 868		2 868 740		336 235		9 255 843
Recettes totales		-4 731		-14 640		-266		-19 637
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>		<b>6 046 138</b>		<b>2 854 100</b>		<b>335 969</b>		<b>9 236 207</b>
<b>dont part Agglo</b>	<b>32,8%</b>	<b>1 985 389</b>	<b>25,7%</b>	<b>740 192</b>	<b>41,3%</b>	<b>138 714</b>	<b>31,0%</b>	<b>2 864 296</b>
<b>dont part Ville</b>	<b>67,2%</b>	<b>4 060 749</b>	<b>74,3%</b>	<b>2 113 908</b>	<b>58,7%</b>	<b>197 254</b>	<b>69,0%</b>	<b>6 371 911</b>
<b>dont part CCAS</b>								
- pré-financement forfaitaire ville sur AC		-3 180 000		-2 165 000		-209 000		-5 554 000
- masse salariale mut ville (juin à déc 2023)								-108 950
- charges à régulariser		2 253		-111 203				
<b>= SOLDE à FACTURER à la VILLE</b>		<b>883 002</b>		<b>-162 295</b>		<b>-11 746</b>		<b>708 961</b>
- masse salariale mut CCAS (juin à déc 2023)								
<b>= SOLDE à REMBOURSER au CCAS</b>								
<b>● Investissement</b>								
<b>Charges nettes d'investissement</b>		<b>28 848</b>		<b>108 374</b>		<b>1 526</b>		<b>138 749</b>
<b>dont part Agglo</b>	<b>28%</b>	<b>8 153</b>	<b>20%</b>	<b>22 101</b>	<b>31%</b>	<b>473</b>	<b>22,1%</b>	<b>30 727</b>
<b>* dont part Ville à FACTURER</b>	<b>72%</b>	<b>20 696</b>	<b>80%</b>	<b>86 273</b>	<b>69%</b>	<b>1 053</b>	<b>77,9%</b>	<b>108 022</b>

## Fonctionnement :

Le coût net total de fonctionnement des services mutualisés pour 2023 est de 9.2 M€, dont 6.4 M€ à la charge de la ville de Laval et 2.9 M€ à la charge de Laval Agglomération.  
La ville a déjà préfinancé à hauteur de 5.55 M€ à travers la diminution de son attribution de compensation.

Certaines charges supportées par la ville sont à déduire du montant dû. Il s'agit, principalement, des loyers des locaux occupés par les services mutualisés hébergés dans des bâtiments de la Ville (0.1 M€).

=> Un versement d'un montant de 708 961 € sera émis par la ville de Laval au bénéfice de Laval Agglomération.

## Investissement :

Les dépenses d'investissement des services administratifs mutualisés s'élèvent à 138 749 € en 2023, dont 108 022 € à charge de la ville.

=> Un versement d'un montant de 108 022 € sera émis par la ville de Laval au bénéfice de Laval Agglomération.

## **2 - Bilan financier de la mutualisation pour le nouveau périmètre**

Le périmètre mutualisé s'est élargi suite à la réorganisation des services dont la mise en place effective a été validée en juin 2023 après avis au comité social territorial de Laval Agglomération, de la ville de Laval et de son CCAS en date du 11 mai 2023.

Pour 2023, la nouvelle charte financière étant en cours d'élaboration, seule la masse salariale correspondant à ces nouveaux périmètres mutualisés est prise en compte à partir de juin 2023. Sa ventilation entre les différentes collectivités est calculée en fonction des nouvelles clés de répartition.

Le bilan financier 2023 de ces mutualisations est synthétisé dans le tableau ci-dessous :

	<b>Nouveau périmètre</b>	
	% clé	€
<b>● Fonctionnement</b>		
Coûs de fonctionnement		0
Loyers et charges		0
Masse salariale		1 968 434
Dépenses totales		1 968 434
Recettes totales		0
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>		<b>1 968 434</b>
dont part Agglo	34,6%	681 499
dont part Ville	57,9%	1 140 014
dont part CCAS	7,5%	146 920
- pré-financement forfaitaire ville sur AC		0
- masse salariale mut ville (juin à déc 2023)		-1 018 416
- charges à régulariser		49 406
<b>= SOLDE à FACTURER à la VILLE</b>		<b>171 005</b>
- masse salariale mut CCAS (juin à déc 2023)		-220 000
<b>= SOLDE à REMBOURSER au CCAS</b>		<b>-73 080</b>
<b>● Investissement</b>		
<b>Charges nettes d'investissement</b>		
dont part Agglo		
* dont part Ville à FACTURER		

### Fonctionnement :

Le coût total de fonctionnement des services mutualisés sur le nouveau périmètre, pour 2023, est de 1.98 M€, dont 1.1 M€ à la charge de la ville de Laval, 0.68 M€ à la charge de Laval Agglomération, et 0.15 M€ à charge du CCAS.

Le calcul des parts de chaque collectivité provient de l'application des nouvelles clés de répartition appliquées aux montants de charges correspondants (masse salariale de chaque agent)

La part ville s'élève à 1 140 014 €, mais certains agents mutualisés étaient encore dans les effectifs de la ville. Leur masse salariale vient donc en déduction de la part de charges à rembourser par la ville. La ville est donc au final débitrice de 171 k€ vis-à-vis de l'agglomération pour 2023 pour ce seul périmètre.

=> Un versement d'un montant de 171 005 € sera émis par la ville de Laval au bénéfice de Laval Agglomération.

La part du CCAS s'élève à 146 920 €, mais certains agents mutualisés étaient encore dans les effectifs du CCAS en 2023. Leur masse salariale vient donc en déduction de la part de charges à porter par le CCAS. Ce dernier est donc au final créditeur de 73 k€ vis-à-vis de l'agglomération pour ce seul périmètre sur 2023.

=> Un versement d'un montant de 73 080 € sera émis par Laval Agglomération au bénéfice du CCAS.

## **II - Impacts budgétaires et financiers**

<b>1 - Total des compléments de participation à verser par la VILLE</b>	<b>987 988 €</b>
- dont en section de fonctionnement	879 966 €
- dont en section d'investissement	108 022 €

Il correspond aux participations suivantes :

- fonctionnement services mutualisés du périmètre historique	708 961
- fonctionnement services mutualisés des nouveaux périmètres	171 005
- investissement services mutualisés du périmètre historique	108 022

### *Évolution du solde à charge de la ville entre 202 / 2023 sur le périmètre historique*

*- Les charges de fonctionnement ont baissé de 103 k€ sur ce périmètre entre 2022 et 2023. Les loyers sont stables, les frais de fonctionnement ont baissé de 20 k€, et les frais de masse salariale (net des remboursements d'assurances) ont baissé de 80 k€.*

*Malgré l'augmentation naturelle de la masse salariale (avancement d'échelon, réformes statutaires,..) celle-ci baisse du fait des vacances de postes plus importantes sur ce périmètre en 2023 qu'en 2022.*

*À noter que si les charges de fonctionnement ont baissé de - 103 k€ au global sur le périmètre, la part de charges de la ville baisse de -565 k€. Cette amplification de la baisse des charges pour la ville vient du changement des clés de répartition. Depuis juin 2023 de nouvelles clés de répartition, plus représentatives de l'activité des services pour chaque collectivité, ont été déterminées. L'impact du changement de clés a conduit à baisser la part des charges contribuant aux activités dédiées à la ville d'environ 470 k€, et d'augmenter d'autant celle relevant des activités agglomération.*

- Enfin les charges d'investissement ont augmenté de 58 k€, dont 47 € à charge de la ville. En 2023, trois véhicules ont été acquis pour les services mutualisés de la direction des bâtiments.

**2 - Total du complément de participation à recevoir par le - 73 080 €**

**CCAS**

\_en section de fonctionnement

Il correspond à la participation du CCAS pour les services mutualisés des nouveaux périmètres, nette du montant de la masse salariale mutualisée toujours dans les effectifs du CCAS en 2023 (donc préfinancé par celui-ci).

**François Berrou** : *Par rapport au bilan financier de la mutualisation 2023, avec peut-être, une année un peu particulière, par rapport à cet aspect-là du bilan de mutualisation, avec le périmètre historique tel qu'il existait en matière de services communs, avec l'application des nouvelles clés de répartition à partir de juin et des anciennes clés de janvier à juin. Et puis, également, une extension des services communs avec un nouveau périmètre. L'ensemble donnant ce qui est présenté, c'est-à-dire qu'en charges nettes de fonctionnement mutualisé, l'ensemble représente 11 204 640 € net, des petites recettes, avec l'essentiel sur cette somme qui est représentée par la masse salariale pour 10 287 874 €. Avec une répartition qui donne 3 545 000 € pour l'agglomération, 7 511 925 € pour la ville et 146 920 € pour le Centre communal d'action sociale (CCAS). Sachant qu'il y a, par rapport à la mutualisation, un préfinancement forfaitaire de la ville sur l'autorisation de crédit (AC) qui est de 5 554 000 € qui vient en déduction de la part ville. Il y a ensuite également la masse salariale mutualisée de juin à décembre 2023 qui était à la charge de la ville, puisque, de façon effective, cela se passe comme en 2024, mais dans la clé de répartition, cette masse salariale-là, qui est mutualisée était portée par la ville et puis il y a quelques autres charges à régulariser, ce qui veut dire qu'il y a un solde à facturer à la ville par l'agglomération de 879 966 € et un solde à rembourser au CCAS (même raison) avec le nouveau périmètre, une masse salariale qui était portée par le CCAS, avec un solde à rembourser au CCAS de 73 080 €. Ça, c'est pour la partie fonctionnement.*

*Ensuite, sur les charges nettes d'investissement, 138 749 € dont 30 727 € pour l'agglomération et 108 022 € pour la ville, ce qui fait qu'au niveau de la facturation (financement plus investissement) à la ville, 987 988 € qui est donc dû par la ville à l'agglomération. Et puis, il y a également l'aspect d'impact, un versement à rembourser au CCAS de 73 080 €.*

**Florian Bercault** : *Voilà pour l'année 2023. Est-ce qu'il y a des questions, remarques ? Non. Je vous propose donc de voter.*

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter le bilan financier pour l'exercice 2023 des services mutualisés :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

BILAN FINANCIER 2023 DE LA MUTUALISATION

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu l'article 1609 nones C-VI du code général des impôts,

Vu les délibérations n° S463-PAGFVG-1 du conseil municipal du 22 juin 2015 et n° 25/2015 du conseil communautaire du 29 juin 2015 et relatives à la charte financière de mutualisation de la direction générale adjointe ressources et du service des assemblées,

Vu les délibérations n° S466-PAGFVG-7 du conseil municipal en date du 14 décembre 2015 et n° 090/2015 du conseil communautaire en date du 21 décembre 2015 relatives à la création d'un service commun « direction générale »,

Vu les délibérations n° S466-PAGFVG-9 du conseil municipal en date du 14 décembre 2015 et n° 92/2015 du conseil communautaire en date du 21 décembre 2015 relatives à l'avenant n° 1 de la charte financière de mutualisation de la direction générale adjointe ressources et du service des assemblées,

Vu les délibérations n° S473-PAGFVG-6 du conseil municipal en date du 19 décembre 2016 et n° 148/2016 du conseil communautaire en date du 12 décembre 2016 relatives à la création d'un service commun « archives »,

Vu les délibérations n° S488-PAGFGV-1 du conseil municipal du 19 novembre 2018 et n° 139/2018 du conseil communautaire en date du 10 décembre 2018,

Vu les délibérations n° S495-PAGFVG-7 du conseil municipal en date du 9 décembre 2019 et n° 223/2019 du conseil communautaire en date du 16 décembre 2019 relatives à l'avenant n° 2 à la charte financière de la mutualisation des fonctions supports administratives du 12 décembre 2016,

Vu la charte financière de la mutualisation des fonctions supports administratives, son avenant n° 1 et son avenant n° 2,

Vu les délibérations n° 150/2016 du conseil communautaire du 12 décembre 2016 n° S473-PAGFVG-8 et PAGFGV-12 du conseil municipal en date du 19 décembre 2016 relatives à la création du service commun direction des bâtiments, entre la ville de Laval et Laval Agglomération, et à la charte financière de la mutualisation des fonctions des supports techniques,

Vu les délibérations n° S483-PAGFVG-4 du conseil municipal en date du 18 décembre 2017 et n° 146/2017 du conseil communautaire en date du 11 décembre 2017 relatives à la création d'un service commun entre la ville de Laval et Laval Agglomération « direction générale adjointe services urbains et infrastructures »,

Vu les délibérations n° S483-PAGFVG-5 du conseil municipal en date du 18 décembre 2017 et n° 147/2017 du conseil communautaire en date du 11 décembre 2017 relatives à la création d'un service commun entre la ville de Laval et Laval Agglomération « direction générale adjointe aménagement environnement »,

Vu les délibérations n° S483-PAGFVG-6 du conseil municipal en date du 18 décembre 2017 et n° 148/2017 du conseil communautaire en date du 11 décembre 2017 relatives à la création d'un service commun entre la ville de Laval et Laval Agglomération « stratégie environnementale »,

Vu les délibérations n° S483-PAGFVG-7 du conseil municipal en date du 18 décembre 2017 et n° 149/2017 du conseil communautaire en date du 11 décembre 2017 relatives à l'avenant n°1 de la charte financière de la mutualisation des fonctions des supports techniques,

Vu les délibérations n° S488-PAGFVG-14 du conseil municipal en date du 19 novembre 2018 et n° 138/2018 du conseil communautaire en date du 10 décembre 2018 relatives à l'avenant n° 2 de la charte financière de la mutualisation des fonctions des supports techniques,

Vu la charte financière de la mutualisation des fonctions techniques, son avenant n° 1 et son avenant n° 2,

Vu les délibérations n° S489-PAGFVG-11 du conseil municipal en date du 17 décembre 2018 et n° 130/2018 du conseil communautaire en date du 10 décembre 2018 et relatives à la convention de création d'un service commun "direction générale adjointe culture tourisme sport",

Vu les délibérations n° S495-PAGFVG-9 du conseil municipal en date du 9 décembre 2019 et n° 214/2019 du conseil communautaire en date du 16 décembre 2019 relatives à l'avenant n 1 de la convention de création d'un service commun "direction générale adjointe culture tourisme sport",

Vu la convention relative à la création d'un service commun "direction générale adjointe culture tourisme sport" et son avenant n° 1,

Vu l'avis du comité social territorial de Laval Agglomération, de la ville de Laval et de son CCAS en date du 11 mai 2023,

Vu le schéma de mutualisation de Laval Agglomération adopté en date du 18 décembre 2023,

Vu l'avis du comité social territorial de Laval Agglomération, de la ville de Laval et de son CCAS en date du 11 janvier 2024,

Vu les délibérations n° RHTF-4-n°526 du conseil municipal en date du 12 février 2024, n°012/2024 du conseil communautaire en date du 5 février 2024, et relatives à l'adoption et abrogation de services communs", et de celle du conseil d'administration du CCAS en date du 22 février 2024, relative à l'adoption d'un service commun "pilotage et transversalité solidarités et soins pour tous" entre Laval Agglomération, le Ville de Laval et le CCAS,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

Le conseil communautaire adopte le bilan financier pour l'exercice 2023 du périmètre historique de la mutualisation entre la ville de Laval et Laval Agglomération (ce périmètre correspond aux services administratifs, techniques, et de la culture mutualisés entre 2015 et 2022).

Périmètre historique								
	Services ADMIN		Services TECHNIQUES		DGA CULTURE		SOUS TOTAL 1	
	% clé	€	% clé	€	% clé	€	% clé	€
<b>● Fonctionnement</b>								
Coûts de fonctionnement		302 325		164 427		2 274		469 025
Loyers et charges		256 712		196 567		14 099		467 378
Masse salariale		5 491 832		2 507 747		319 862		8 319 441
<b>Dépenses totales</b>		<b>6 050 868</b>		<b>2 868 740</b>		<b>336 235</b>		<b>9 255 843</b>
Recettes totales		-4 731		-14 640		-266		-19 637
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>		<b>6 046 138</b>		<b>2 854 100</b>		<b>335 969</b>		<b>9 236 207</b>
<b>dont part Agglo</b>	32,8%	1 985 389	25,7%	740 192	41,3%	138 714	31,0%	2 864 296
<b>dont part Ville</b>	67,2%	4 060 749	74,3%	2 113 908	58,7%	197 254	69,0%	6 371 911
<b>dont part CCAS</b>								
- pré-financement forfaitaire ville sur AC		-3 180 000		-2 165 000		-209 000		-5 554 000
- masse salariale mut ville (juin à déc 2023)								
- charges à régulariser		2 253		-111 203				-108 950
<b>= SOLDE à FACTURER à la VILLE</b>		<b>883 002</b>		<b>-162 295</b>		<b>-11 746</b>		<b>708 961</b>
- masse salariale mut CCAS (juin à déc 2023)								
<b>= SOLDE à REMBOURSER au CCAS</b>								
<b>● Investissement</b>								
<b>Charges nettes d'investissement</b>		<b>28 848</b>		<b>108 374</b>		<b>1 526</b>		<b>138 749</b>
<b>dont part Agglo</b>	28%	8 153	20%	22 101	31%	473	22,1%	30 727
<b>* dont part Ville à FACTURER</b>	72%	20 696	80%	86 273	69%	1 053	77,9%	108 022

## Article 2

Le conseil communautaire adopte le bilan financier de la mutualisation, pour l'exercice 2023, des nouveaux périmètres mutualisés depuis juin 2023 entre la ville de Laval, son CCAS et Laval Agglomération.

	Nouveau périmètre	
	% clé	€
<b>● Fonctionnement</b>		
Coûts de fonctionnement		0
Loyers et charges		0
Masse salariale		1 968 434
Dépenses totales		1 968 434
Recettes totales		0
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>		<b>1 968 434</b>
dont part Agglo	34,6%	681 499
dont part Ville	57,9%	1 140 014
dont part CCAS	7,5%	146 920
- pré-financement forfaitaire ville sur AC		0
- masse salariale mut ville (juin à déc 2023)		-1 018 416
- charges à régulariser		49 406
<b>= SOLDE à FACTURER à la VILLE</b>		<b>171 005</b>
- masse salariale mut CCAS (juin à déc 2023)		-220 000
<b>= SOLDE à REMBOURSER au CCAS</b>		<b>-73 080</b>
<b>● Investissement</b>		
<b>Charges nettes d'investissement</b>		
dont part Agglo		
* dont part Ville à FACTURER		

## Article 3

La ville de Laval devra rembourser à Laval Agglomération un montant de 879 966 € en section de fonctionnement et un montant de 108 022 € en section d'investissement.

Un versement de 73 080 € sera émis au profit du CCAS en remboursement des charges de fonctionnement avancées par ce dernier.

## Article 4

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

## Article 5

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Sultani, Chantal Grandière et Marie-Cécile Clavreul).**

	Périmètre historique				Nouveau périmètre		TOTAL
	Services ADMIN % clé €	Services TECHNIQUES % clé €	DGA CULTURE % clé €	SOUS TOTAL 1 % clé €	SOUS TOTAL 2 % clé €		
<b>● Fonctionnement</b>							
Coûts de fonctionnement	302 325	164 427	2 274	469 025	0	469 025	
Loyers et charges	256 712	196 567	14 099	467 378	0	467 378	
Masse salariale	5 491 832	2 507 747	319 862	8 319 441	1 968 434	10 287 874	
Dépenses totales	6 050 868	2 868 740	336 235	9 255 843	1 968 434	11 224 277	
Recettes totales	-4 731	-14 640	-266	-19 637	0	-19 637	
<b>Charges nettes de fonctionnement 2023</b>	<b>6 046 138</b>	<b>2 854 100</b>	<b>335 969</b>	<b>9 236 207</b>	<b>1 968 434</b>	<b>11 204 640</b>	
dont part Agglo	32,8% 1 985 389	25,7% 740 192	41,3% 138 714	31,0% 2 864 296	34,6% 681 499	31,6% 3 545 794	
dont part Ville	67,2% 4 060 749	74,3% 2 113 908	58,7% 197 254	69,0% 6 371 911	57,9% 1 140 014	67,0% 7 511 925	
dont part CCAS					7,5% 146 920	1,3% 146 920	
- pré-financement forfaitaire ville sur AC	-3 180 000	-2 165 000	-209 000	-5 554 000	0	-5 554 000	
- masse salariale mut ville (juin à déc 2023)					-1 018 416	-1 018 416	
- charges à régulariser	2 253	-111 203		-108 950	49 406	-59 544	
<b>= SOLDE à FACTURER à la VILLE</b>	<b>883 002</b>	<b>-162 295</b>	<b>-11 748</b>	<b>708 961</b>	<b>171 005</b>	<b>879 966</b>	
- masse salariale mut CCAS (juin à déc 2023)					-220 000	-220 000	
<b>= SOLDE à REMBOURSER au CCAS</b>					<b>-73 080</b>	<b>-73 080</b>	
<b>● Investissement</b>							
<b>Charges nettes d'investissement 2023</b>	<b>28 848</b>	<b>108 374</b>	<b>1 526</b>	<b>138 749</b>		<b>138 749</b>	
dont part Agglo	28% 8 153	20% 22 101	31% 473	22,1% 30 727		30 727	
* dont part Ville à FACTURER	72% 20 696	80% 86 273	69% 1 053	77,9% 108 022		108 022	
<b>● F + I *</b>							
<b>=&gt; TOTAL FACTURATION (F+I) à la VILLE</b>	<b>903 698</b>	<b>-76 022</b>	<b>-10 693</b>	<b>816 983</b>	<b>171 005</b>	<b>987 988</b>	
			total agglo (F+I)	2 895 022	681 499	3 576 521	
			total ville (F+I)	6 479 933	1 140 014	7 619 947	
			total CCAS (F)		146 920	146 920	
			Total général (F+I)	9 374 955	1 968 434	11 343 389	

**Florian Bercault** : Ensuite, on va parler du budget supplémentaire. Avant de laisser la parole à François Berrou, est-ce que collectivement, on est d'accord pour faire un seul vote sur tout le budget supplémentaire et ses annexes ? Parce que sinon, on est obligé de faire un vote pour le budget supplémentaire, puis toutes les annexes, une par une. Est-ce qu'il y a des personnes contre ? Non. Donc, on va faire une présentation globale et ensuite, on fera un vote global sur le budget supplémentaire. François Berrou.

● **CC71- BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024**

Rapporteur : François Berrou

I - Présentation de la décision

Le budget supplémentaire a une double vocation :

- c'est un budget de reports : il transcrit l'affectation des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent ; il constate également les restes à réaliser de dépenses ainsi que les restes à recouvrer de recettes de la section d'investissement et de fonctionnement de l'exercice précédent ;

- c'est un budget d'ajustements : il permet d'ajuster certaines opérations et constate l'ouverture de crédits supplémentaires.

Le rapport de présentation ci-annexé retrace l'ensemble des propositions des 10 budgets de Laval Agglomération.

## II - Impact budgétaire et financier

Le rapport de présentation ci-annexé détaille l'ensemble des impacts financiers des 10 budgets de Laval Agglomération.

**François Berrou** : *Un budget supplémentaire avec l'aspect d'affectation des résultats tel que l'on n'a pu les voter dans les délibérations précédentes, qui est l'un des éléments du budget supplémentaire. Par ailleurs, je vais présenter les modifications essentielles en matière de recettes et de dépenses et par budget, sachant qu'un document plus détaillé était également disponible sur idelibre avec des détails plus importants auxquels on peut se référer en cas de nécessité.*

*Le budget principal avec la synthèse des modifications essentielles. Là, je suis sur les modifications, hors affectation des résultats. Première chose, ce sont déjà tous les éléments qui sont liés à la mutualisation, avec, à la fois, la mutualisation à partir du 1<sup>er</sup> mars où les salaires sont de fait, portés par l'agglomération de façon beaucoup plus importante, ce qui amène à prévoir en dépenses 1 805 000 €, mais, par ailleurs, également lié à la mutualisation, il y a un aspect de recettes en quelque sorte, d'avances, sur la part qui reviendra à la ville, une fois que l'on fera le bilan de mutualisation pour 1 229 000 €, pour le delta qu'il peut y avoir. Et puis, par ailleurs, toujours sur la mutualisation aussi, la mutualisation 2023 telle que je viens de l'exposer, au budget principal (BP) il avait été comptabilisé environ 1,3 M€. Là, on a 300 000 € de moins en recettes et 108 000 € par contre de bilan de mutualisation en plus en investissement. C'est un élément important dans la lecture des éléments. Ensuite, il y a également une subvention d'équilibre au budget annexe transports. Au BP, il y avait donc une subvention d'équilibre à 4,6 M€. Elle est donc, là, augmentée à 5,6 M€, ce qui reste dans ce que l'on s'était un petit peu donné comme ligne directrice et aussi pour avoir ce budget-là qui ne s'endette pas plus qu'il ne faut. Cela ne sert pas à grand-chose qu'il s'endette pour qu'ensuite on réaugmente les budgets à l'équilibre. L'idée est d'avoir aussi sur la durée, y compris par rapport à la prospective financière, avec une subvention d'équilibre, c'est comme cela qu'on l'a calée, qui soit quelque part entre 5,5 M€ et 6 M€, mais pas plus. Et compte tenu à la fois là aujourd'hui, des contextes des taux et de l'aspect du budget principal, c'est ce qui nous semblait le mieux en matière de gestion financière globale. Voilà tel que c'est proposé.*

*Ensuite, au niveau des recettes, deux ou trois points importants par rapport à une délibération que présentera Jérôme Allaire en fin de conseil avec un avenant à la délégation de service public (DSP) très haut débit. Il y a donc un compte de réserve qui est conséquent. Accord qui va être pris pour qu'il revienne 800 000 € au total au concédant, c'est-à-dire à l'agglomération avec 400 000 € en 2024 et 400 000 € en 2025, inscrits dans le budget supplémentaire les 400 000 € liés à la DSP très haut débit.*

*Ensuite, dans les recettes également, les aspects un petit peu d'augmentation de recettes fiscales au total, mais qui cache des choses variées un petit peu, c'est-à-dire qu'une chose est liée à l'augmentation en particulier de tout ce qui est cotisation foncière des entreprises (CFE), un peu de taxe d'habitation, un peu de taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) qui est liée à l'augmentation des bases et il n'y en avait pas forcément quand cela a été anticipé. Par ailleurs, par contre, ce qui est une ressource selon laquelle vont varier de plus en plus les ressources de l'agglomération, c'est l'aspect TVA qui est moindre que celle anticipée de 340 000 €. Et puis également un peu moins de dotation globale de fonctionnement (DGF).*

*Mais au total, on est sur des recettes fiscales et dotations en augmentation de 625 000 € par rapport au BP. Par ailleurs, on peut aussi noter des choses que l'on peut retrouver aussi dans nos collectivités. Je rappelle que le BP de l'agglomération est fait très en amont, avec une augmentation forte en particulier, de tout ce qui concerne les assurances, par rapport à ce qui était prévu. Ce qui fait que sur les aspects principaux du budget principal en fonctionnement avec les 3,3 M€, ce sont les aspects principaux. Il y a quelques petits aspects de détail qui ne sont pas dans le tableau, ce qui fait que l'on ne retrouve pas tout à fait le chiffre que l'on va retrouver au niveau du budget et 1 952 000 € au niveau des recettes. Par ailleurs, au niveau des investissements, on retrouve ce que j'évoquais sur les recettes, le bilan de mutualisation d'investissement 2023, donc des subventions d'investissement : Poc Pok avec le passage en LED, le Quarante au niveau du matériel scénique, mobilier, vidéosurveillance, l'étude du plan guide des bords de La Mayenne et les travaux sur l'Espace régional, bâtiments du bois de L'Huisserie avec sécurisation des locaux pour 25 000 €. La piscine Saint-Nicolas qui a une anticipation de travaux par rapport à ce qui était prévu et est faite un petit peu plus tard, mais nécessaires. L'étude du stade de Basser, 100 000 €, telle qu'elle est prévue là au niveau du BS. Et puis, par ailleurs, tel que je l'ai présenté tout à l'heure, au niveau des AP/CP, la recette de 300 000 € du fonds européen de développement régional (FEDER) au niveau des terrains. Donc, ce sont les éléments principaux du budget principal. Ce qui fait que pour les équilibres budgétaires du budget principal, au-delà des modifications que j'ai pu présenter, viennent en plus bien sûr, les affectations du résultat. Puisque le budget primitif était bien sûr présenté avant résultat avec un emprunt à l'équilibre, on est là sur un réajustement de l'emprunt d'équilibre à 5,5 M€. Là, on est bien sur un emprunt d'équilibre. On verra au fur et à mesure, mais il est possible que l'on ne fasse pas d'emprunt cette année. Voilà pour le budget principal.*

*On passe aux autres budgets. Le budget terrain avec la cession en recettes de terrain de 2,5 M€ qui viennent sur ce budget en recettes non prévues au BP. Il y a aussi tous les reports de dépenses sur les travaux de la ZA Chantepie Loiron, Eco Parc Pavés La Gravelle, ZI Sud III Bonchamp et les créances sur ventes Pays de Loiron et puis un petit peu de recettes liées à tout ce qui est fouilles archéologiques, avec la subvention de la DRAC. Avec donc un résultat d'investissement reporté négatif, mais qui n'est pas inquiétant puisque l'on a bien entendu le stock de terrains qui couvrent largement.*

*Pour les grands équilibres budgétaires, il y avait une recette d'emprunt d'équilibre inscrite au budget supplémentaire (BS) à 1 822 000 euros. Là, c'est pareil : a priori, en tout cas, par rapport aux opérations telles qu'elles sont là, il ne devrait pas être contracté d'emprunts sur l'exercice. Voilà.*

*Donc budget bâtiments, comme on l'a évoqué tout à l'heure dans la délibération en non-valeur, en fonctionnement, il y a l'admission en non-valeur pour 68 800 € et en investissement, il y a la toiture prévue pour le village des artisans. Et autrement, d'un point de vue écriture budgétaire, une réserve pour travaux, sachant que par ailleurs, il y a donc eu une session de bâtiments à L'Huisserie et Soulgé pour 420 000 €. Voilà pour ce budget tel qu'il est évoqué là en matière d'équilibre budgétaire après affectation du résultat et les quelques éléments que j'ai présentés tout à l'heure.*

*Le budget transport, en fonctionnement, la participation des usagers au fonds vert liée à l'aspect recettes et ensuite, il y a une assistance technico-financière pour la délégation de service public (DSP) pour 100 000 €. La subvention d'équilibre du budget annexe transports telle que je l'ai présentée tout à l'heure lorsque j'ai présenté le budget principal. Et en investissement, il y a donc l'AP/CP station d'avitaillement-crédits 2023 pour 370 000 € et puis l'AP/CP bus pour 1 070 000 avec par ailleurs le détail toujours des reports de fonctionnement qui sont encore plus détaillés dans le document qui accompagne cette présentation rapide en annexe. Un petit rappel simplement : il y a un reste à réaliser, mais vous le savez, on a eu une avance remboursable sur ce budget-là, qui est liée à la Covid, qui était à zéro pourcent et donc*

on rembourse à raison de 200 000 € par an. Voilà donc les éléments principaux en matière de modification du budget transport. Avec un budget bâti avec une augmentation de la subvention d'équilibre qui au total est basé sur 5,6 M€.

Le budget annexe déchets. Un ajustement au niveau recettes sur tout ce qui est de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) bien sûr non connue au moment où le BP est fait. Donc ensuite, il y a eu les aspects soutien Eco DDS (déchets diffus spécifiques) et papiers, pour 71 700 € sachant que par ailleurs, on a 127 800 € de dépenses supplémentaires liées à nos prestations d'entretien, prestations d'intérimaire, l'aspect formation et puis tout ce qui est communication en particulier par rapport au calendrier de collecte. Avec les éléments de dépenses qui restent à réaliser, concernant les bennes à ordures et véhicules et les travaux des conteneurs, composteurs essentiellement.

Le budget annexe déchets ménagers avec l'affectation du résultat et les éléments tel que je viens de les présenter précédemment, sachant qu'il n'est pas prévu d'emprunts en 2024. Je rappelle que la logique de ce budget va être d'emprunter quand il y aura de gros investissements en particulier sur la déchèterie. Tant que l'on réussit à avoir un budget de fonctionnement qui tient la route en particulier, ce qui a pu être mis en place pour maîtriser les dépenses sur ce budget.

Le budget annexe réalité virtuelle, rien de spécial à évoquer au niveau du budget supplémentaire, mis à part les écritures classiques. Ensuite, sur ce qui est du Parc Grand Ouest (PGO), c'est pareil : rien d'extraordinaire par rapport à ce qui avait pu être présenté précédemment.

Ensuite, le budget eau. Ça, ce sont les équilibres budgétaires. Je n'ai rien de très particulier. Dans le budget eau, il y a bien sûr l'admission en non-valeur tel que l'on a pu l'évoquer. Et puis l'ajustement des crédits de paiement pour l'usine des eaux, pour 2,463 M€. Je répète : tout en restant dans l'AP globale. Et puis en recettes, des subventions du Conseil départemental et de l'Agence de l'eau qui sont du report de 2023. Avec ces principales modifications. Les équilibres budgétaires sur ce budget annexe avec une recette d'emprunt d'équilibre inscrite au BP et non ajustée au BS à 15 M€. On empruntera moins que ça, mais on aura des emprunts à faire compte tenu des travaux qui sont prévus.

Le budget annexe assainissement. Il y a donc un véhicule en dépenses pour 50 000 € en complément, en investissement. Et puis également un report du Conseil départemental pour 292 114 €, un report 2023 qui rentre en recettes. Avec l'affectation des résultats telle qu'il est évoqué là. Les objectifs budgétaires du budget annexe assainissement, compte tenu du fonds de roulement, compte tenu de l'affectation des résultats, il n'est pas prévu d'emprunter sur le budget assainissement. La plateforme de Saint-Berthevin, rappel : avec le report des résultats, avec un équilibre budgétaire. On est pour l'instant avec un aspect de suréquilibre, donc slide suivante, les affectations du résultat. Les équilibres, s'il vous plaît, budgétaires. Voilà. Donc avec, je le rappelle, le budget qui est en suréquilibre de 5 M€.

Voilà. Si on résume tout, cela paraît bien sûr, des montants importants. Quand on prend l'ensemble, en fonctionnement et en investissement. Je rappelle que dans le BS rentre tout ce qui est l'affectation des résultats qui représente des montants conséquents. Mis à part les quelques éléments que j'ai pu évoquer, on n'est pas sur des budgets supplémentaires très conséquents par rapport à certaines fois. Sachant que pour 2024, les subventions d'équilibre versées par le budget principal sont donc au maximum de 7 M€. C'est 1,7 M€, 1,8 M€ de moins qu'en 2023, mais je rappelle que cela dépendait aussi des projets qu'il peut y avoir par ailleurs sur les budgets annexes.

*Voilà pour la présentation, peut-être rapide, peut-être trop, peut-être pas assez, du budget supplémentaire avec les documents qui sont disponibles sur Idelibre et puis bien sûr, dans la mesure de mes possibilités de réponse, je suis ouvert bien entendu à toute question.*

**Florian Bercault** : *Merci, François Berrou pour cette clarté. Je retiens surtout la dynamique fiscale qui est de moins en moins corrélée à la dynamique territoriale. Ce que l'on ne cesse de répéter avec les associations d'élus, que ce soit Intercommunalités de France ou l'Association des Mairies de France, où l'on voit que l'on perd un pouvoir de taux, on perd un pouvoir de fiscalité et donc de mainmise sur la dynamique économique du territoire, surtout quand elle est bonne chez nous et moins bonne au national. Il n'y a pas de primes au bon élève. C'est vrai que c'est un motif d'inquiétude dans la préparation budgétaire que l'on connaît qui participe justement de ce malaise institutionnel : toujours faire plus avec moins de moyens, en tout cas moins de certitude sur les moyens alloués pour les politiques publiques que l'on a à mener et qui sont de plus en plus importantes, de plus en plus transférées sur le bloc local. C'est un motif d'inquiétude que l'on peut partager au moment de ce BS, y compris pour l'autre bloc local, département, et j'imagine que la Région, qui a encore moins de pouvoir de taux et de fiscalité évidemment.*

*Est-ce qu'il y a des remarques sur ce budget supplémentaire ? Ou ces budgets supplémentaires si l'on compte les annexes ? Non. François Berrou a été d'une clarté limpide. La clarification est à l'œuvre, François Berrou. Je vous propose donc de voter sachant que les élus, vous serez amenés à signer les pages de ce budget supplémentaire à l'issue de ce vote. Merci.*

Ceci exposé,

Il vous est donc proposé d'approuver le budget supplémentaire :

N° 071/2024

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

### BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024

Rapporteur : François Berrou  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-11, L2121-29, L2311-1 et suivants, L5211-1,

Vu le projet de budget supplémentaire pour l'année 2024, ainsi que la présentation générale, la récapitulation des propositions et les états complémentaires qui y sont annexés,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

### DÉLIBÈRE

#### Article 1er

Le conseil communautaire autorise le Président à effectuer les modifications budgétaires mentionnées dans les tableaux en annexe 1.

Article 2

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Le budget supplémentaire portant sur le budget principal et les budgets supplémentaires portant sur les budgets annexes sont soumis à un vote unique. La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Sultani, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier, Vincent d'Agostino et Pierrick Guesné).**

**Florian Bercault** : *Donc c'est adopté ; je vous remercie.*



## Principaux éléments Budget supplémentaire 2024

BUDGET PRINCIPAL	Montant €	
	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 300 205 €</b>	<b>1 952 112 €</b>
PAT projet alimentaire territorial - Etude de compensation collective de la Motte Babin	13 000 €	
Festival du journalisme	10 000 €	
Subvention d'équilibre du Théâtre - 1/4 enveloppe de rattrapage de 40k€ (mutualisation d'un agent)	10 000 €	
Forum de l'emploi - report de calendrier	-30 000 €	
Assurances : Forte hausse des coûts - total de tous les budgets	43 600 €	
Etude Tourisme : diagnostique et scénarios d'évolution de la compétence tourisme	15 000 €	
DSP TRES HAUT DEBIT av n°9 Modalités d'utilisation du compte de réserve- 50% en 2024 - CC 17/08/2024		400 000 €
Mutualisation à partir du 1er mars	1 805 000 €	1 229 000 €
Bilan de mutualisation 2023	73 080 €	-302 000 €
Assistance juridique	48 000 €	
Etude actualisation des statuts de Laval Agglomération - complément	39 500 €	
Subvention d'équilibre du B.A. TRANSPORT (4 600 000 € BP 2024)	1 000 000 €	
Recettes fiscales et dotations	273 025 €	625 112 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>464 000 €</b>	<b>408 000 €</b>
Bilan de mutualisation 2023		108 000 €
SUBV. INVEST POC POK - passage LED et changement de console	25 000 €	
Le 40 Matériels scénique , mobilier et vidéosurveillance	60 000 €	
Etud Plan Guide Bords de Mayenne	74 000 €	
Espace régional - travaux	20 000 €	
Bâtiment d'exploitaiton du Bois de L'Huisserie - sécurisation des locaux	25 000 €	
Piscine St Nicolas	160 000 €	
Stade Le Basser - Etude	100 000 €	
APCP TERRAIN SYNTHETIQUE - Subventin FEDER 500K€		300 000 €
<b>BA TERRAINS</b>	<b>Montant €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>- €</b>	<b>2 500 000 €</b>
APCP La Fonderie Port Brillet AP + 278 700 €		
Cessions de terrains		2 500 000 €
<b>BA BATIMENTS</b>	<b>Montant €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>60 800 €</b>	<b>- €</b>
Admission en non valeurs	60 800 €	
<b>BA TRANSPORTS</b>	<b>Montant €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>160 000 €</b>	<b>1 079 000 €</b>
PARTICIPATION DE L'AQM AU COVOITURAGE - Doublement participation usagers -Fonds Vert	60 000 €	79 000 €
ASSISTANCE TECHNICO FINANCIER DE LA DSP	100 000 €	
Subvention d'équilibre du B.A. TRANSPORT (4 600 000 € BP 2024)		1 000 000 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 440 000 €</b>	<b>0 €</b>
APCP station avitaillement - crédits 2023	370 000 €	
APCP BUS 2022-2030	1 070 000 €	
<b>BA DECHETS</b>	<b>Montant €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>127 800 €</b>	<b>153 885 €</b>
TEOM : Ajustement		82 185 €
Soutiens ECO DDS et Papiers		71 700 €
Prestation d'entretien ( composteurs, déchetteries, aire de lavage et dépôts sauvages)	62 800 €	
Prestation intérimaires	30 000 €	
Formation	15 000 €	
Communication - calendrier collecte	20 000 €	
<b>BA EAU</b>	<b>Montant €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>25 000 €</b>	<b>- €</b>
Admission en non valeurs	25 000 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2 463 000 €</b>	<b>389 733 €</b>
APCP Usine des eaux	2 463 000 €	
Subventions CD 53 et agence de l'eau - reports 2023		389 733 €
<b>BA ASSAINISSEMENT</b>	<b>Montant €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>50 000 €</b>	<b>292 114 €</b>
Véhicule - complément	50 000 €	



## Avant-propos

Le Budget Supplémentaire (BS) au Budget Primitif est destiné d'une part à reprendre et affecter les résultats de l'exercice antérieur, et d'autre part à ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits en début d'année.

Une ou plusieurs décisions modificatives peuvent être votées en cours d'année relatives à des virements de crédits de chapitre à chapitre, pour l'emploi de recettes non prévues au budget ou de dépenses ou recettes nouvelles à inscrire.

Le BS fait partie des décisions modificatives. Il a pour particularité d'affecter les résultats de l'exercice clos.

### 1- La constatation des résultats

Les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes (articles R221-50 et R-221-92 du CGCT).

### 2- L'affectation des résultats

L'affectation intervient après constatation des résultats, c'est à dire après le vote du compte administratif et fait l'objet d'une délibération.

La reprise des résultats de l'exercice se matérialise à la ligne budgétaire 001 " RÉSULTAT D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT" et à la ligne 002 "RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ", mais aussi à la ligne 1068 "AFFECTATION EN RÉSERVES POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT" pour couvrir le déficit de la section d'investissement.

Ce budget supplémentaire 2024 traduit ainsi, l'affectation des résultats de fonctionnement de l'ensemble des budgets de l'agglomération.

Le résultat de clôture global de fonctionnement, de plus de 26,3 M€, est partagé entre une affectation en réserves de 7,5M€ et une constatation d'un résultat de fonctionnement reporté de 18,7M€.

### 3- L'ajustement des crédits

Il est rappelé que les opérations d'ordre correspondent à des opérations comptables, qui ne se traduisent pas par des flux financiers et sont sans incidence sur l'équilibre budgétaire.



## BUDGET PRINCIPAL

Budget primitif	107 055 k€	86%
Budget supplémentaire	17 572 k€	14%
Budget 2024	124 627 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS	
<b>En FONCTIONNEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	8 032 170,23
Résultat antérieur 2022	257 273,62
Résultat cumulé 2023	8 289 443,85 (a)
<b>En INVESTISSEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	3 057 751,53
Résultat antérieur 2022	147 686,55
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	3 206 438,08 (b)
Restes à réaliser (RAR) en Investissement	-4 006 024,11
Besoin de financement en Investissement	1 890 186,03 (c)
2- AFFECTATION DES RESULTATS	
001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	3 206 438,08 (b)
1088 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	1 890 186,03 (c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 689 267,82 (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
<b>002 - Récultat de fonctionnement reporté</b>		<b>8 688 267,82</b>
Reportés*	1 448 070,42	1 401 096,12
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	<b>2 116 823,00</b>	
DIVERS SUBVENTION ENVIRONNEMENT - Dées non connues au BP - Meyenne Habitat GIEC CIAP53	12 300 €	
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - conv. Chambre agriculture+ etude compensation collective Motte Babin	13 000 €	
SUBVENTION ASSOCIATION QUATRE PA(S) - BC 18/02/2024	500 €	
ETUDE AUDIT - TOURISME -	15 000 €	
GILETS A VELO VERS LES JEUX 2024	7 500 €	
ACTIONS TERRE DE JEUX 2024	-7 500 €	
ACTIONS TERRE DE JEUX 2024 - Festival du journalisme CC 18/03/2024	10 000 €	
SUBVENTION ASSOCIATION CNAREP prise en charge directe des contrats de résidences	-80 000 €	
CONTRAT RESIDENCE CNAREP - prise en charge directe des contrats de résidences	80 000 €	
SUBV D EQUILIBRE THEATRE DE LAVAL - CC 21/05/2024 Env de nettoyage de 400€	10 000 €	
Contrat de ville fonds FIPAH - organisation d'un événement participatif	-1 000 €	
Contrat de ville Réceptions - organisation d'un événement participatif	1 000 €	
FORUM EMPLOI - report de calendrier	-30 000 €	
APCP PLH4 A27 ETUDES THEMATIQUES	30 000 €	
APCP PLH4 A18 ETUDE DESIGN SERVICE HABITAT	-10 000 €	
APCP PLH4 A3 EXPERT.TRAITEMENT HABITAT INOIGNE	15 000 €	
APCP PLH4 A19 RECEPTION JOURNEE ACTEURS LOCAUX HABITAT	500 €	
APCP PLH4 A3 SUIM ANIMATION CPAH	-30 000 €	
APCP PLH4 M2 PTRE CONVENTIONS PARTENAIRES	30 000 €	
Assurance DAB - hausse des primes annuelles	35 000 €	
PRESTATIONS INFORMATIQUES SOC. EXTERIEURES - prestations RSSI et administrateur télécom en raison des difficultés de recrutements -	48 733 €	
MUTUALISATION A PARTIR DE MARS 2024	1 805 000 €	
PARTICIPATION CCAS MUTUALISATION FONCT- Ajustement bilan mutualisation 2023	73 080 €	
ASSISTANCE JURIDIQUE - DIRECTION GENERALE	48 000 €	
ETUDE ACTUALISATION DES STATUTS AGGLO	39 500 €	
Créances admises en non valeur - CC du 17/06/2024	210 €	
<b>Régularisation de fiscalité</b>		
REVERSEMENT FRACTION COMPENSATOIRE TFBP ET TH - REGUL DEFINITIVE 2023	159 172 €	273 025,00
REVERSEMENT FRACTION COMPENSATOIRE CVAE - REGUL DEFINITIVE 2023	113 853 €	
Subvention au budget Bâtiments BP = 621 790 € -		13 214,17
Subvention au budget Transports BP= 4 800 000 €		1 000 000,00
Subvention au budget Déchets BP=288 330 €		-288 330,00
Subvention au budget Cité de la Réalité Virtuelle BP = 570 850 €		-14 786,82
Subvention au budget Cité de la Réalité Virtuelle		201 400,00
Dépense d'ordre - Dotations aux amortissements		0,00
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		
<b>Recettes fiscales , dotations et régularisation de fiscalité</b>		<b>825 112,00</b>
CFE	480 575 €	
IFER	4 792 €	
TASCOM	80 421 €	
TA FNB	-1 483 €	
TFNB	-2 829 €	
TFB	-2 127 €	
TH	140 056 €	
FRACTION COMPENSATOIRE TFBP TH - Notification et estimation de la baisse 2024	-340 897 €	
FRACTION COMPENSATOIRE DE LA CVAE	-99 703 €	
Allocations compensatoires CFE	88 056 €	
Allocations compensatoires TFB - TFNB	-341 €	
DGF - dotation intercommunalité	-64 400 €	
DGF - dotation de compensation	-12 310 €	
DOTATION COMPENSATION REFORME TP	-21 918 €	
REVERSEMENT DU FB DES ZA COMMUNAUTAIRES 2019 à 2023 - CC 21/05/2024	377 000 €	
<b>Autres recettes</b>		<b>1 623 425,00</b>
SUBV VOLET EMPLOI CONTRAT DE VILLE	6 425 €	
DSP TRES HAUT DEBIT sv n°9 Modalités d'utilisation du compte de réserve-50% en 2024 - CC 17/06/2024	400 000 €	
RBT CHARGES PERSONNEL SERVICES SUPPORTS BUDGET DECHETS - BP= 50 000€ complément année 2023	70 000 €	
REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL DIRECTION BUDGETS TRANSPORTS ET DECHETS- CC 07/12/2020) - complément pour 2023 ( 32 000€) + 2024	120 000 €	
PARTICIPATION VILLE MUTUALISATION FONCT- Ajustement bilan mutualisation 2023	-302 000 €	
PREFINANCEMENT BILAN DE MUTUALISATION VILLE DE LAVAL 2024	997 000 €	
PREFINANCEMENT BILAN DE MUTUALISATION CCAS 2024	232 000 €	
Recettes d'ordre		0,00
Amortissement des subventions perçues		
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 6 089 200 €)</b>	<b>6 378 483,87</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 148 890,84</b>	<b>10 148 890,84</b>

	DEPENSES	RECETTES
<b>001 - Résultat d'investissement 2023 reporté</b>		<b>3 206 438,08</b>
<b>1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement</b>		<b>1 890 188,03</b>
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 6 089 200 €)</b>		<b>6 378 489,97</b>
<b>Restes à réaliser (RAR) en investissement**</b>	<b>7 196 995,42</b>	<b>2 301 371,31</b>
<b>Ajustements des crédits</b>		
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>		
SUBV. INVEST POC POK - passage LED et changement de console	25 000 €	427 387,00
SUBV. D EQUILIBRE INVEST MATERIEL THEATRE DE LAVAL - maj avec BP du Théâtre	-22 000 €	
LE 40 MATERIEL SCENIQUE	-40 000 €	
LE 40 MOBILIER	65 000 €	
LE 40 SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE	35 000 €	
ETUDE PLAN GUIDE BORDS MAYENNE - Marché notifié BP 30K€ -	74 000 €	
HALTE FLUVIALE ENTRAMMES EQUIPEMENTS - DP du 04/01/2024	12 000 €	
BATIMENTS EXPLOITATION BOIS L'HUISSERIE - Travaux de sécurisation	25 000 €	
TRAVAUX ESPACE REGIONAL - gros entretien de couverture/ étanchéité et de conformité ascenseur	20 000 €	
PISCINE ST NICOLAS - TRAVAUX 2025 avancés en 2024 liés au temps de fermeture plus important	160 000 €	
STADE LE BASSER - ETUDE PREALABLE RENOVATION - CC 17/06/2024	100 000 €	
TRAVAUX STADE LE BASSER - transfert en nature 204 - bardage tribune Maître ouvrage Stade	-47 000 €	
STADE LE BASSER PARTICIPATION AUX TRAVAUX - BC 06/05/2024	47 000 €	
VEHICULES SERVICES MUTUALISES - rénovation véhicule + 2 VAE	9 000 €	
MATERIEL DE TRANSPORT ESP VERTS - aménagements véhicules équipe Liron	7 000 €	
PLUI COMMISSAIRES ENQUETEURS - 3 procédures en cours en 2024	6 100 €	
REVISION AP PLUI JSCOT - AP à 630 000€ => MARCHÉ MAX 998 000€ Commission 03/06		
DSP THD - Crédits pour prestations externalisées	-48 733 €	
Subvention au budget Cité de la Réalité Virtuelle BP = 201 400 €		-201 400,00
Dépense d'ordre -		0,00
Amortissement des subventions perçues		
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		
APCP Terrains synthétiques - augmentation de TAP + 400K€ - Notif FEDER 500K€	300 000 €	408 000,00
PARTICIPATION VILLE MUTUALISATION - bilan mutualisation 2023	108 000 €	
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
FCTVA		
Emprunt (Disponible avant BS : 9 880 960 €)		-5 560 516,37
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>7 422 982,42</b>	<b>7 422 982,42</b>

\* Reports : cf annexe 1

\*\* Restes à réaliser : cf annexe 1



## BUDGET ANNEXE TERRAINS

Budget primitif	29 976 k€	91%
Budget supplémentaire	2 861 k€	9%
Budget 2024	32 837 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS	
En FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	933 349,66 €
Résultat antérieur 2022	-37 276,23 €
Résultat cumulé 2023	896 073,43 € (a)

En INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	-1 271 131,87 €
Résultat antérieur 2022	-4 231 543,13 €
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	-6 602 876,00 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en Investissement	-242 082,81 €
Besoin de financement en Investissement	6 744 757,81 € (c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS	
001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	-6 602 876,00 € (b)
1088 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	896 073,43 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		896 073,43
Reports*	292 326,02 €	72 700,00 €
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>		
APCP La Fonderie Port Brilet- AP + 278 700 K€ - CP Ok		
ARRONDIS DE TVA - CREANCES - créances sur vente	100 €	
		100,00
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		
VENTES DE TERRAINS	2 500 000 €	2 500 000,00 €
Opération d'ordre - Stock		
Valorisation des stocks année N et reports		-3 176 347,41 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>292 426,02 €</b>	<b>292 426,02 €</b>
001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	6 602 876,00 €	
Restes à réaliser (RAR) en Investissement**	242 082,81 €	
Opération d'ordre - Stock		
		-3 176 347,41 €
Valorisation des stocks année N et reports		
Emprunt (montant inscrit au budget 0 €)		1 822 210,20 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2 688 410,20 €</b>	<b>1 822 210,20 €</b>

\* Report :

Dépenses : travaux Za Chantepie Loiron 35k€ - Eco Parc Pavés La Gravelle 80k€ -ZI Sud III Bonchamp 40k€ créances sur ventes pays de Loiron 242k€  
Recettes : LOUVERNE ZA MOTTE BABIN SUBV.DRAC FOUILLES ARCHEO (72k€)



**BUDGET ANNEXE  
BATIMENTS**

Budget primitif	3 515 k€	88%
Budget supplémentaire	1 785 k€	34%
Budget 2024	5 300 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS	
<b>En FONCTIONNEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	-622,84 €
Résultat antérieur 2022	98 408,57 €
Résultat cumulé 2023	97 785,83 € (a)

<b>En INVESTISSEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	339 303,66 €
Résultat antérieur 2022	864 390,03 €
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	1 203 883,88 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement	-112 066,97 €
Becoin de financement en investissement	(a)

2- AFFECTATION DES RESULTATS	
001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	1 203 883,88 € (b)
1088 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	(a)
002 - Résultat de fonctionnement reporté	97 785,83 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		97 785,83 €
<b>Reports**</b>		
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>		
Créances éteintes - CC 17/05/2024	80 800 €	
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		
		0,00
Subvention du budget principal - budget au BP - 621 790 €		
Dépense d'ordre -	200 000,00	13 214,17
Dotations aux amortissements -Intégration bâtiments Loiron	200 000 €	
Recettes d'ordre	0,00	
Amortissement des subventions perçues		
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 148 800 €)</b>	<b>-148 800,00</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>111 000,00 €</b>	<b>111 000,00 €</b>

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté		1 203 883,88
1088 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 148 800 €)</b>		<b>-148 800,00</b>
Restes à réaliser (RAR) en Investissement**	112 866,97 €	
<b>Ajustements des crédits</b>		
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>		
CONSTRUCTIONS NEUVESDIVERS - Toiture Village d'artisans	45 000 €	
RESERVE POUR TRAVAUX - BP -06	1 618 028,72	
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		
Cessions AR L'Huilserie et Soulgé	420 000 €	420 000,00
Dépense d'ordre -		0,00
Amortissement des subventions perçues		
Recettes d'ordre		200 000,00
Dotations aux amortissements	200 000 €	
Emprunt (Montant inscrit au BP 0 €)		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 673 883,88 €</b>	<b>1 673 883,88 €</b>

\* Restes à réaliser en dépenses : Hotel D'Entreprises La Grovelle (538k€) & CMA St Nicolas ( 23k€)



**BUDGET ANNEXE  
TRANSPORTS**

Budget primitif	30 352 k€	90%
Budget supplémentaire	3 508 k€	10%
Budget 2024	33 861 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS	
<b>En FONCTIONNEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	13,56 €
Résultat antérieur 2022	377 262,42 €
Résultat cumulé 2023	377 305,98 € (a)

<b>En INVESTISSEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	-2 291 067,00 €
Résultat antérieur 2022	2 350 751,25 €
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	59 684,25 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement	2 247 207,11 € (c)
Besoin de financement en investissement	

2- AFFECTATION DES RESULTATS	
001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	59 684,25 € (b)
1000 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	377 305,98 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		377 305,98 €
Reporte*	109 421,37 €	
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	244 700,00	
Assurance CAS - fausse des primes annuelles	1 700 €	
PARTICIPATION DE L'ADM AU COVOITURAGE - Doublement participation usagers	60 000 €	
ASSISTANCE TECHNIQUE FINANCIER DE LA DSP - accompagnement à la négociation et rédaction des avenants n°1 et 2	100 000 €	
REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL BUDGET PRINCIPAL - CC 07/12/2020 - complément pour 2023 ( 32 000€) + 2024 ( 51 000€)	83 000 €	
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		115 160,00
FOND VERT PRATIQUE DU COVOITURAGE - partip de 50cts par usager + régul 2023	79 000,00 €	
SUIV PROJET EUROPEEN AMGOS - Total subvention 06 6614 - aide 2024	36 150,00 €	
Subvention du budget principal - Budget au BP = 4 600 000 €		1 000 000,00
Dépense d'ordre -	0,00	
Dotations aux amortissements		
Sorte d'actif		
Recettes d'ordre		0,00
Amortissement des subventions perçues	0 €	
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)</b>	<b>1 138 344,61</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 492 465,98 €</b>	<b>1 492 465,98 €</b>

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté		59 684,25
1000 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)</b>		<b>1 138 344,61</b>
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	526 028,79 €	2 773 236,90 €
<b>Ajustements des crédits</b>		
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	1 490 000,00	
APCP TRAVAUX STATION AVITAILLEMENT ELECTRIQUE - GAZ - Réinscription crédits 2023	270 000 €	
REAMENAGEMENT GARE TUL ETUDES - Correction de LC	50 000 €	
APCP 2022-2030 BUS ELECTRIQUES - Correction d'une erreur matérielle lors du BP	1 070 000 €	
RESERVE POUR TRAVAUX - BP =0€		
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		-50 000,00
REAMENAGEMENT GARE TUL ETUDES - Correction de LC	-50 000 €	
Dépense d'ordre -	0,00	
Amortissement des subventions perçues - Etat		
Amortissement des subventions perçues - Fédér		
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
Emprunt (Montant inscrit au BP 4 759 400 €)		-1 904 405,97
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2 016 028,79 €</b>	<b>2 016 028,79 €</b>

\* Reporte : CONTRAT PRESTATION (114€) - ETUDE (176€) -

\*\* Restes à réaliser en dépenses : avance remboursable (200k€) - frais études (50k€) - mobilier urbain (81k€)



**BUDGET ANNEXE  
DECHETS MENAGERS**

Budget primitif	16 858 k€	83%
Budget supplémentaire	3 379 k€	17%
Budget 2024	20 238 k€	

**1-CONSTATATION DES RESULTATS**

En FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	-27 067,75 €
Résultat antérieur 2022	2 759 950,31 €
Résultat cumulé 2023	2 732 882,56 € (a)
En INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	-665 926,07 €
Résultat antérieur 2022	1 153 826,02 €
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	687 927,95 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement	-1 573 502,27 €
Besoin de financement en investissement	885 574 € (c)

**2-AFFECTATION DES RESULTATS**

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	687 927,95 € (b)
1000 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	885 574,32 € (c)
202 - Résultat de fonctionnement reporté	1 847 316,74 € (a)-(c)

**3-AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES**

	DEPENSES	RECETTES
202 - Résultat de fonctionnement reporté		1 847 316,74 €
Reporté*	84 197,51 €	10 000,00 €
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	<b>296 850,00</b>	
CREANCIAS ETEINTES - CC du 17/09/22 mai 2024	500 €	
CHARGES EXERCICES ANTERIEURS - due régularité MAD Uni obé-de 2023	10 000 €	
Assurance DAB - hausse des primes annuelles	1 200 €	
ENTRETIEN COMPOSTEURS PARTAGES 120 - prestation de village - remplissage trop rapide	25 500 €	
PRESTATION INTERMURRES - 50% déjà consommés	30 000 €	
RAMASSAGE DEPOTS SALVAGES - Me) marché netifié	14 300 €	
ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES DECHETS- Intervention mensuelle pour site de lavage	10 000 €	
FORMATION - SERVICE DECHETS- Formation POO FIMO et permis gras +service prévention*	15 000 €	
ENTRETIEN EXTÉRIEURS DECHETTERIES - BP 2024 =>	13 000 €	
RET CHARGES PERSONNEL SERVICES SUPPORTS BUDGET PRINCIPAL - Services supports année 2023	120 000 €	
REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL DIRECTION BUDGET PRINCIPAL- CC 07/12/2020) - 2024	37 000 €	
COMMUNICATION COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS- Calendriers collectes 2024	20 000 €	
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		<b>163 895,00</b>
TEOM -	82 185,00 €	
SOUTIEN ECO-DDS 2023 - encaissement supérieur au rattachement	6 700,00 €	
SOUTIEN ECO-DDS 2024 - ajustement vis à vis de 2023	5 000,00 €	
SOUTIEN PAPIERS CITEO 2022 - encaissement supérieur au rattachement - décalage 2ans	60 000,00 €	
Subvention du budget principal - budget au BP - 266 330 €		-266 330,00
Dépense d'ordre	0,00	
Dotations aux amortissements		
Recettes d'ordre		0,00
Amortissement des subventions perçues		
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)</b>	<b>1 364 121,93</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 744 869,74 €</b>	<b>1 744 869,74 €</b>

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté		687 927,95
1000 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		885 574,32
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)</b>		<b>1 564 121,93</b>
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	1 573 502,27 €	0,00 €
<b>Ajustements des crédits</b>		
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	<b>25 000,00</b>	
ACQUISITION COMPOSTEURS COLLECTIFS - densification du nombre d'aires de compostage	25 000,00 €	
RESERVE POUR TRAVAUX - BP =>0€	36 021,93	
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		<b>0,00</b>
Dépense d'ordre -	0,00	
Amortissement des subventions perçues		
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements	0 €	
ICFVA		
Impôt (avant inscrit au BP 1 303 100 €)		-1 303 100,00
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 634 824,20 €</b>	<b>1 634 824,20 €</b>

\* Report : Étude (29K) Communication (34K) subvention (14K)

\*\* Restes à réaliser en dépenses : bornes à ordures et véhicules (739K) études (4K) Travaux conteneurs composteurs(757K)



**BUDGET ANNEXE  
REALITE VIRTUELLE**

Budget primitif	1 390 k€	80%
Budget supplémentaire	347 k€	20%
Budget 2024	1 737 k€	

**1- CONSTATATION DES RESULTATS**

En FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	160 019,84 €
Résultat antérieur 2022	251,79 €
Résultat cumulé 2023	160 271,63 € (a)

En INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	-160 270,58 €
Résultat antérieur 2022	16 594,57 €
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	-143 676,01 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement	0,00 €
Besoin de financement en investissement	143 676,01 € (c)

**2- AFFECTATION DES RESULTATS**

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	-143 676,01 € (b)
1088 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	143 676,01 € (c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté	18 886,82 € (a)-(c)

**3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES**

	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		18 886,82 €
Reports*	0,00 €	0,00 €
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	1 900,00	
Assurance DAB - hausse des primes annuelles 1 900 €		
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		0,00
Subvention du budget principal - budget au BP - 570 850 €		-14 786,82
Subvention du budget principal - transfert de la section d'invest		201 400,00
Dépense d'ordre -	0,00	
Dotations aux amortissements		
Recettes d'ordre		0,00
Amortissement des subventions perçues		
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)</b>	201 400,00	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	203 300,00 €	203 300,00 €

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	143 676,01	
1088 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		143 676,01
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)</b>		201 400,00
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	0,00 €	0,00 €
<b>Ajustements des crédits</b>	0,00 €	
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>		
<b>RESERVE POUR TRAVAUX - BP #06</b>		
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		
Subvention du budget principal - budget au BP - 201 400 €		-201 400,00
Dépense d'ordre -	0,00	
Amortissement des subventions perçues		
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
Emprunt (Montant inscrit au BP 0 €)		
<b>INVESTISSEMENT</b>	143 676,01 €	143 676,01 €

\* Reports : Néant

\*\* Restes à réaliser en dépenses : néant



**BUDGET ANNEXE  
PARC GRAND OUEST (PDELM)**

Budget primitif	34 138 k€	99%
Budget supplémentaire	397 k€	1%
Budget 2024	34 535 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS	
<b>En FONCTIONNEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	-530,44 €
Résultat antérieur 2022	-3 767,66 €
Résultat cumulé 2023	-4 298,10 € (a)

<b>En INVESTISSEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	-2 627 962,87 €
Résultat antérieur 2022	2 990 179,64 €
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	362 216,77 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en Investissement	1 255 901,58
Besoin de financement en Investissement	(c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS	
001 - Résultat d'Investissement 2023 reporté	362 216,77 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	(c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-4 298,10 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté	4 298,10 €	
Reports*	194 215,72 €	0,00 €
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	0,00	
Recettes réelles - Ajustements des crédits		
Opération d'ordre - Stock		
Valorisation des stocks année N et reports	198 513,82 €	198 513,82 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>198 513,82 €</b>	<b>198 513,82 €</b>
001 - Résultat d'Investissement 2023 reporté		362 216,77 €
Restes à réaliser (RAR) en Investissement**	0,00 €	1 255 901,58 €
Opération d'ordre - Stock	198 513,82 €	
Valorisation des stocks année N et reports	198 513,82 €	
Emprunt (montant inscrit au budget 531 700 €)		-531 700,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>198 513,82 €</b>	<b>1 086 478,35 €</b>

\* Reports en dépenses : frais d'études (133k€) et AMO & travaux fouilles (60k€)

\*\* Restes à réaliser en recettes : créances SAFER

Budget en suréquilibre : de 2017 à 2020, une subvention de 1M€ a été versée par le budget principal pour constituer une réserve destinée à couvrir un programme de travaux et un emprunt



**BUDGET ANNEXE  
EAU REGIE**

Budget primitif	34 333 k€	74%
Budget supplémentaire	12 275 k€	26%
Budget 2024	46 608 k€	

**1- CONSTATATION DES RESULTATS**

En FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	1 013 269,55 €
Résultat antérieur 2022	6 517 247,00 €
Résultat cumulé 2023	7 530 516,55 € (a)

En INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	-4 798 503,88 €
Résultat antérieur 2022	3 905 535,13 €
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	-892 968,85 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement	-2 225 012,81 €
Besoin de financement en investissement	3 117 981,16 € (c)

**2- AFFECTATION DES RESULTATS**

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	-892 968,85 € (b)
1088 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	3 117 981,16 € (c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté	4 412 535,39 € (a)-(c)

**3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES**

	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		4 412 535,39 €
Reports*	77 860,09 €	0,00 €
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	26 100,00	
Créances admises en non valeur - CC du 17/06/2024	19 500 €	
Créances éteintes - CC du 17/06/2024	5 500 €	
Assurance DAB - hausse des primes annuelles	1 100 €	
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		0,00
Dépense d'ordre	0,00	
Dotations aux amortissements		
Recettes d'ordre		23 000,00
Amortissement des subventions perçues	23 000 €	
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 513 100 €)</b>	4 331 775,30	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	4 435 535,39 €	4 435 535,39 €

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	892 968,85	
1088 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		3 117 981,16
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 513 100 €)</b>		4 331 775,30
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	2 225 012,81 €	0,00 €
<b>Ajustements des crédits</b>		
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	2 513 000,00	
APCP - CONSTRUCTION USINE DES EAUX- Révision de prix , avenants lots 3 et 4- AP INCHANGEE	2 463 000 €	
TRAVAUX CONSTRUCTIONS au D6P - réhabilitation Beauvoisin non attribué	50 000 €	
<b>CAPITAL DE LA DETTE -</b>		
<b>RESERVE POUR TRAVAUX - BP -DE</b>	2 185 506,30	
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		389 733,00
PROD SUBVENTION EQUIPT DEPARTEMENT - prévisions pour subventions reportées	309 850 €	
COLL SUBVENTION EQUIPT AGENCE DE L'EAU - prévisions pour subventions reportées	79 883 €	
Dépense d'ordre -		23 000,00
Amortissement des subventions perçues	23 000 €	
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
Emprunt (Montant inscrit au BP : 14 929 970 €) - DME à encaisser -	0	0 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	7 839 489,46 €	7 839 489,46 €

\* Reports en dépenses : frais scolarité des apprentis 38€ - indemnités imprévus (45€) subvention TEM (25€)

\*\* Restes à réaliser en dépenses : travaux réseaux (1 600€), logiciels (26€) études (255€) et véhicules (326€)

La réserve pour travaux permettra de financer le projet d'usine des eaux d'un montant de 42 M€ HT



**BUDGET ANNEXE  
ASSAINISSEMENT REGIE**

Budget primitif	18 913 k€	60%
Budget supplémentaire	11 075 k€	40%
Budget 2024	27 988 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS	
<b>En FONCTIONNEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	358 085,92 €
Résultat antérieur 2022	5 033 457,17 €
Résultat cumulé 2023	5 391 543,09 € (a)

<b>En INVESTISSEMENT</b>	
Résultat de l'exercice 2023	-127 814,24 €
Résultat antérieur 2022	1 831 960,79 €
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	1 704 146,55 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement	-3 360 005,50 €
Besoin de financement en investissement	1 655 858,95 € (c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS	
001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	1 704 146,55 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	1 655 858,95 € (c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 735 684,14 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		3 735 684,14 €
Reporte*	31 179,74 €	
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	17 130,00	
Créances admises en non valeur - CC du 17/06/2024	430 €	
Assurance DAB - hausse des primes annuelles	2 700 €	
MARCHE PRESTATION POUR L'EXPLOITATION EAU ET ASS - controles PFAC Pas de paiement depuis 2022	14 000 €	
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		0,00
Dépense d'ordre	0,00	
Dotations aux amortissements		
Recettes d'ordre		0,00
Amortissement des subventions perçues		
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif : 185 960 €)</b>	3 687 374,40	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	3 735 684,14 €	3 735 684,14 €

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté		1 704 146,55
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		1 655 858,95
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif : 185 960 €)</b>		3 687 374,40
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	3 360 005,50 €	0,00 €
<b>Ajustements des crédits</b>		
<b>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</b>	50 000,00	
VEHICULES - Modification du gabarit de l'hydrocureur	50 000 €	
RESERVE POUR TRAVAUX - BP 406	3 929 486,40	
<b>Recettes réelles - Ajustements des crédits</b>		292 114,00
COLL SUBVENTION EQUIPT DEPARTEMENT - prévisions pour subventions reportées	83 730 €	
COLL SUBVENTION EQUIPT COMMUNES - prévisions pour subventions reportées	208 384 €	
Dépense d'ordre -		0,00
Amortissement des subventions perçues Etat	0 €	
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements	0 €	
Emprunt (Montant inutilisé au BP : 3 510 340 €)		
<b>INVESTISSEMENT</b>	7 330 493,90 €	7 330 493,90 €

\* Reporte en dépenses : subvention (25k€)

\*\* Restes à réaliser en dépenses : matériel (423k€), études et logiciel (39k€) & travaux réseaux (2 897k€)



**BUDGET ANNEXE  
PLATEFORME SAINT BERTHEVIN**

Budget primitif	464 k€	30%
Budget supplémentaire	1 082 k€	70%
Budget 2024	1 546 k€	

**1- CONSTATATION DES RESULTATS**

En FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	147 066,76 €
Résultat antérieur 2022	647 313,69 €
Résultat cumulé 2023	794 380,45 € (a)

En INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	-152 066,76 €
Résultat antérieur 2022	4 572 717,10 €
Résultat cumulé d'investissement 2023 à reporter	4 420 650,34 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement	-235 542,78 €
Besoin de financement en investissement	(c)

**2- AFFECTATION DES RESULTATS**

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté	4 420 650,34 € (b)
1058 - Affectation en réserves pour financer l'investissement	(c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté	794 380,45 € (a)-(c)

**3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES**

	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		794 380,45 €
Reports*	0,00 €	0,00 €
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	0,00	
Recettes réelles - Ajustements des crédits		0,00
Subvention du budget principal - budget au BP - 0 €		
Dépense d'ordre -	0,00	
Dotations aux amortissements		
Recettes d'ordre		26 000,00
Amortissement des subventions perçues 26 000 €		
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif : 177 000 €)</b>	<b>820 380,45</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>820 380,45 €</b>	<b>820 380,45 €</b>

001 - Résultat d'investissement 2023 reporté		4 420 650,34
1058 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		
<b>DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif : 177 000 €)</b>		<b>820 380,45</b>
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	235 542,78 €	0,00 €
<b>Ajustements des crédits</b>		
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	0,00 €	
Recettes réelles - Ajustements des crédits	0,00 €	
Dépense d'ordre -	26 000,00	
Amortissement des subventions perçues 26 000 €		
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
Emprunt (Montant inscrit au BP : 105 000 €)		-105 000,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>261 542,78 €</b>	<b>5 136 030,79 €</b>

\* Restes à réaliser en dépenses : études (126k€) et travaux (224k€)

Budget en suréquilibre : réserve constituée pour couvrir les dépenses programmées.  
De 2017 à 2021, une subvention de 1M€ est versée par le budget principal.

LAVAL AGGLOMERATION BS 2024

N° 1 BUDGET PRINCIPAL			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		76 288 970	76 288 970
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		0	6 599 258
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		1 448 070	1 401 096
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		3 322 337	2 148 537
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 378 484	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	12%	10 148 891	10 148 891
TOTAL BP ET BS 2024		86 437 861	86 437 861

SECTION D'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		30 766 300	30 766 300
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		0	3 205 438
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 EN RESERVE			1 690 186
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		7 196 995	2 301 371
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		225 967	408 000
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			5 378 484
EMPRUNTS			-5 560 517
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	19%	7 422 962	7 422 962
TOTAL BP ET BS 2024		38 189 262	38 189 262
TOTAL GENERAL BP ET BS 2024		124 627 123	124 627 123

N° 3 BA TERRAINS			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		17 172 000	17 172 000
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		0	896 073
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		292 326	72 700
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		100	-676 347
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24	2%	292 426	292 426
TOTAL BP ET BS 2024		17 465 026	17 465 026

SECTION D'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		12 803 800	13 550 000
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		5 502 675	0
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		242 083	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		-3 176 347	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0
EMPRUNTS			1 822 210
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	17%	2 568 410	1 822 210
TOTAL BP ET BS 2024	100%	15 372 210	15 372 210
TOTAL GENERAL BP ET BS 2024		32 837 236	32 837 236

<b>N° 4 BA BATIMENTS</b>			
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		2 038 300	2 038 300
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		0	97 786
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		0	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		260 800	13 214
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-149 800	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	5%	111 000	111 000
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>	<b>100%</b>	<b>2 149 300</b>	<b>2 149 300</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		1 476 700	1 476 700
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		0	1 203 694
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		112 867	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		1 561 027	620 000
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			-149 800
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	53%	1 673 894	1 673 894
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>	<b>100%</b>	<b>3 150 594</b>	<b>3 150 594</b>
<b>TOTAL GENERAL BP ET BS 2024</b>		<b>5 299 894</b>	<b>5 299 894</b>

<b>N° 5 BA TRANSPORTS</b>			
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		21 224 820	21 224 820
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		0	377 306
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		109 421	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		244 700	1 115 160
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 138 345	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	7%	1 492 466	1 492 466
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>22 717 286</b>	<b>22 717 286</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		9 127 400	9 127 400
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		0	58 884
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		526 029	2 773 236
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		1 490 000	-50 000
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			1 138 345
EMPRUNTS			-1 904 436
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	18%	2 016 029	2 016 029
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>11 143 429</b>	<b>11 143 429</b>
<b>TOTAL GENERAL BP ET BS 2024</b>		<b>33 860 715</b>	<b>33 860 715</b>

**N° 6 BA DECHETS MENAGERS****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		13 740 130	13 740 130
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		0	1 847 315
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		84 198	10 000
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		296 550	-112 445
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 364 122	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	11%	1 744 870	1 744 870
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>15 494 000</b>	<b>15 494 000</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		3 109 100	3 109 100
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		0	687 928
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 EN RESERVE			885 574
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		1 573 502	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		61 022	-1 303 100
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			1 364 122
EMPRUNTS			-1 303 100
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	34%	1 634 524	1 634 524
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>4 743 624</b>	<b>4 743 624</b>
<b>TOTAL GENERAL BP ET BS 2024</b>		<b>20 237 624</b>	<b>20 237 624</b>

**N° 7 BA LAVAL VIRTUAL CENTER****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		913 000	913 000
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		0	16 696
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		0	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		1 900	186 604
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		201 400	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	18%	203 300	203 300
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>1 116 900</b>	<b>1 116 900</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		476 400	476 400
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		143 576	0
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 EN RESERVE			143 576
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		0	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		0	-201 400
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	201 400
EMPRUNTS			0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	23%	143 576	143 576
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>619 976</b>	<b>619 976</b>
<b>TOTAL GENERAL BP ET BS 2024</b>		<b>1 736 876</b>	<b>1 736 876</b>

**N° 8 BA PARC DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		17 143 000	17 143 000
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		4 298	0
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		194 216	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		0	198 514
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	1%	198 514	198 514
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>17 341 514</b>	<b>17 341 514</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		16 004 700	16 004 700
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		0	362 217
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 EN RESERVE			0
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		0	1 255 962
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		198 514	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	0
EMPRUNTS			-531 700
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	1%	198 514	1 086 478
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>17 193 214</b>	<b>18 081 178</b>
<b>TOTAL GENERAL BP ET BS 2024</b>		<b>34 534 728</b>	<b>35 422 692</b>

**N° 9 BA EAU****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		12 763 200	12 763 200
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		0	4 412 535
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		77 660	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		26 100	23 000
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 331 775	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	26%	4 435 835	4 435 535
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>17 198 825</b>	<b>17 198 825</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		21 559 000	21 559 000
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		892 969	0
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 EN RESERVE			3 117 981
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		2 225 013	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		4 721 508	389 733
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	4 331 775
EMPRUNTS		0	0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	27%	7 839 489	7 839 489
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>29 399 089</b>	<b>29 399 089</b>
<b>TOTAL GENERAL BP ET BS 2024</b>		<b>46 597 915</b>	<b>46 597 915</b>

N° 11 BA ASSAINISSEMENT			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		0 531 000	0 531 000
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		0	3 735 684
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		31 180	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		17 130	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 687 374	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	28%	3 735 684	3 735 684
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>13 267 584</b>	<b>13 267 584</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		7 381 300	7 381 300
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		0	1 704 147
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 EN RESERVE			1 655 859
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		3 360 006	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		3 979 488	292 114
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	3 687 374
EMPRUNTS		0	0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	50%	7 339 494	7 339 494
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>14 720 794</b>	<b>14 720 794</b>
<b>TOTAL GENERAL BP ET BS 2024</b>		<b>27 988 378</b>	<b>27 988 378</b>

N° 13 BA PLATEFORME FERROVIAIRE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		182 000	182 000
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 REPORTE		0	794 380
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2023		0	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 24		0	26 000
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		820 380	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	82%	820 380	820 380
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>1 002 380</b>	<b>1 002 380</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2024 POUR MEMOIRE		282 000	282 000
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 REPORTE		0	4 420 650
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 EN RESERVE			0
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2023		235 543	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 24		26 000	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	820 380
EMPRUNTS		0	-105 000
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	48%	261 543	5 136 031
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>543 543</b>	<b>5 418 031</b>
<b>TOTAL GENERAL BP ET BS 2024</b>		<b>1 545 923</b>	<b>6 420 411</b>

BUDGETS CONSOLIDES BS 2024			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2024	12%	23 183 066	23 183 066
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>194 190 676</b>	<b>194 190 676</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2024	23%	31 098 435	36 114 688
<b>TOTAL BP ET BS 2024</b>		<b>135 075 735</b>	<b>140 838 188</b>

<b>TOTAL GENERAL BP ET BS 2024</b>		<b>329 266 412</b>	<b>335 028 864</b>
------------------------------------	--	--------------------	--------------------

**LAVAL  
AGGLOMERATION**

**ETAT DES REPORTS 2023 - 2024**

**BUDGET PRINCIPAL**

**DEPENSE INVESTISSEMENT**

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
165/16/094A/01	25438	CAUTIONS RECUES MAISON PDELM	4 130,10
165/16/656A/01/01	30515	CAUTION HALTE FLUVIALE ENTRAMMES	853,16
		<b>Nature 165</b>	<b>4 983,26</b>
		<b>Chapitre 16</b>	<b>4 983,26</b>
202/20/945A/01/510	23116	ETUDES PREALABLES EVOLUTION DOCUMENTS D URBANISME	22 230,00
202/20/A120/01/020	25406	RLPI - REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL	14 485,00
		<b>Nature 202</b>	<b>36 715,00</b>
2031/20/013A/01/61	24187	ETUDE PROGRAMMATION URBAINE ZI TOUCHES LAVAL	76 154,00
2031/20/499A/01/020	31572	AUDIT ENERGETIQUES	91 222,03
2031/20/605A/01/323	5303	FRAIS D'ETUDES PISCINE ST NICOLAS	7 266,00
2031/20/653A/01/633	24284	ETUDE HALTE FLUVIALE LAVAL	876,00
2031/20/683C/683AA/311	29242	ETUDE AMO ECOLE MUSIQUE LOUVERNE	28 095,00
2031/20/721A/01/845	28199	ETUDES RETABLISSEMENT RD 131	39 888,52
2031/20/750A/01/76	30364	ETUDES BOIS DE L'HUISSERIE	22 502,40
2031/20/755A/01/76	22894	MAISON DE LA NATURE - ETUDES SCENOGRAPHIQUES	14 915,20
2031/20/945A/01/588	31673	PLAN GUIDE POMMERAIES /CAMPUS TECHNOPOLE	53 090,10
2031/20/945A/01/588	32774	PLAN GUIDE PORTE GRAND OUEST	131 898,00
2031/20/945A/01/588	32905	TERRITOIRE PILOTE DE SOBRIETE FONCIERE	96 135,00
2031/20/953A/01/588	31765	APCP ETUDE FERME URBAINE ST NICOLAS	123 932,40
2031/20/ZZZZ/020	16120	ETUDES PGD -SCHEMA MOBILITE	6 360,00
		<b>Nature 2031</b>	<b>692 334,65</b>
2051/20/A120/01/510	26650	LOGICIELS ADS	1 080,00
2051/20/ZZZZ/020	535	LOGICIELS	70 065,92
		<b>Nature 2051</b>	<b>71 145,92</b>
		<b>Chapitre 20</b>	<b>800 195,57</b>
204111/204/529A/01/23	11523	IUT MATERIEL ENSEIGNEMENT	43 250,00
		<b>Nature 204111</b>	<b>43 250,00</b>
204132/204/722A/01/845	32810	PARTICIPATION LIAISONS DOUCES PI	804 400,75
		<b>Nature 204132</b>	<b>804 400,75</b>
2041411/204/936A/01/515	18494	PEM - ETUDE PRELIMINAIRE VILLE LAVAL	33 914,00
		<b>Nature 2041411</b>	<b>33 914,00</b>
2041412/204/199A/01/845	11648	PARTICIPATION GIRATOIRES VERSEE AUX COMMUNES	12 516,42
2041412/204/712A/01/845	11649	PARTICIP. PISTE CYCLABLE VERSEE AUX COMMUNES	281 264,74
		<b>Nature 2041412</b>	<b>293 781,16</b>
2041582/204/999A/01/12	31677	PARTICIP. CENTRE DE SECOURS LOIRON RUILLE	375 000,00
		<b>Nature 2041582</b>	<b>375 000,00</b>
204181/204/199A/020	30409	SUBVENTION TEM PCRS	30 450,00
		<b>Nature 204181</b>	<b>30 450,00</b>
204182/204/599A/01/23	32907	CAMPUS MEDECINE - INTERNAT CH LAVAL	100 000,00
		<b>Nature 204182</b>	<b>100 000,00</b>
20421/204/272A/01/633	32855	SUBV. INVEST BATEAU VALLIS GUIDONIS	20 000,00
20421/204/502A/01/23	32814	ESTACA SUBV. EQUIPT RECHERCHE 2ESEM 2023	9 750,00
20421/204/533A/01/23	11516	ENSAM MASTER IVI EQUIPEMENT	30 103,03
20421/204/538A/01/65	23149	FONDS SOUTIEN ENTREPRISE INSERTION EQUIPT	9 000,00
20421/204/699A/01/633	11570	SUBV. EQUIPT OFFICE DU TOURISME	19 706,00
		<b>Nature 20421</b>	<b>88 559,03</b>
20422/204/501A/01/23	32786	EXTENSION ESIEA PROJET IMMOBILIER	100 000,00
20422/204/599A/01/23	31690	ECOLE DESIGN - SUBVENTION INVEST	80 000,00
20422/204/599A/01/23	32785	SUBVENTION CPER CAP LAB	117 000,00
20422/204/669A/01/325	24191	SUBV.EQUIPT SOCIETES COURSES LAVAL NUILLE ST PIERRE LA COUR	3 500,00
20422/204/714A/01/67	24268	DSP HAUT DEBIT	48 733,20
20422/204/999A/01/61	27807	2019 AIDE A L IMMOBILIER ECONOMIQUE	140 000,00
20422/204/999A/01/61	29228	2020 AIDE A L IMMOBILIER ECONOMIQUE	28 180,00
20422/204/999A/01/61	30375	2021 AIDE A L IMMOBILIER ECONOMIQUE	206 922,88
20422/204/999A/01/758	27993	SUBV. PROJETS DE METHANISATION	50 000,00
		<b>Nature 20422</b>	<b>774 336,08</b>
		<b>Chapitre 204</b>	<b>2 543 691,02</b>

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
2111/21/712A/01/845	9176	PISTES CYCLABLES ACHAT TERRAINS	4 005,14
		<b>Nature 2111</b>	<b>4 005,14</b>
2113/21/602A/01/325	4287	TERRAINS AMENAGES GOLF LAVAL CHANGE	28 000,00
		<b>Nature 2113</b>	<b>28 000,00</b>
2128/21/616A/02/633	30351	CIRCUIT RANDONNEES	500,00
		<b>Nature 2128</b>	<b>500,00</b>
21838/21/663A/01/313	16153	MATERIEL INFORMATIQUE LECTURE PUBLIQUE	376,26
21838/21/6130/01/020	31648	PLAN ACTIONS PARCOURS CYBER SECURITE	46 822,52
21838/21/ZZZZ/020	301	MATERIEL INFORMATIQUE AGGLO SIEGE	2 992,26
21838/21/ZZZZ/020	21793	EVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE DU SYSTEME D'INFORMATION	13 190,44
		<b>Nature 21838</b>	<b>63 381,48</b>
21848/21/683B/683BB/311	30577	APCP MOBILIER LE 40	2 625,00
21848/21/750A/01/76	7966	BOIS L'HUISSERIE MOBILIER EXT.	1 261,20
		<b>Nature 21848</b>	<b>3 886,20</b>
2188/21/605A/01/323	5308	AUTRES IMMO.CORPORELLES PISCINE ST NICOLAS	15 492,49
2188/21/649A/01/322	18474	MATERIEL D'ENTRETIEN TERRAINS DE SPORTS	57 600,00
2188/21/663A/01/313	27768	MATERIELS LECTURE PUBLIQUE	5 719,61
2188/21/683A/683AA/311	25699	CRD STRUCT. MATERIEL MUSIQUE ET SCENE	3 505,00
2188/21/683B/683BB/311	30574	APCP MATERIEL SCENIQUE LE 40	71 200,00
2188/21/683B/683BB/311	32767	LE 40 MATERIEL SCENIQUE	6 700,62
2188/21/754A/01/76	25422	AIRE DE JEUX	2 143,08
2188/21/C100/01/020	24397	MATERIEL DIR.BATIMENTS	100,58
2188/21/C130/01/020	24398	MATERIEL GARAGE	145,22
		<b>Nature 2188</b>	<b>162 606,60</b>
		<b>Chapitre 21</b>	<b>262 379,42</b>
2313/23/272A/01/633	32902	BATEAU PROMENADE TRAVAUX	2 018,30
2313/23/284A/01/633	32917	TRAVAUX BATEAU LAVOIR	4 071,72
2313/23/500A/01/325	377	TRAVAUX CREFJS LAVAL	4 079,09
2313/23/602A/01/325	23143	TRAVAUX GOLF LAVAL CHANGE	2 221,23
2313/23/672A/01/633	33025	TRAVAUX ESPACE REGIONAL	8 341,81
2313/23/674A/01/317	13852	6 PAR 4 - TRVX AMENAGEMENT	16 512,39
2313/23/683B/683AA/311	25571	APCP - TRAVAUX POLE CULTUREL	530 490,00
2313/23/932A/01/020	22978	TRAVAUX SERVICES MUTUALISES BATIM12	14 129,57
2313/23/942A/01/61	26158	BATIMENT 8- LAVAL EMPLOI TRAVAUX	60 893,03
		<b>Nature 2313</b>	<b>642 757,14</b>
2315/23/683B/683AA/311	31709	APCP-TRAVAUX RUE DU BITAIS POLE CULTUREL	380,00
2315/23/721A/01/845	28235	AMO RETABLISSEMENT RD 131	14 714,40
2315/23/799A/01/511	16106	AMENAGEMENT DIVERS ESPACES VERTS	18 935,77
		<b>Nature 2315</b>	<b>34 030,17</b>
2317/23/152A/01/845	9338	CHANGE - PETITS TRVX NEUFS DE VOIRIE	43 321,26
2317/23/154A/01/845	30474	LAVAL - VOIE BUS/VELO	14 353,20
2317/23/154A/01/845	32797	REQUALIFICATION AVENUE CHANZY	40 195,33
2317/23/158A/01/845	9336	ST BERTHEVIN - PETITS TRVX NEUFS DE VOIRIE	5 624,22
2317/23/199A/01/845	5317	PROGR. REFECTION DE VOIRIE ANNUEL	447 096,21
2317/23/199A/01/847	21796	MODERNISATION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	794 253,60
2317/23/604A/01/322	17343	TRAVAUX STADE LE BASSER	2 589,56
2317/23/604A/01/322	31668	TRVX BATIMENT STADE LE BASSER LIGUE2	5 677,80
2317/23/605A/01/323	13853	PISCINE ST NICOLAS - TRAVAUX	1 358 321,71
2317/23/607A/01/323	32772	PISCINE AQUABULLE TRAVAUX	1 153,86
2317/23/607A/01/323	32778	PISCINE AQUABULLE TRAVAUX ESPACES VERTS VRD	5 628,00
2317/23/608A/01/322	26709	TRAVAUX STADE ATHLETISME	127 960,20
2317/23/650A/01/316	17167	THEATRE TRAVAUX	4 299,56
2317/23/651A/01/314	11499	TRAVAUX CCSTI	1 866,19
2317/23/664A/01/76	17168	CIN TRAVAUX	1 716,00
2317/23/712A/01/845	5406	CONSTRUCTION PISTE CYLABLES	49 510,32
2317/23/712A/01/845	29183	PISTE CYCLABLE ZI TOUCHES /BONCHAMP (ROC.EST)	3 957,80
2317/23/712A/01/845	29185	AMENAGEMENT STATIONNEMENTS VELOS SDAC	1 434,00
		<b>Nature 2317</b>	<b>2 908 958,84</b>
		<b>Chapitre 23</b>	<b>3 585 746,15</b>
		<b>DEPENSE INVESTISSEMENT</b>	<b>7 196 995,42</b>

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
------------	----	---------	--------

### RECETTE INVESTISSEMENT

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
024/024/ZZZZ/61	11564	CESSIONS HORS HABITAT	63 876,00
		<b>Nature 024</b>	<b>63 876,00</b>
		<b>Chapitre 024</b>	<b>63 876,00</b>
13141/13/999A/01/12	31678	PARTICIP. COMMUNE LOIRON CENTRE DE SECOURS	60 000,00
		<b>Nature 13141</b>	<b>60 000,00</b>
1322/13/683B/683AA/311	25578	APCP POLE CULTUREL SUBV REGION	1 439 600,00
		<b>Nature 1322</b>	<b>1 439 600,00</b>
1323/13/605A/01/323	28131	SUBV. CD53 PISCINE ST NICOLAS	196 660,00
1323/13/953A/01/588	32898	SUBV CD53 ETUDE FERME URBAINE ST NICOLAS	35 000,00
		<b>Nature 1323</b>	<b>231 660,00</b>
1328/13/953A/01/588	32899	SUBV CAISSE DEPOTS ETUDE FERME URBAINE ST NICOLAS	31 125,00
1328/13/953A/01/588	33018	SUBV ARS ETUDE FERME URBAINE ST NICOLAS	12 500,00
		<b>Nature 1328</b>	<b>43 625,00</b>
13462/13/605A/01/323	30473	SUBV. DSIL PISCINE ST NICOLAS	213 472,00
13462/13/712A/01/845	31628	SUBV.DSIL PISTES CYCLABLES	27 951,01
		<b>Nature 13462</b>	<b>241 423,01</b>
		<b>Chapitre 13</b>	<b>2 016 308,01</b>
238/23/ZZZZ/01	16193	AVANCES FORFAITAIRE MARCHES	10 187,30
		<b>Nature 238</b>	<b>10 187,30</b>
		<b>Chapitre 23</b>	<b>10 187,30</b>
2764/27/499A/01/515	22980	CPA LES BOZEEES - AVANCE REC	31 000,00
2764/27/518A/01/632	31671	LMT - REMBOURSEMENT FONDS DE RESERVE REC	80 000,00
2764/27/999A/01/61	32817	AVANCE REMBOURSABLE TERRITOIRE ZERO CHOMEUR	100 000,00
		<b>Nature 2764</b>	<b>211 000,00</b>
		<b>Chapitre 27</b>	<b>211 000,00</b>
		<b>RECETTE INVESTISSEMENT</b>	<b>2 301 371,31</b>

### DEPENSE FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
6042/011/688A/01/311	31635	CONTRAT RESIDENCE CNAREP	6 500,00
		<b>Nature 6042</b>	<b>6 500,00</b>
6168/011/607A/01/323	32734	ASSURANCES AQUABULLE	1 400,00
6168/011/609A/01/554	7912	ASSURANCE VEHICULE GENS DU VOYAGE	272,70
6168/011/663A/01/313	20746	ASSURANCES VEHICULE LECTURE PUBLIQUE	136,35
6168/011/664A/01/76	22909	ASSURANCES VEHICULES CIN	46,07
6168/011/918A/01/65	26609	ASSURANCES VEHICULES SERVICE EMPLOI	473,84
6168/011/919A/01/52	26608	ASSURANCES VEHICULES CONTRAT DE VILLE	636,35
6168/011/948A/01/020	27954	ASSURANCES VEHICULES - MAISON DE PAYS LOIRON	693,16
6168/011/949A/01/4228	27950	ASSURANCES VEHICULES - RAM LOIRON	136,35
6168/011/C100/01/020	26565	ASSURANCES VEHICULES MUTUALISES BATIMENTS	1 228,08
6168/011/ZZZZ/020	164	ASSURANCES VEHICULES AGGLO	877,56
6168/011/ZZZZ/020	27992	ASSURANCE AUTO COLLABORATEUR AUTO MISSION	550,00
6168/011/ZZZZ/76	22911	ASSURANCES VEHICULES DEV.DURABLE	136,35
		<b>Nature 6168</b>	<b>6 586,81</b>
617/011/599A/01/23	32906	ETUDE PROJET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	19 680,00
617/011/604A/01/322	32754	ETUDE NOUVEAU STADE LE BASSER	6 400,00
617/011/650A/01/316	27988	ETUDE PROGRAMMATION CULTURELLE	20 101,08
617/011/919A/01/52	32765	ETUDE AMO NOUVEAU CONTRAT DE VILLE	9 600,00
617/011/940A/01/76	27998	SUIVI ENVIRONNEMENT PARCS D'ACTIVITES	900,00
617/011/951A/01/758	29226	FRAIS D'ETUDE PCAET	18 645,76
617/011/999A/01/020	24263	ETUDE FUSION PAYS DE LOIRON	1 020,00
617/011/999A/01/020	32934	ETUDE ACTUALISATION DES STATUTS AGGLO	94 455,00
		<b>Nature 617</b>	<b>170 801,84</b>
6182/011/752A/01/76	6791	DOCUMENTATION ENVIRONNEMENT	242,24
		<b>Nature 6182</b>	<b>242,24</b>
62268/011/B150/01/020	25594	HONORAIRES DRH	3 560,01
62268/011/B150/01/020	32959	INDEMNISATIONS PRESTATAIRES CULTURE POUR TOUS	14 850,00
62268/011/ZZZZ/022	30583	AMO STRATEGIE DE COMMUNICATION	9 510,00
		<b>Nature 62268</b>	<b>27 920,01</b>
6227/011/ZZZZ/020	536	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	28 813,00
		<b>Nature 6227</b>	<b>28 813,00</b>

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
6228/011//76	27802	PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	26 130,00
6228/011/918A/02/52	28000	ACTIONS EMPLOI AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE	3 905,00
6228/011/918A/02/65	20640	PLIE - PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES	130 545,40
6228/011/919A/02/52	30579	BOURSE AUX PERMIS DE CONDUIRE CONTRAT DE VILLE	2 495,00
6228/011/951A/01/758	28141	PCAET HONORAIRES INTERVENANTS	9 000,00
6228/011/B110/020	31584	PRESTATION SERVICE DPT TRANSITIONS ET INNOVATION	11 316,00
6228/011/B150/01/020	26756	PRESTATION DEMARCHE PREVENTION	2 550,00
		<b>Nature 6228</b>	<b>185 941,40</b>
6237/011/947A/01/022	28049	COMMUNICATION ESPACE FRANCE SERVICES	334,27
6237/011/C240/01/022	31595	CIRCUITS COURTS ET AGRICULTURE PERIURBAINE	500,00
		<b>Nature 6237</b>	<b>834,27</b>
6281/011/911A/01/446	16167	COTISATION MISSION LOCALE	62 115,00
		<b>Nature 6281</b>	<b>62 115,00</b>
6288/011/919A/02/52	29263	AUTRES SERVICES EXTERIEURS CONTRAT DE VILLE	1 992,00
6288/011/B150/01/020	24207	FRAIS ECOLE DES APPRENTIS	6 850,00
		<b>Nature 6288</b>	<b>8 842,00</b>
6355/011/699A/01/633	31794	CARTE GRISE TRAIN TOURISTIQUE	434,24
		<b>Nature 6355</b>	<b>434,24</b>
		<b>Chapitre 011</b>	<b>499 030,81</b>
6541/65/ZZZZ/020	3105	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	8 480,33
		<b>Nature 6541</b>	<b>8 480,33</b>
6561/65/752A/01/735	26744	REVERSEMENT GEMAPI	71 081,68
		<b>Nature 6561</b>	<b>71 081,68</b>
65733/65/599A/01/23	26636	ACTIONS DE VALORISATION DES FORMATIONS	5 000,00
65733/65/918A/01/65	26641	SUBV CD 53 GESTION FSE	45 637,32
		<b>Nature 65733</b>	<b>50 637,32</b>
657358/65/709A/01/825	5283	SUBV FONCTIONNEMENT - AERODROME	65 000,00
		<b>Nature 657358</b>	<b>65 000,00</b>
657382/65/283A/01/23	24199	IUT - CERIUM SUBV. FONCT. (LOYER)	2 500,00
657382/65/529A/01/23	7944	IUT RECHERCHE FONCTIONNEMENT	3 750,00
657382/65/529A/01/23	7945	IUT BOURSE THEGARDS	16 314,75
657382/65/539A/01/23	32784	UNIVERSITE DU MANS ETUDE OFFRE DE FORMATION	17 500,00
657382/65/599A/01/23	29229	SUBV.FACULTE DE MEDECINE D'ANGERS	54 824,75
		<b>Nature 657382</b>	<b>94 889,50</b>
65748/65/501A/01/23	7947	ESIEA - AIDE AU RECRUTEMENT	51 000,00
65748/65/502A/01/23	7949	ESTACA - AIDE AU RECRUTEMENT	38 500,00
65748/65/502A/01/23	32812	ESTACA - BOURSES DOCTORALES 2E SEM 2023	10 000,00
65748/65/502A/01/23	32813	ESTACA -NOUV.FORMATIONS 2E SEM 2023	12 500,00
65748/65/512A/01/67	26714	CLARTE APPUI INNOVATION PME	46 250,00
65748/65/518A/01/67	27805	LMT SLESRI SOUTIEN AUX LABOS	5 000,00
65748/65/532A/01/67	16094	IPC - SUBV. PROGRAMMES R&D	60 000,00
65748/65/538A/01/65	20643	FONDS SOUTIEN AUX ENTREPRISES D'INSERTION	32 500,00
65748/65/599A/01/23	5398	VIE ETUDIANTE	9 400,00
65748/65/599A/01/23	19512	SUBV. VMD FORUM ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	10 000,00
65748/65/599A/01/23	31553	ECOLE DESIGN - SUBVENTION FONCTIONNEMENT	12 623,00
65748/65/649A/01/325	10466	SUBV. CDOS	3 000,00
65748/65/649A/01/326	16097	SPORT - EVENEMENTIEL - FAES	5 852,00
65748/65/649A/01/326	30554	ACTIONS TERRE DE JEUX 2024	3 200,00
65748/65/649A/01/326	32752	AIDES ATHLETES PARTICIPANTS JO 2024	7 500,00
65748/65/653A/01/633	5234	SUBV. FONCT. HALTE FLUVIALE LAVAL	2 132,50
65748/65/657A/01/633	10324	SUBV. FONCT. CAMPING ST BERTHEVIN	800,00
65748/65/699A/01/633	9209	SUBV. FONCT. OFFICE DU TOURISME LAVAL	36 200,00
65748/65/699A/01/633	10321	SUBV. FONCT. OFFICE DU TOURISME ENTRAMMES	1 083,00
65748/65/706A/01/555	20666	FONDS SUBVENTIONS HABITAT	77 675,00
65748/65/918A/01/65	14922	SUBV AGGLO OPERATIONS PLIE	31 128,47
65748/65/919A/01/52	18482	CONTRAT DE VILLE FONDS FIPAH	10 215,00
65748/65/933A/01/251	20644	ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE	45 000,00
65748/65/933A/61	9099	SUBVENTION FONCTIONNEMENT CODEMARAGE 53	12 500,00
65748/65/999A/01/61	31564	FONDS SOUTIEN AUX PROJETS DE TERRITOIRE	9 450,00
65748/65/999A/01/61	31587	CCI FORMATION NUMERIQUE DES COMMERCANTS	25 000,00
		<b>Nature 65748</b>	<b>558 508,97</b>
65888/65/199A/01/845	32889	INDEMNITE D'IMPREVISION ENTRETIEN DES VOIRIES	100 441,81
		<b>Nature 65888</b>	<b>100 441,81</b>
		<b>Chapitre 65</b>	<b>949 039,61</b>
		<b>DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 448 070,42</b>

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
------------	----	---------	--------

**RECETTE FONCTIONNEMENT**

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
74718/74/918A/01/65	31662	FORUM EMPLOI SUBVENTION ETAT	1 424,00
74718/74/947A/01/62	28050	SUBV. FNADT ESPACE FRANCE SERVICES	15 000,00
74718/74/949A/02/28	27833	PSO CAF /MSA - RAM LOIRON	24 477,12
74718/74/952A/02/410	32996	SUBVENTION ARS CLS	15 000,00
74718/74/952A/02/410	32998	SUBVENTION ARS CLSM	20 000,00
74718/74/B130/01/020	31647	SUBV ETAT AUDIT PARCOURS CYBER SECURITE FRANCE RELANCE	50 000,00
		<b>Nature 74718</b>	<b>125 901,12</b>
7473/74/663A/01/313	13861	SUBV. DEPARTEMENT LECTURE PUBLIQUE	6 600,00
7473/74/683A/683AB/311	25569	CRD COURS SUBVENTION DEPARTEMENT	136 800,00
7473/74/684A/01/317	27832	SUBV. DEPARTEMENT SAISON CULTURELLE LOIRON	23 400,00
7473/74/918A/01/65	17351	SUBVENTION DEPARTEMENT SERVICE EMPLOI	9 300,00
7473/74/952A/02/410	30356	SUBVENTION CD53 SANTE MENTALE	3 000,00
		<b>Nature 7473</b>	<b>179 100,00</b>
74771/74/918A/01/65	14925	SUBVENTIONS FSE PLIE	1 096 095,00
		<b>Nature 74771</b>	<b>1 096 095,00</b>
		<b>Chapitre 74</b>	<b>1 401 096,12</b>
		<b>RECETTE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 401 096,12</b>

Le Président,  
 Pour le Président, par délégation,  
 La Directrice du Département  
 Finances et Commande Publique,

Françoise HUMEAU



Mairie Communautaire  
1, place du Général Perot  
CS 60809  
53008 LAVAL Cedex  
**Tel 43 49 46 47**  
F 02 43 49 46 50  
laval-agglo@agglo-laval.fr  
[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 20008339200015

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

**M. 57**

**Budget supplémentaire (projet de budget) (3)**

**Voté par nature**

BUDGET : LAVAL AGGLOMERATION (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	45
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	48
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	50

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un régime budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale	

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

<b>Informations financières – ratios</b>	<b>Valeurs</b>
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).  
 (2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.  
 (3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-936 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.  
 (4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compiler par « du chapitre » ou « de l'article ».  
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».  
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.  
 (4) A compiler par un seul des deux choix suivants :  
 - semi budgétaire ;  
 - budgétaire par délibération N°... du ...  
 (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.  
 (6) A compiler par un seul des trois choix suivants :  
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;  
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;  
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	87 462 619,24	98 552 541,00	404 980,17	A1	11 494 881,83
Investissement	19 114 799,52	22 172 551,05 (3)	147 686,55	A2	3 205 438,08
Fonctionnement	68 347 819,72	76 379 989,95 (4)	257 273,82	A3	8 289 443,85

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	8 645 065,84	III + IV	3 702 487,43	B1	-4 942 598,41
Investissement	I	7 198 995,42	III	2 301 371,31	B2	-4 895 624,11
Fonctionnement	II	1 448 070,42	IV	1 401 096,12	B3	-46 974,30

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	6 552 283,52
Investissement	A2 + B2	-1 690 186,03
Fonctionnement	A3 + B3	8 242 469,55

(1) Établi à compiler uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>7 196 995,42</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 983,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	800 195,57
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 543 691,02
21	Immobilisations corporelles (3)	262 379,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 585 746,15
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>1 448 070,42</b>
011	Charges à caractère général (4)	499 030,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	949 039,61
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>2 301 371,31</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	63 876,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 016 308,01
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	10 187,30
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	211 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>1 401 096,12</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 401 096,12
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	225 967,00	1 916 153,03
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	7 196 995,42	2 301 371,31
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 205 438,08
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	7 422 962,42	7 422 962,42
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	8 700 820,52	2 148 537,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 448 070,42	1 401 096,12
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 599 257,82
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	10 148 890,94	10 148 890,94
	TOTAL DU BUDGET (5)	17 571 853,36	17 571 853,36

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1	
	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 19-A-PIERR 2019/1	AIDE A LA PIERRE DEP 2019-2024	204	1 700 000,00
D 19-PLH 2019/1	PLH 4 2019-2024		5 670 000,00
D 23-PLUI 2023/1	REVISION DU PLUI - ELABORATION SCOT	20	372 800,00
	TOTAL		7 942 800,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		7 942 800,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 334 850,00	800 195,57	180 100,00	180 100,00	2 315 145,57
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	9 513 190,00	2 543 691,02	-200 133,00	-200 133,00	11 856 748,02
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 229 100,00	262 379,42	88 000,00	88 000,00	1 579 479,42
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	8 146 000,00	3 585 746,15	158 000,00	158 000,00	11 889 746,15
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>20 223 140,00</b>	<b>7 192 012,16</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>27 641 119,16</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 714 000,00	4 983,26	0,00	0,00	4 718 983,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	150 160,00	0,00	0,00	0,00	150 160,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 864 160,00</b>	<b>4 983,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 869 143,26</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>25 107 300,00</b>	<b>7 196 995,42</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>32 530 262,42</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	659 000,00		0,00	0,00	659 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	5 000 000,00		0,00	0,00	5 000 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>5 659 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 659 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>30 766 300,00</b>	<b>7 196 995,42</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>38 189 262,42</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					
<b>0,00</b>					
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					
<b>38 189 262,42</b>					

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	2 856 140,00	2 016 308,01	408 000,00	408 000,00	5 280 448,01
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	9 880 960,00	0,00	-5 560 516,97	-5 560 516,97	4 320 443,03
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	10 187,30	0,00	0,00	10 187,30
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>12 737 100,00</b>	<b>2 026 495,31</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>9 611 078,34</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	1 150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	1 690 186,03	1 690 186,03	1 690 186,03
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	211 000,00	0,00	0,00	211 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	63 876,00	0,00	0,00	63 876,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 150 000,00</b>	<b>274 876,00</b>	<b>1 690 186,03</b>	<b>1 690 186,03</b>	<b>3 115 062,03</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>13 907 100,00</b>	<b>2 301 371,31</b>	<b>-3 462 330,94</b>	<b>-3 462 330,94</b>	<b>12 746 140,37</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	5 080 200,00		5 378 483,97	5 378 483,97	10 457 063,97
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 770 000,00		0,00	0,00	6 770 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 000 000,00		0,00	0,00	5 000 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>16 850 200,00</b>		<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>	<b>22 237 883,97</b>

<b>TOTAL</b>	<b>30 766 300,00</b>	<b>2 301 371,31</b>	<b>1 916 153,03</b>	<b>1 916 153,03</b>	<b>34 983 824,34</b>
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 205 438,08</b>
--	---------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>38 189 262,42</b>
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>16 578 683,97</b>
--	----------------------

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-BS).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 25, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	10 491 165,00	499 030,81	336 313,00	336 313,00	11 326 508,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	23 000 000,00	0,00	1 805 000,00	1 805 000,00	24 805 000,00
014	Atténuations de produits	11 344 900,00	0,00	273 025,00	273 025,00	11 617 925,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	18 543 705,00	949 039,61	907 998,55	907 998,55	20 400 743,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>63 379 770,00</b>	<b>1 448 070,42</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>68 150 176,97</b>
66	Charges financières	1 045 000,00	0,00	0,00	0,00	1 045 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>64 429 770,00</b>	<b>1 448 070,42</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>69 200 176,97</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	5 080 200,00		5 378 483,97	5 378 483,97	10 457 683,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0 770 000,00		0,00	0,00	0 770 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>11 850 200,00</b>		<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>	<b>17 237 683,97</b>

<b>TOTAL</b>	<b>76 288 970,00</b>	<b>1 448 070,42</b>	<b>8 700 820,52</b>	<b>8 700 820,52</b>	<b>86 437 860,94</b>
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>86 437 860,94</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	198 300,00	0,00	0,00	0,00	198 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 888 300,00	0,00	1 117 000,00	1 117 000,00	5 005 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 526 110,00	0,00	-63 400,00	-63 400,00	34 462 710,00
731	Fiscalité locale	18 754 000,00	0,00	699 425,00	699 425,00	19 453 425,00
74	Dotations et participations (4)	17 689 910,00	1 401 096,12	-4 488,00	-4 488,00	19 086 518,12
75	Autres produits de gestion courante (4)	573 350,00	0,00	400 000,00	400 000,00	973 350,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>75 629 970,00</b>	<b>1 401 096,12</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>79 179 603,12</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>75 629 970,00</b>	<b>1 401 096,12</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>79 179 603,12</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	659 000,00		0,00	0,00	659 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>659 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>659 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>76 288 970,00</b>	<b>1 401 096,12</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>79 838 603,12</b>
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>6 539 257,82</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>86 437 860,94</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>16 578 683,97</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 983,26	0,00	4 983,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	980 295,57	0,00	980 295,57
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	2 343 558,02	0,00	2 343 558,02
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	350 379,42	0,00	350 379,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 743 746,15	0,00	3 743 746,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépreciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
108	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>7 422 962,42</b>	<b>0,00</b>	<b>7 422 962,42</b>
+				
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>7 422 962,42</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	835 343,81		835 343,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 805 000,00		1 805 000,00
014	Atténuations de produits	273 025,00		273 025,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
00	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 857 038,16	0,00	1 857 038,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		5 378 483,97	5 378 483,97
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>4 770 406,97</b>	<b>5 378 483,97</b>	<b>10 148 890,94</b>
+				
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>10 148 890,94</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 424 308,01	0,00	2 424 308,01
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-5 560 516,97	0,00	-5 560 516,97
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	10 187,30	0,00	10 187,30
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	211 000,00	0,00	211 000,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		5 378 483,97	5 378 483,97
024	Produits des cessions d'immobilisations	63 876,00		63 876,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>-2 851 145,66</b>	<b>5 378 483,97</b>	<b>2 527 338,31</b>
+				
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>3 205 438,08</b>
+				
<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>				<b>1 690 186,03</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>7 422 962,42</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 117 000,00		1 117 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	-63 400,00		-63 400,00
731	Fiscalité locale	699 425,00		699 425,00
74	Dotations et participations (8)	1 396 608,12		1 396 608,12
75	Autres produits de gestion courante (8)	400 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 549 633,12</b>	<b>0,00</b>	<b>3 549 633,12</b>
+				
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>6 599 257,82</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>10 148 690,94</b>

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.  
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.  
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.  
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>30 766 300,00</b>	<b>7 196 995,42</b>	<b>2 072 800,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>7 422 962,42</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 334 850,00	800 195,57	372 800,00	180 100,00	180 100,00	0,00	180 100,00	980 295,57
204 Subventions d'équipement versées (10)	9 513 190,00	2 543 691,02	1 700 000,00	-200 133,00	-200 133,00	0,00	-200 133,00	2 343 558,02
21 Immobilisations corporelles	1 229 100,00	262 379,42	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	350 379,42
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 146 000,00	3 585 746,15	0,00	158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00	3 743 746,15
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>20 223 140,00</b>	<b>7 192 012,16</b>	<b>2 072 800,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>7 417 979,16</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 714 000,00	4 983,26		0,00	0,00		0,00	4 983,26
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	150 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>4 864 160,00</b>	<b>4 983,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 983,26</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>25 107 300,00</b>	<b>7 196 995,42</b>	<b>2 072 800,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>7 422 962,42</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	659 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	5 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>5 659 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>								<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>7 422 962,42</b>

- (1) Voir état HB pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).  
 (7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).  
 (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>30 766 300,00</b>	<b>2 301 371,31</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>2 527 338,31</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 856 140,00	2 016 308,01	408 000,00	408 000,00	2 424 308,01
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16440, 165, 166 et 1668 non budgétaire)	9 880 960,00	0,00	-5 560 516,97	-5 560 516,97	-5 560 516,97
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	10 187,30	0,00	0,00	10 187,30
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>12 737 100,00</b>	<b>2 026 495,31</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>-3 126 021,66</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16440, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	211 000,00	0,00	0,00	211 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	63 876,00	0,00	0,00	63 876,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 150 000,00</b>	<b>274 876,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>274 876,00</b>

**LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>13 907 100,00</b>	<b>2 301 371,31</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>-2 851 145,66</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	5 089 200,00		5 378 483,97	5 378 483,97	5 378 483,97
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 770 000,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	5 000 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>16 859 200,00</b>		<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>3 205 438,08</b>
---	---------------------

<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>	<b>1 690 186,03</b>
---------------------------------------	---------------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>7 422 962,42</b>
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.  
 (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).  
 (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).  
 (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.  
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>30 766 300,00</b>	<b>7 196 995,42</b>	<b>2 072 800,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>7 422 962,42</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 334 850,00	800 195,57	372 800,00	180 100,00	180 100,00	0,00	180 100,00	980 295,57
202	Frais réalisation documents urbanisme	349 000,00	36 715,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	42 815,00
2031	Frais d'études	566 850,00	692 334,85		174 000,00	174 000,00	0,00	174 000,00	866 334,85
2051	Concessions, droits similaires	419 200,00	71 145,92		0,00	0,00	0,00	0,00	71 145,92
204	Subventions d'équipement versées (10)	9 513 190,00	2 543 691,02	1 700 000,00	-200 133,00	-200 133,00	0,00	-200 133,00	2 343 558,02
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	42 500,00	43 250,00		0,00	0,00	0,00	0,00	43 250,00
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	60 000,00	804 400,75		0,00	0,00	0,00	0,00	804 400,75
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	111 000,00	33 914,00		0,00	0,00	0,00	0,00	33 914,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	1 748 800,00	293 781,16		0,00	0,00	0,00	0,00	293 781,16
20415332	ADM : Bâtiments, installations	201 400,00	0,00		-201 400,00	-201 400,00	0,00	-201 400,00	-201 400,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	54 000,00	0,00		-22 000,00	-22 000,00	0,00	-22 000,00	-22 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat	9 000,00	375 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	375 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	20 000,00	30 450,00		0,00	0,00	0,00	0,00	30 450,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	938 700,00	100 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	312 500,00	88 559,03		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	113 559,03
20422	Privé : Bâtiments, installations	6 015 290,00	774 336,08		-1 733,00	-1 733,00	0,00	-1 733,00	772 603,08
21	Immobilisations corporelles	1 229 100,00	262 379,42	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	350 379,42
2111	Terrains nus	40 000,00	4 005,14		0,00	0,00	0,00	0,00	4 005,14
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	28 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
2115	Terrains bâtis	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 000,00	500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jaçants	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21828	Autres matériels de transport	187 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
21838	Autre matériel informatique	145 000,00	63 381,48		0,00	0,00	0,00	0,00	63 381,48
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	69 200,00	3 886,20		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	68 886,20
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	668 400,00	162 606,60		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	169 606,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 146 000,00	3 585 746,15	0,00	158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00	3 743 746,15
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 010 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 414 000,00	642 757,14		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	662 757,14
2315	Install., matériel et outill. technique	1 703 000,00	34 030,17		0,00	0,00	0,00	0,00	34 030,17
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	3 019 000,00	2 908 958,84		138 000,00	138 000,00	0,00	138 000,00	3 046 958,84
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>20 223 140,00</b>	<b>7 192 012,16</b>	<b>2 072 800,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>7 417 979,16</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	4 714 000,00	4 983,26		0,00	0,00		0,00	4 983,26
1641	Emprunts en euros	4 714 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	4 983,26		0,00	0,00		0,00	4 983,26
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	150 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	150 160,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 864 160,00</b>	<b>4 983,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 983,26</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454111	TRAVAUX D OFFICE SITUATION PERIL	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>25 107 300,00</b>	<b>7 196 995,42</b>	<b>2 072 800,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>7 422 962,42</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	659 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	659 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	348 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	144 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	154 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	6 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13938	Autres fonds équip. transférables	3 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	5 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21713	Terrains aménagés hors voirie (mise à di)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	5 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>5 659 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état H-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoires réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>30 766 300,00</b>	<b>2 301 371,31</b>	<b>225 967,00</b>	<b>225 967,00</b>	<b>2 527 338,31</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 858 140,00	2 016 308,01	408 000,00	408 000,00	2 424 308,01
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	201 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	754 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	1 439 600,00	0,00	0,00	1 439 600,00
1323	Subv. non transf. Départements	260 000,00	231 660,00	0,00	0,00	231 660,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	108 000,00	108 000,00	108 000,00
13246	Attributions compensation investissement	590 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	95 000,00	43 625,00	0,00	0,00	43 625,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	800 000,00	241 423,01	0,00	0,00	241 423,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	9 880 960,00	0,00	-5 580 516,97	-5 580 516,97	-5 580 516,97
1641	Emprunts en euros	9 880 960,00	0,00	-5 580 516,97	-5 580 516,97	-5 580 516,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct' sol autrui - Installat' généré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	10 187,30	0,00	0,00	10 187,30
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	10 187,30	0,00	0,00	10 187,30
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>12 737 100,00</b>	<b>2 026 495,31</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>-3 126 021,66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16440, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	211 000,00	0,00	0,00	211 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	211 000,00	0,00	0,00	211 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	63 876,00	0,00	0,00	63 876,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 150 000,00</b>	<b>274 876,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>274 876,00</b>

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (8)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>13 907 100,00</b>	<b>2 301 371,31</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>-5 152 516,97</b>	<b>-2 851 145,66</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	5 089 200,00		5 378 483,97	5 378 483,97	5 378 483,97
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 770 000,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	182 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	28 000,00		0,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	55 000,00		0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	16 000,00		0,00	0,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	27 000,00		0,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	56 000,00		0,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	180 000,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	128 000,00		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	98 000,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	378 000,00		0,00	0,00	0,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	246 000,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	48 000,00		0,00	0,00	0,00
280415343	IC : Projet infrastructure	59 000,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	106 000,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	594 000,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	56 000,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	162 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	604 000,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 226 000,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	56 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	240 000,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 000,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	179 000,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	43 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	16 000,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	60 000,00		0,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - installat° génè.	10 000,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	6 000,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	46 000,00		0,00	0,00	0,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	27 000,00		0,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	7 000,00		0,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	11 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	89 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	278 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	104 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	332 000,00		0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
041	Opérations patrimoniales (10)	5 000 000,00		0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandés immo corporelles	5 000 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>16 859 200,00</b>		<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16443.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-BS pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 232A.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>76 288 970,00</b>	<b>1 448 070,42</b>	<b>0,00</b>	<b>8 700 820,52</b>	<b>8 700 820,52</b>	<b>35 500,00</b>	<b>8 665 320,52</b>	<b>10 148 890,94</b>
011	Charges à caractère général (4)	10 491 165,00	490 030,81	0,00	336 313,00	336 313,00	5 500,00	330 813,00	836 343,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	23 000 000,00	0,00		1 805 000,00	1 805 000,00		1 805 000,00	1 805 000,00
014	Atténuations de produits	11 344 900,00	0,00		273 025,00	273 025,00		273 025,00	273 025,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6588) (4)	18 543 705,00	940 039,61	0,00	907 998,55	907 998,55	30 000,00	877 998,55	1 857 038,16
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>63 379 770,00</b>	<b>1 448 070,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>35 500,00</b>	<b>3 286 836,55</b>	<b>4 770 406,97</b>
66	Charges financières	1 045 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>64 429 770,00</b>	<b>1 448 070,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>35 500,00</b>	<b>3 286 836,55</b>	<b>4 770 406,97</b>
023	Virement à la section d'investissement	5 089 200,00			5 378 483,97	5 378 483,97		5 378 483,97	5 378 483,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	6 770 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>11 859 200,00</b>			<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>		<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>									<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>10 148 890,94</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>76 288 970,00</b>	<b>1 401 096,12</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>3 549 633,12</b>
013	Atténuations de charges (3)	198 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 888 300,00	0,00	1 117 000,00	1 117 000,00	1 117 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 528 110,00	0,00	-63 400,00	-63 400,00	-63 400,00
731	Fiscalité locale	18 754 000,00	0,00	699 425,00	699 425,00	699 425,00
74	Dotations et participations (3)	17 689 910,00	1 401 096,12	-4 488,00	-4 488,00	1 396 608,12
75	Autres produits de gestion courante (3)	573 350,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>75 629 970,00</b>	<b>1 401 096,12</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>3 549 633,12</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>75 629 970,00</b>	<b>1 401 096,12</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>3 549 633,12</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	659 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>659 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
					<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>	<b>6 599 257,82</b>
					<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>10 148 890,94</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 - Cf 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>76 288 970,00</b>	<b>1 448 070,42</b>	<b>0,00</b>	<b>8 700 820,52</b>	<b>8 700 820,52</b>	<b>35 500,00</b>	<b>8 665 320,52</b>	<b>10 148 890,94</b>
011	Charges à caractère général (5)	10 491 165,00	499 030,81	0,00	336 313,00	336 313,00	5 500,00	330 813,00	835 343,81
60226	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60268	Autres produits pharmaceutiques	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	299 500,00	6 500,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	86 500,00
60611	Eau et assainissement	111 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 439 390,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	460 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	7 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	82 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	13 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	82 420,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	57 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	143 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	78 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	58 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 570,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	64 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	51 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	424 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	109 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	18 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	92 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	97 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	389 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	99 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	15 540,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	52 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	609 590,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	206 650,00	6 586,81		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	41 586,81

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
617	Etudes et recherches	86 440,00	170 801,84		74 500,00	74 500,00	20 000,00	54 500,00	245 301,84
6182	Documentation générale et technique	74 180,00	242,24		0,00	0,00	0,00	0,00	242,24
6184	Versements à des organismes de formation	109 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	517 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	196 000,00	27 920,01		63 000,00	63 000,00	15 000,00	48 000,00	90 920,01
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000,00	28 813,00		0,00	0,00	0,00	0,00	28 813,00
6228	Divers	1 131 490,00	185 941,40		1 733,00	1 733,00	-30 000,00	31 733,00	187 674,40
6231	Annonces et insertions	41 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	58 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	83 800,00	0,00		1 500,00	1 500,00	500,00	1 000,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	332 400,00	834,27		0,00	0,00	0,00	0,00	834,27
6241	Transports de biens	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	25 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	33 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	56 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	235 385,00	62 115,00		0,00	0,00	0,00	0,00	62 115,00
6282	Frais de gardiennage	68 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	308 720,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62873	Remb. frais au CCAS/CIAS	0,00	0,00		73 080,00	73 080,00	0,00	73 080,00	73 080,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 518 810,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	205 330,00	8 842,00		0,00	0,00	0,00	0,00	8 842,00
63512	Taxes foncières	176 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6365	Taxes et impôts sur les véhicules	900,00	434,24		0,00	0,00	0,00	0,00	434,24
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	19 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	23 000 000,00	0,00		1 805 000,00	1 805 000,00		1 805 000,00	1 805 000,00
6213	Personnel affecté par le CCAS/CIAS	49 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	285 350,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	118 290,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	10 342 560,00	0,00		1 805 000,00	1 805 000,00		1 805 000,00	1 805 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	285 680,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	2 347 960,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	3 046 530,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 591 220,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 475 650,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	111 560,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	144 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	105 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	56 350,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	41 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	11 344 900,00	0,00		273 025,00	273 025,00		273 025,00	273 025,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739118	Autres reverts, reslit. contrib. directes	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	10 105 350,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 055 550,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	164 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	0,00	0,00		159 172,00	159 172,00		159 172,00	159 172,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00		113 853,00	113 853,00		113 853,00	113 853,00
7398	Reverts, restitutions et prél. divers	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6508) (5)	18 543 705,00	949 039,61	0,00	907 998,55	907 998,55	30 000,00	877 998,55	1 857 038,16
65138	Autres secours	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	341 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
65313	Cotisations de retraite	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	94 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	8 480,33		210,00	210,00	0,00	210,00	8 690,33
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	3 900 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	390 000,00	71 081,68		0,00	0,00	0,00	0,00	71 081,68
65733	Subv. fonct. départements	28 000,00	50 637,32		0,00	0,00	0,00	0,00	50 637,32
657358	Subv. fonct. autres groupements	163 500,00	65 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	4 600 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573643	Subv. fonct. fermier et concessionnaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	1 333 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	473 385,00	94 889,50		0,00	0,00	0,00	0,00	94 889,50
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	423 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 245 120,00	558 508,97		-35 700,00	-35 700,00	30 000,00	-65 700,00	522 808,97
65818	Autres	39 480,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	1 458 970,00	0,00		-66 511,45	-66 511,45	0,00	-66 511,45	-66 511,45
65888	Autres	5 450,00	100 441,81		0,00	0,00	0,00	0,00	100 441,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>63 379 770,00</b>	<b>1 448 070,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>35 500,00</b>	<b>3 286 836,55</b>	<b>4 770 406,97</b>
66	Charges financières	1 045 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 040 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>64 429 770,00</b>	<b>1 448 070,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>3 322 336,55</b>	<b>35 500,00</b>	<b>3 286 836,55</b>	<b>4 770 406,97</b>
023	Virement à la section d'investissement	5 089 200,00			5 378 483,97	5 378 483,97		5 378 483,97	5 378 483,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 770 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	6 770 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>11 859 200,00</b>			<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>		<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	228 531,81
Montant des ICNE de l'exercice N-1	228 531,81
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état HB pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>76 288 970,00</b>	<b>1 401 096,12</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>3 549 633,12</b>
013	Atténuations de charges (4)	198 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	174 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	24 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 888 300,00	0,00	1 117 000,00	1 117 000,00	1 117 000,00
7022	Coupes de bois	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	35 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 175 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70941	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
709421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	50 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
70945	Mise à dispo personnel communes du GFP	237 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70948	Mise à dispo personnel autres organismes	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	435 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	20 200,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 319 300,00	0,00	695 000,00	695 000,00	695 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	11 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 526 110,00	0,00	-63 400,00	-63 400,00	-63 400,00
73221	FNGIR	443 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7323	Revers. prél. / jeux et paris hippiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	124 000,00	0,00	377 000,00	377 000,00	377 000,00
7351	Fract <sup>o</sup> compens. TFPB, taxe rés. princ.	19 094 000,00	0,00	-340 697,00	-340 697,00	-340 697,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	13 865 000,00	0,00	-99 703,00	-99 703,00	-99 703,00
731	Fiscalité locale	18 754 000,00	0,00	699 425,00	699 425,00	699 425,00
73111	Impôts directs locaux	15 285 000,00	0,00	614 212,00	614 212,00	614 212,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	1 905 000,00	0,00	80 421,00	80 421,00	80 421,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseau	874 000,00	0,00	4 792,00	4 792,00	4 792,00
73136	Taxe gest <sup>o</sup> milieux aqua, prévén <sup>t</sup> inond	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	17 899 910,00	1 401 096,12	-4 488,00	-4 488,00	1 396 008,12
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	2 793 000,00	0,00	-64 400,00	-64 400,00	-64 400,00
741128	Dotation de compensation des EPCI	8 663 000,00	0,00	-12 310,00	-12 310,00	-12 310,00
744	FCTVA	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	495 600,00	125 901,12	6 425,00	6 425,00	132 326,12
7472	Participation régions	79 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	371 070,00	179 100,00	0,00	0,00	179 100,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	1 096 096,00	0,00	0,00	1 096 096,00
747888	Autres	314 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	186 940,00	0,00	-21 918,00	-21 918,00	-21 918,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	4 633 000,00	0,00	88 056,00	88 056,00	88 056,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	83 000,00	0,00	-341,00	-341,00	-341,00
748388	Autres	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	573 350,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
752	Revenus des immeubles	430 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	142 850,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>75 629 970,00</b>	<b>1 401 096,12</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>3 549 633,12</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionn <sup>t</sup> courant	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>75 629 970,00</b>	<b>1 401 096,12</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>2 148 537,00</b>	<b>3 549 633,12</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	659 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées opte résultat	659 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>659 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.  
 (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).  
 (6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
 (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.  
 (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7632 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>-200 133,00</b>
20415332		Subvention budget Cité réalité virtuelle	LAVAL AGGLOMERATION Budget LAVAL VIRTUAL CENTER	Autre personne de droit public	-201 400,00
2041561		SUBV. D'EQUILIBRE INVEST MATERIEL	Théâtre de Laval	Etablissement de droit public	-22 000,00
20421		Subvention d'investissement	Poc Pok	Association	25 000,00
20422		DSP HAUT DEBIT	RESEAU TRES HAUT DEBIT	Entreprise	-48 733,00
20422		Participation travaux	Stade Lavallois SASP	Entreprise	47 000,00
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>907 788,55</b>
65736221		Subvention budget Transport	LAVAL AGGLOMERATION Budget Transport	Autre personne de droit public	1 000 000,00
6573641		SUBVENTION D'EQUILIBRE - BUDGET DECHETS MENAGERS	LAVAL AGGLOMERATION Budget annexe DECHETS	Autre personne de droit public	-266 330,00
657381		Subvention d'équilibre	Théâtre de Laval	Etablissement de droit public	10 000,00
65748		Subvention Environnement	Divers associations - à affecter par délibération	Association	12 300,00
65748		Subvention de fonctionnement	CNAREP	Association	-80 000,00
65748		Subvention Projets FIPAH	FIPAH	Association	-1 000,00
65748		Subvention de fonctionnement Actions Terre de Jeux 2024	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	Autre personne de droit privé	2 500,00
65748		Subvention de fonctionnement Culture	Association Quatre pas	Association	500,00
65748		PLH Dispositif PTRE	Divers associations et entreprises - à affecter	Association	30 000,00
65821		Conventions partenaires Subvention budget Bâtiments	LAVAL AGGLOMERATION Budget Batiments	Autre personne de droit public	13 214,17
65821		Subvention budget Cité réalité virtuelle	LAVAL AGGLOMERATION Budget LAVAL VIRTUAL CENTER	Autre personne de droit public	186 604,38

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

*Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	3 205 438,08	3 205 438,08	3 205 438,08
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-4 895 624,11	-4 895 624,11	-4 895 624,11
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-1 690 186,03

*Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	1 690 186,03	1 690 186,03	1 690 186,03
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-1 690 186,03
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	1 690 186,03	1 690 186,03	1 690 186,03

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 373 000,00	0,00	0,00	5 373 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	13 599 200,00	5 378 483,97	5 378 483,97	18 977 683,97
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	8 226 200,00	5 378 483,97	5 378 483,97	13 604 683,97

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I 5 373 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>4 714 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 714 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>659 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>659 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 13 599 200,00</b>	<b>5 378 483,97</b>	<b>VI 5 378 483,97</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>1 740 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	1 000 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	150 000,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	500 000,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>11 859 200,00</b>	<b>5 378 483,97</b>	<b>5 378 483,97</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	182 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	28 000,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	55 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	16 000,00	0,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	27 000,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	56 000,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	180 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	128 000,00	0,00	0,00
28041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	98 000,00	0,00	0,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	378 000,00	0,00	0,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	246 000,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	48 000,00	0,00	0,00
280415343	IC : Projet infrastructure	59 000,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	106 000,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat <sup>9</sup>	594 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	56 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	162 000,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	604 000,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 226 000,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	56 000,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
2805	Licences, logiciels, droits similaires	240 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	179 000,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	43 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	16 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	60 000,00	0,00	0,00
28145	Construct <sup>e</sup> sol autrui - Installat <sup>e</sup> générale.	10 000,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	46 000,00	0,00	0,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	2 000,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	27 000,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	7 000,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	11 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	89 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	278 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	104 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	332 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 089 200,00	5 378 483,97	5 378 483,97

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2024	IV - ANNEXES	IV
Mise en ligne : 27/06/2024	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 53

Nombre de suffrages exprimés : 70

VOTES :

Pour : 63

Contre : 0

Abstentions : 7

Date de convocation : 11 juin 2024

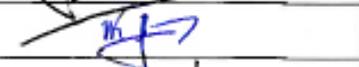
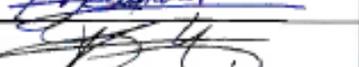
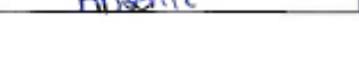
Présenté par le Président, Florian BERCAULT

A Laval, le 17 juin 2024

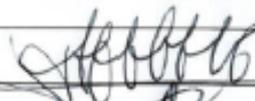
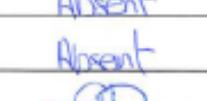
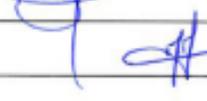
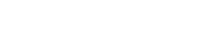
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire

A Laval, le 17 juin 2024

Les membres du Conseil Communautaire

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	
CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	Absente.

LAVAL AGGLOMERATION - BS - 2024

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	Absent
DEULOFEU Nicolas	Absent
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GUESNÉ Pierrick	
GRANDIÈRE Chantal	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	
MARQUET Mickaël	

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	Absent
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PÉNIGUEL Patrick	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	Absente
SEGRETAINE Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par le Président, Florian BERCAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
et de la publication le

A Laval, le

**LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2024**

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)**

Numéro SIRET : 20008339200023

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

**M. 57**

**Budget supplémentaire (projet de budget) (3)**  
**Voté par nature**

BUDGET : TERRAINS LA (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	42

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un régime budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes G2.1 et G2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des Impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p>I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;</li> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;</li> <li>- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;</li> <li>- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement : 7,5%</li> <li>- Investissement : 7,5%</li> </ul> <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).</p> <p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).</p> <p>VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>242 082,61</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 082,61
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>292 326,02</b>
011	Charges à caractère général (4)	292 326,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 72 700,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	72 700,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES -3 176 347,41	RECETTES 1 822 210,20
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	242 082,61	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 5 502 675,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		2 568 410,20	1 822 210,20
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES 100,00	RECETTES -676 347,41
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	292 326,02	72 700,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 896 073,43
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		292 426,02	292 426,02
TOTAL DU BUDGET (5)		2 860 836,22	2 114 636,22

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1	
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2	
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
D 22-FONDERIE 2022/1	FONDERIE DE PORT BRILLET DEPENSES	011	278 700,00
TOTAL			278 700,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			278 700,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	859 000,00	242 082,61	0,00	0,00	1 101 082,61
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>859 000,00</b>	<b>242 082,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 101 082,61</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>859 000,00</b>	<b>242 082,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 101 082,61</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	11 944 800,00		-3 176 347,41	-3 176 347,41	8 768 452,59
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>11 944 800,00</b>		<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>8 768 452,59</b>

<b>TOTAL</b>	<b>12 803 800,00</b>	<b>242 082,61</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>9 869 535,20</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					
<b>15 372 210,20</b>					

(1) Voir état I-BI pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	1 822 210,20	1 822 210,20	1 822 210,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	13 550 000,00		0,00	0,00	13 550 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>13 550 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 550 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>13 550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>15 372 210,20</b>
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>15 372 210,20</b>
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>4 781 547,41</b>
--	---------------------

(1) Voir état HB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16443.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 25, 35, 45 et 55 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	3 539 000,00	292 326,02	0,00	0,00	3 831 326,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 539 000,00</b>	<b>292 326,02</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>3 831 426,02</b>
66	Charges financières	41 800,00	0,00	0,00	0,00	41 800,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 580 800,00</b>	<b>292 326,02</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>3 873 226,02</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	13 550 000,00		0,00	0,00	13 550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	41 800,00		0,00	0,00	41 800,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>13 591 800,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 591 800,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>17 172 600,00</b>	<b>292 326,02</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>17 465 026,02</b>
--------------	----------------------	-------------------	---------------	---------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>17 465 026,02</b>
--	----------------------

(1) Voir état IB pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 300 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	6 800 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	886 000,00	72 700,00	0,00	0,00	958 700,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>5 186 000,00</b>	<b>72 700,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>7 758 700,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>5 186 000,00</b>	<b>72 700,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>7 758 700,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	11 044 800,00		-3 176 347,41	-3 176 347,41	8 768 452,59
043	Opérations ordre Intérieur de la section (5)	41 800,00		0,00	0,00	41 800,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>11 086 600,00</b>		<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>8 810 252,59</b>

<b>TOTAL</b>	<b>17 172 600,00</b>	<b>72 700,00</b>	<b>-676 347,41</b>	<b>-676 347,41</b>	<b>16 568 952,59</b>
--------------	----------------------	------------------	--------------------	--------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>896 073,43</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>17 465 026,02</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>4 781 547,41</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état HB pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	242 082,61	0,00	242 082,61
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		-3 176 347,41	-3 176 347,41
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>242 082,61</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>-2 934 264,80</b>
+				
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>5 502 675,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>2 568 410,20</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	292 326,02		292 326,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
00	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>292 426,02</b>	<b>0,00</b>	<b>292 426,02</b>
+				
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>292 426,02</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

**LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024**

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024**

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>		<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 822 210,20	0,00	1 822 210,20
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>
			+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
			+
<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>			<b>0,00</b>
			=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>1 822 210,20</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
00 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 500 000,00		2 500 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		-3 176 347,41	-3 176 347,41
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	72 700,00		72 700,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>2 572 700,00</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>-603 647,41</b>
			+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>896 073,43</b>
			=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>292 426,02</b>

## LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.  
 (3) Hors recettes imputées au chapitre D18.  
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.  
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.  
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres D16 et D17.  
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DÉPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									A
DÉPENSES									
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
TOTAL	12 803 800,00	242 082,61	0,00	-3 176 347,41	-3 176 347,41	0,00	-3 176 347,41	-2 934 264,80	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	859 000,00	242 082,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 082,61
18	Operte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>859 000,00</b>	<b>242 082,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>242 082,61</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>859 000,00</b>	<b>242 082,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>242 082,61</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	11 944 800,00	0,00	0,00	-3 176 347,41	-3 176 347,41	0,00	-3 176 347,41	-3 176 347,41
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>11 944 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>								<b>5 502 675,00</b>	
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>2 568 410,20</b>	

- (1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

### LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (4) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).  
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).  
 (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II	III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>13 550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16440, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	1 822 210,20	1 822 210,20	1 822 210,20	1 822 210,20
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16440, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II	III = I + II	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	13 550 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>13 550 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

**R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8) 0,00**

**Affectation au compte 1068 (9) 0,00**

**Total des recettes d'investissement cumulées 1 822 210,20**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 234.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>12 803 800,00</b>	<b>242 082,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>-2 934 264,80</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	859 000,00	242 082,61		0,00	0,00		0,00	242 082,61
1641	Emprunts en euros	859 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	242 082,61		0,00	0,00		0,00	242 082,61
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>859 000,00</b>	<b>242 082,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>242 082,61</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>859 000,00</b>	<b>242 082,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>242 082,61</b>

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	11 944 800,00			-3 176 347,41	-3 176 347,41		-3 176 347,41	-3 176 347,41
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	11 944 800,00			-3 176 347,41	-3 176 347,41		-3 176 347,41	-3 176 347,41
3355	Travaux	11 944 800,00			-3 176 347,41	-3 176 347,41		-3 176 347,41	-3 176 347,41
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>11 944 800,00</b>			<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>		<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état FB pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>13 550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	1 822 210,20	1 822 210,20	1 822 210,20
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 822 210,20	1 822 210,20	1 822 210,20
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>	<b>1 822 210,20</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	13 550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	13 550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>13 550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état HB pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		17 172 600,00	292 326,02	278 700,00	100,00	100,00	0,00	100,00	292 426,02
011	Charges à caractère général (4)	3 539 000,00	292 326,02	278 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 326,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		3 539 000,00	292 326,02	278 700,00	100,00	100,00	0,00	100,00	292 426,02
66	Charges financières	41 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		41 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		3 580 800,00	292 326,02	278 700,00	100,00	100,00	0,00	100,00	292 426,02
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	13 550 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	41 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		13 591 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>									<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>292 426,02</b>

(1) Voir état FB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>17 172 600,00</b>	<b>72 700,00</b>	<b>-676 347,41</b>	<b>-676 347,41</b>	<b>-603 647,41</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 300 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	888 000,00	72 700,00	0,00	0,00	72 700,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>5 186 000,00</b>	<b>72 700,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 572 700,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 186 000,00</b>	<b>72 700,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 572 700,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	11 944 800,00		-3 176 347,41	-3 176 347,41	-3 176 347,41
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	41 800,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>11 986 600,00</b>		<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>
<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>						<b>896 073,43</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>						<b>292 426,02</b>

(1) Voir état FB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>17 172 600,00</b>	<b>292 326,02</b>	<b>278 700,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>	<b>292 426,02</b>
011	Charges à caractère général (5)	3 539 000,00	292 326,02	278 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 326,02
8015	Terrains à aménager	350 000,00	37 213,34		0,00	0,00	0,00	0,00	37 213,34
8045	Achats études et prestations de services	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
805	Achats de matériel, équip. et travaux	3 119 000,00	255 112,68		0,00	0,00	0,00	0,00	255 112,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6588	Autres	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 539 000,00</b>	<b>292 326,02</b>	<b>278 700,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>	<b>292 426,02</b>
66	Charges financières	41 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6611	Intérêts réglés à l'échéance	41 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6612	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>41 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 580 800,00</b>	<b>292 326,02</b>	<b>278 700,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>	<b>292 426,02</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	13 550 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
7133	Varial* en-cours de production biens	13 550 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	41 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>13 591 800,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	42 085,71
Montant des ICNE de l'exercice N-1	42 085,71
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres D16 et D17.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 042) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DÉTAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
<b>TOTAL</b>		<b>17 172 600,00</b>	<b>72 700,00</b>	<b>-676 347,41</b>	<b>-676 347,41</b>	<b>-603 647,41</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 300 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	4 300 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	886 000,00	72 700,00	0,00	0,00	72 700,00
74718	Autres participations Etat	886 000,00	72 700,00	0,00	0,00	72 700,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748371	DETR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>5 186 000,00</b>	<b>72 700,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 572 700,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 186 000,00</b>	<b>72 700,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 572 700,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	11 944 800,00		-3 176 347,41	-3 176 347,41	-3 176 347,41
7133	Variats* en-cours de production biens	11 944 800,00		-3 176 347,41	-3 176 347,41	-3 176 347,41
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	41 800,00		0,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	41 800,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>11 986 600,00</b>		<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>	<b>-3 176 347,41</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.  
 (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).  
 (6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
 (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.  
 (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>IV – ANNEXES</b> ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	<b>IV</b>  C1.1
--	-----------------------

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-5 502 675,00	-5 502 675,00	-5 502 675,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-242 082,61	-242 082,61	-242 082,61
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-5 744 757,61

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-5 744 757,61
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	859 000,00	0,00	0,00	859 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	13 550 000,00	0,00	0,00	13 550 000,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	12 691 000,00	0,00	0,00	12 691 000,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recettes"

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I 859 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>859 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	859 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 13 550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>13 550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
3355	Travaux	13 550 000,00	0,00	0,00
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.  
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prélet : 27062024	IV - ANNEXES	IV
Mise en ligne : 27/06/2024	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 53

Nombre de suffrages exprimés : 70

VOTES :

Pour : 63

Contre : 0

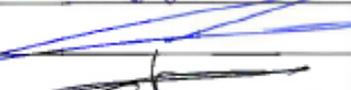
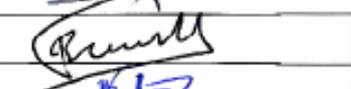
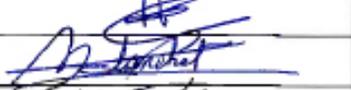
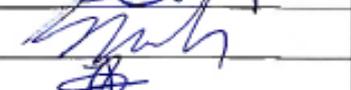
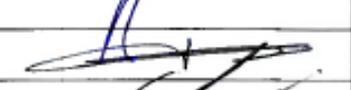
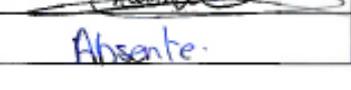
Abstentions : 7

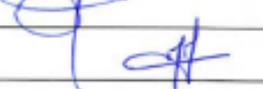
Date de convocation : 11 juin 2024

Présenté par le Président, Florian BERCAULT  
A Laval, le 17 juin 2024

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire  
A Laval, le 17 juin 2024

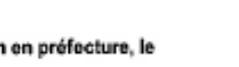
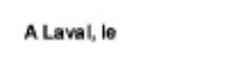
Les membres du Conseil Communautaire

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	
CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	Absente.

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	Absent
DEULOFEU Nicolas	Absent
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GUESNÉ Pierrick	
GRANDIÈRE Chantal	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	
MARQUET Mickaël	

LAVAL AGGLOMERATION - BS - 2024

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	Absent
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PÉNIGUEL Patrick	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	Absente
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par le Président, Florian BERCAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
et de la publication le

A Laval, le

---

**LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2024**

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)

Numéro SIRET : 20008339200031

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

**M. 57**

**Budget supplémentaire (projet de budget) (3)**  
**Voté par nature**

BUDGET : BATIMENTS LA (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Methodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Enlèvement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de trus	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'abus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », selon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compiler par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compiler par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compiler par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	3 702 253,82	4 040 934,84	982 798,70	A1 1 301 479,52
<b>Investissement</b>	1 394 862,52	1 733 956,18 (3)	864 390,03	A2 1 203 863,68
<b>Fonctionnement</b>	2 307 601,30	2 306 978,46 (4)	98 408,67	A3 97 785,83

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 112 886,97	III + IV 0,00	B1 -112 886,97
<b>Investissement</b>	I 112 886,97	III 0,00	B2 -112 886,97
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	1 188 612,55
<b>Investissement</b>	A2 + B2	1 090 826,72
<b>Fonctionnement</b>	A3 + B3	97 785,83

(1) État à compiler uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et = si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>112 866,97</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	112 866,97
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	1 561 026,72	470 200,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	112 866,97	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 203 693,69
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		1 673 893,69	1 673 893,69
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	111 000,00	13 214,17
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 97 785,83
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		111 000,00	111 000,00
TOTAL DU BUDGET (5)		1 784 893,69	1 784 893,69

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1	

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'Assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II			
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT			C1			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
D18	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	105 000,00	112 866,97	1 561 026,72	1 561 026,72	1 778 893,69
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>186 000,00</b>	<b>112 866,97</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 859 893,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 092 800,00	0,00	0,00	0,00	1 092 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 092 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 092 800,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	6 900,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 285 700,00</b>	<b>112 866,97</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>2 959 593,69</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	171 000,00		0,00	0,00	171 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>191 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>191 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 476 700,00</b>	<b>112 866,97</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>3 150 593,69</b>
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>3 150 593,69</b>

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre D18.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Rectes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Coût de liaison : affectation (BA, règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	6 900,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>6 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>426 900,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	149 000,00		-149 000,00	-149 000,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 300 000,00		200 000,00	200 000,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 469 000,00</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>1 520 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 478 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 200,00</b>	<b>470 200,00</b>	<b>1 948 900,00</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 203 983,89</b>
--	---------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 150 883,89</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>1 329 000,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-S pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Seul 165, 166 et 164-69.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retracce les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracce, le cas échéant, l'amulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RF 021 ; DI 040 = RF 042 ; R 040 = DF 042 ; DI 041 = RF 041.

(11) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Rectes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	418 500,00	0,00	0,00	0,00	418 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	60 800,00	60 800,00	60 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>418 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>479 300,00</b>
66	Charges financières	165 000,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>588 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>649 300,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	149 800,00		-149 800,00	-149 800,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 300 000,00		200 000,00	200 000,00	1 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 449 800,00</b>		<b>50 200,00</b>	<b>50 200,00</b>	<b>1 500 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 038 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>111 000,00</b>	<b>111 000,00</b>	<b>2 148 300,00</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>2 148 300,00</b>

(1) Voir état I-B pour la compensation par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Rectes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL IV = I + II + III
		I	II		III	
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 865 300,00	0,00	13 214,17	13 214,17	1 878 514,17
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 867 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>	<b>1 880 514,17</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 867 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>	<b>1 880 514,17</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	171 000,00		0,00	0,00	171 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>171 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>171 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 038 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>	<b>2 061 514,17</b>
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>87 786,83</b>
---	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 149 300,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>1 329 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la compensation par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RI 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RI 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RI 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
16	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cote de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 673 893,69	0,00	1 673 893,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reportes)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
69	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 673 893,69</b>	<b>0,00</b>	<b>1 673 893,69</b>
*				
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
*				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>1 673 893,69</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	60 800,00	0,00	60 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	200 000,00	200 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-149 800,00	-149 800,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>60 800,00</b>	<b>60 200,00</b>	<b>111 000,00</b>
*				
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
*				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>111 000,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
25 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		200 000,00	200 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
69 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		-149 800,00	-149 800,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	420 000,00		420 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>420 000,00</b>	<b>50 200,00</b>	<b>470 200,00</b>
			*
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>1 203 883,88</b>
			*
<b>R 1088 AFFECTATION DU RESULTAT</b>			<b>0,00</b>
			*
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>1 673 883,88</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	13 214,17	0,00	13 214,17
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>13 214,17</b>	<b>0,00</b>	<b>13 214,17</b>
			*
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>87 786,83</b>
			*
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>111 000,00</b>

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.  
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
 (6) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.  
 (7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.  
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									A
DEPENSES									
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I			II			III = I + II	
<b>TOTAL</b>	1 476 700,00	112 866,97	0,00	1 561 026,72	1 561 026,72	0,00	1 561 026,72	1 673 893,69	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	105 000,00	112 866,97	0,00	1 561 026,72	1 561 026,72	0,00	1 561 026,72	1 673 893,69	
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	186 000,00	112 866,97	0,00	1 561 026,72	1 561 026,72	0,00	1 561 026,72	1 673 893,69	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1685 non budgétaire)	1 092 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (EA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
<b>Total des dépenses financières</b>	1 092 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses réelles</b>	1 285 700,00	112 866,97	0,00	1 561 026,72	1 561 026,72	0,00	1 561 026,72	1 673 893,69	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	171 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (8)	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	191 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)									0,00
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>									<b>1 673 893,69</b>

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (4) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040) • RI 042.  
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des opérations d'immobilisations »).  
 (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041) • RI 041.  
 (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

RECETTES					
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>1 476 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 200,00</b>	<b>470 200,00</b>	<b>470 200,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions Invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>6 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	140 800,00		-140 800,00	-140 800,00	-140 800,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 300 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 489 800,00</b>		<b>50 200,00</b>	<b>50 200,00</b>	<b>50 200,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>1 203 633,63</b>
<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 673 633,63</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir état N-BS pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R0 040 + DF 042).

(5) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 + R1 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 204A.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>1 476 700,00</b>	<b>112 866,97</b>	<b>0,00</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 673 893,69</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2186	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	105 000,00	112 866,97	0,00	1 561 026,72	1 561 026,72	0,00	1 673 893,69
2313	Constructions	105 000,00	105 422,46	0,00	1 561 026,72	1 561 026,72	0,00	1 666 449,18
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	7 444,51	0,00	0,00	0,00	0,00	7 444,51
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>186 000,00</b>	<b>112 866,97</b>	<b>0,00</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 673 893,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1668 non budgétaire)	1 092 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	951 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	141 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 092 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45811	OPE CPT TIERS DEP	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 285 700,00</b>	<b>112 866,97</b>	<b>0,00</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 561 026,72</b>	<b>1 673 893,69</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	171 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	171 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13011	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	40 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13012	Subv. transf. Régions	78 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13013	Subv. transf. Départements	47 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13018	Autres subventions d'équipement transf.	6 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>191 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a au moins une ligne qui d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 040 = RI 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>1 476 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 200,00</b>	<b>470 200,00</b>	<b>470 200,00</b>	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1058)	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Opte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00	
<b>Total des recettes financières</b>						
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	6 900,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles</b>						
021	Virement de la section de fonctionnement	140 800,00		-140 800,00	-140 800,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 300 000,00		200 000,00	200 000,00	
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, Installations	0,00		30 000,00	30 000,00	
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, Installations	0,00		5 000,00	5 000,00	
28041582	Autres grpts - Bâtiments et Installat*	0,00		8 000,00	8 000,00	
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		125 000,00	125 000,00	
281321	Immeubles de rapport	1 162 000,00		0,00	0,00	
281352	Bâtiments privés	128 000,00		0,00	0,00	
281532	Réseaux d'assainissement	2 000,00		30 000,00	30 000,00	
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00		2 000,00	2 000,00	
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	4 000,00		0,00	0,00	
281838	Autre matériel informatique	1 000,00		0,00	0,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00		0,00	0,00	
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	20 000,00		0,00	0,00	
238	Avances commandés Immo corporelles	20 000,00		0,00	0,00	

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 469 800,00</b>		<b>50 200,00</b>	<b>50 200,00</b>	<b>50 200,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise entopée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = R/ 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		2 038 300,00	0,00	0,00	111 000,00	111 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00
011	Charges à caractère général (4)	418 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	60 800,00	60 800,00	0,00	60 800,00	60 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		418 500,00	0,00	0,00	60 800,00	60 800,00	0,00	60 800,00	60 800,00
66	Charges financières	165 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		588 500,00	0,00	0,00	60 800,00	60 800,00	0,00	60 800,00	60 800,00
023	Virement à la section d'investissement	140 800,00			-140 800,00	-140 800,00		-140 800,00	-140 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 300 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		1 449 800,00			50 200,00	50 200,00		50 200,00	50 200,00
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>									0,00
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									111 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 038 300,00	0,00	13 214,17	13 214,17	13 214,17
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 865 300,00	0,00	13 214,17	13 214,17	13 214,17
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 867 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 867 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	171 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>171 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>						<b>97 785,83</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>						<b>111 000,00</b>

(1) Voir état I-8 pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RIF 042 = D1 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 038 300,00	0,00	0,00	111 000,00	111 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00
011	Charges à caractère général (5)	418 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	16 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	43 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	29 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	26 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	21 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	87 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	19 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	144 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	60 800,00	60 800,00	0,00	60 800,00	60 800,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		60 800,00	60 800,00	0,00	60 800,00	60 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>418 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>60 800,00</b>
66	Charges financières	165 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	165 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
67	Charges spécifiques (5)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>170 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>588 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 800,00</b>	<b>60 800,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	140 800,00			-140 800,00	-140 800,00		-140 800,00	-140 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 300 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
075	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6611	Dot. amort. Immos incorporelles	1 300 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 449 800,00</b>			<b>50 200,00</b>	<b>50 200,00</b>		<b>50 200,00</b>	<b>50 200,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	42 077,90
Montant des ICNE de l'exercice N-1	42 077,90
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont écoulées des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (OP 042 + RP 042) (OP 043 + RP 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 004 + produit des cessions d'immobilisations s).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
<b>TOTAL</b>		<b>2 038 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 865 300,00	0,00	13 214,17	13 214,17	13 214,17
752	Revenus des immeubles	1 146 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	621 790,00	0,00	13 214,17	13 214,17	13 214,17
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	97 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 867 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00		0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 867 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>	<b>13 214,17</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	171 000,00		0,00	0,00	0,00
7701	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	171 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>171 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
 (2) Voir état I-S pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.  
 (4) Hors recettes imputées aux chapitres 015 et 017.  
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RP 042 = DI 040) (RP 043 = DF 043).  
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (7) Les comptes 79 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
 (9) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.  
 (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	1 203 633,69	1 203 633,69	1 203 633,69
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-112 866,97	-112 866,97	-112 866,97
<b>Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	1 090 826,72

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (RP+RS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	1 090 826,72
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	1 263 800,00	0,00	0,00	1 263 800,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 449 800,00	470 200,00	470 200,00	1 920 000,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	186 000,00	470 200,00	470 200,00	656 200,00

- (1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.  
 (2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.  
 (3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recettes".

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I 1 263 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>1 092 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	951 100,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	141 700,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
130	Subv. invest. transférées cote résultat	171 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 1 449 800,00</b>	<b>470 200,00</b>	<b>VI</b>	<b>470 200,00</b>
<b>Ressources propres extérieures de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00		0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00		0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00		0,00
13146	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00		0,00
13156	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00		0,00
13246	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00		0,00
13256	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00		0,00
138	Autres subventions Invest. non transf.	0,00	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées				
27...	Autres Immobilisations financières				
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>1 449 800,00</b>	<b>470 200,00</b>		<b>470 200,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées				
27...	Autres Immobilisations financières				
28...	Amortissement des immobilisations				
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	30 000,00		30 000,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	5 000,00		5 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	8 000,00		8 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	125 000,00		125 000,00
281321	Immeubles de rapport	1 162 000,00	0,00		0,00
281352	Bâtiments privés	128 000,00	0,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 000,00	30 000,00		30 000,00
28158	Autres Inst., matériel, outill. techniques	1 000,00	2 000,00		2 000,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	4 000,00	0,00		0,00
281838	Autre matériel informatique	1 000,00	0,00		0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	0,00		0,00
28188	Autres Immo. corporelles	1 000,00	0,00		0,00
29...	Dépréciations des immobilisations				
31...	Matières premières (et fournitures) (5)				
33...	En-cours de production de biens (5)				
35...	Stocks de produits (5)				
39...	Dépréciation des stocks et en-cours				
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices				
49...	Dépréciation des comptes de tiers				
59...	Dépréciation des comptes financiers				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	420 000,00		420 000,00

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	Virement de la section de fonctionnement	149 800,00	-149 800,00	-149 800,00

- (1) Les comptes 15, 159, 26, 27, 28, 29, 30, 401, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
 (3) Le compte 10225 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.  
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

- Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

053-200083992-20240517-S4-CC-071A-2024-DE

LAVAL AGGLOMERATION - BS - 2024

Accusé certifié électronique

Réception par le prélet : 27062024	IV - ANNEXES	IV
Mise en ligne : 27/06/2024	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75  
 Nombre de membres présents : 53  
 Nombre de suffrages exprimés : 30  
**VOTES :**  
 Pour : 63  
 Contre : 0  
 Abstentions : 7

Date de convocation : 11 juin 2024

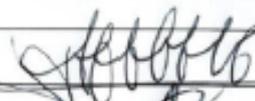
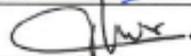
Présenté par le Président, Florian BERCAULT  
 A Laval, le 17 juin 2024

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire  
 A Laval, le 17 juin 2024

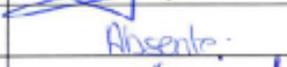
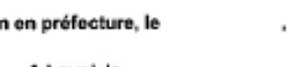
Les membres du Conseil Communautaire

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	
CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	Absente.

LAVAL AGGLOMERATION - BS - 2024

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	Absent
DEULOFEU Nicolas	Absent
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GUESNÉ Pierrick	
GRANDIÈRE Chantal	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	
MARQUET Mickaël	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	Absent
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PÉNIQUEL Patrick	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	Absente
SEGRETAINE Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par le Président, Florian BERCAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
et de la publication le

A Laval, le

---

**LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2024**

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> 20008339200049	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>ETABLISSEMENT PUBLIC LAVAL AGGLOMERATION</b>
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LAVAL

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 43 (1)

<b>Budget supplémentaire (projet de budget) (2)</b>
---

BUDGET : TRANSPORTS LA (3)

**ANNEE 2024**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	23
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	24
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	25

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 383 044,61	1 115 160,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	109 421,37	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 377 305,98
=			
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>1 492 465,98</b>	<b>1 492 465,98</b>

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 490 000,00	-816 091,36
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	526 028,79	2 773 235,90
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 58 884,25
=			
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>2 016 028,79</b>	<b>2 016 028,79</b>

TOTAL			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>3 508 494,77</b>	<b>3 508 494,77</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	18 712 910,00	70 839,00	101 700,00	101 700,00	18 865 449,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	310 980,00	0,00	83 000,00	83 000,00	393 980,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	388 930,00	38 582,37	60 000,00	60 000,00	487 512,37
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>19 412 820,00</b>	<b>109 421,37</b>	<b>244 700,00</b>	<b>244 700,00</b>	<b>19 766 941,37</b>
66	Charges financières	182 000,00	0,00	0,00	0,00	182 000,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>19 639 820,00</b>	<b>109 421,37</b>	<b>244 700,00</b>	<b>244 700,00</b>	<b>19 993 941,37</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		1 138 344,61	1 138 344,61	1 138 344,61
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 585 000,00		0,00	0,00	1 585 000,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 585 000,00</b>		<b>1 138 344,61</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>2 723 344,61</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21 224 820,00</b>	<b>109 421,37</b>	<b>1 383 044,61</b>	<b>1 383 044,61</b>	<b>22 717 285,98</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>22 717 285,98</b>
---	----------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 200 700,00	0,00	0,00	0,00	2 200 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	11 268 000,00	0,00	0,00	0,00	11 268 000,00
74	Subventions d'exploitation	7 483 120,00	0,00	1 115 160,00	1 115 160,00	8 598 280,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>20 951 820,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>22 066 980,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>20 951 820,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>22 066 980,00</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	273 000,00		0,00	0,00	273 000,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>273 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>273 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21 224 820,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>22 339 980,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>377 305,98</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>22 717 285,98</b>
---	----------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>2 450 344,61</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régle.
---	---------------------	---

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Cf. Modalités de vote I.  
 (2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 43.  
 (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.  
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.  
 (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	55 000,00	69 270,00	0,00	0,00	124 270,00
21	Immobilisations corporelles	4 181 000,00	103 757,40	1 070 000,00	1 070 000,00	5 354 757,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 150 000,00	153 001,39	420 000,00	420 000,00	2 723 001,39
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 386 000,00</b>	<b>326 028,79</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>8 202 028,79</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 168 400,00	200 000,00	0,00	0,00	1 368 400,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 168 400,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 368 400,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>7 554 400,00</b>	<b>526 028,79</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>9 570 428,79</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	273 000,00		0,00	0,00	273 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 300 000,00		0,00	0,00	1 300 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 573 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 573 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>9 127 400,00</b>	<b>526 028,79</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>11 143 428,79</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>11 143 428,79</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 433 000,00	2 773 235,90	0,00	0,00	4 206 235,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 759 400,00	0,00	-1 904 435,97	-1 904 435,97	2 854 964,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>6 242 400,00</b>	<b>2 773 235,90</b>	<b>-1 954 435,97</b>	<b>-1 954 435,97</b>	<b>7 061 199,93</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
105	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>6 242 400,00</b>	<b>2 773 235,90</b>	<b>-1 954 435,97</b>	<b>-1 954 435,97</b>	<b>7 061 199,93</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		1 138 344,61	1 138 344,61	1 138 344,61
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	1 585 000,00		0,00	0,00	1 585 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 300 000,00		0,00	0,00	1 300 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 885 000,00</b>		<b>1 138 344,61</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>4 023 344,61</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>9 127 400,00</b>	<b>2 773 235,90</b>	<b>-816 091,36</b>	<b>-816 091,36</b>	<b>11 084 544,54</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	58 884,25
---	-----------

=	
---	--

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>11 143 428,79</b>
---	----------------------

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>2 450 344,61</b>
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II B1</b>
--	------------------

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	172 539,00		172 539,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	83 000,00		83 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	98 582,37		98 582,37
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 138 344,61	1 138 344,61
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>354 121,37</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>1 492 465,98</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 492 465,98</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	69 270,00	0,00	69 270,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 173 757,40	0,00	1 173 757,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	573 001,39	0,00	573 001,39
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>2 016 028,79</b>	<b>0,00</b>	<b>2 016 028,79</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 016 028,79</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 115 160,00		1 115 160,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat <sup>o</sup> et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 115 160,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>377 305,98</b>
---	-------------------

-

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 492 465,98</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 773 235,90	0,00	2 773 235,90
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-1 904 435,97	0,00	-1 904 435,97
18	Comptes liaison : affectat <sup>o</sup> BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	-50 000,00	0,00	-50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat <sup>o</sup> des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 138 344,61	1 138 344,61
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>818 799,93</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>1 957 144,54</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>58 884,25</b>
--	------------------

-

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

-

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 016 028,79</b>
---	---------------------

## LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

### LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>18 712 910,00</b>	<b>101 700,00</b>	<b>101 700,00</b>
6051	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 500,00	0,00	0,00
6053	Fournitures entretien et petit éqpt	2 000,00	0,00	0,00
6058	Autres matières et fournitures	11 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	18 189 990,00	100 000,00	100 000,00
6132	Locations immobilières	17 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	195 100,00	0,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct*	4 150,00	1 700,00	1 700,00
617	Etudes et recherches	70 000,00	0,00	0,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	7 900,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	95 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	0,00	0,00
6256	Missions	100,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	100,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	1 300,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	84 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	70,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 500,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>310 980,00</b>	<b>83 000,00</b>	<b>83 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	83 000,00	83 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	182 420,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	39 900,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	2 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.-S.S.A.F.	37 200,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	42 400,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 200,00	0,00	0,00
6458	Cotisal* autres organismes sociaux	1 150,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	950,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 800,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	200,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>388 930,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
65712	Subv. éqpt Régions	252 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat* personne droit privé	136 600,00	60 000,00	60 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	330,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>19 412 820,00</b>	<b>244 700,00</b>	<b>244 700,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>182 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	2 000,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 000,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>		<b>19 639 820,00</b>	<b>244 700,00</b>	<b>244 700,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>1 138 344,61</b>
<b>042</b>	<b>Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>1 585 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>6611</b>	<b>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</b>	<b>1 585 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		1 585 000,00	1 138 344,61	1 138 344,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		1 585 000,00	1 138 344,61	1 138 344,61
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		21 224 620,00	1 383 044,61	1 383 044,61

		+
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>		109 421,37
		+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>		0,00
		=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		1 492 465,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	50 959,95
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	50 959,95
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 200 700,00	0,00	0,00
7061	Transport de voyageur	2 199 700,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	1 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	11 268 000,00	0,00	0,00
734	Versement de mobilité	11 268 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	7 483 120,00	1 115 160,00	1 115 160,00
7471	Subv. exploitat* État	691 220,00	79 000,00	79 000,00
7472	Subv. exploitat* Régions	2 176 900,00	0,00	0,00
7473	Subv. exploitat* Départements	15 000,00	0,00	0,00
7478	Subv. exploitat* Autres EPL	0,00	36 160,00	36 160,00
748	Autres subventions d'exploitation	4 600 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
753	Comp. relév. seuil assuj. vers. transport	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>20 951 820,00</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>1 115 160,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>20 951 820,00</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>1 115 160,00</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (9)	273 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	273 000,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>273 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>21 224 820,00</b>	<b>1 115 160,00</b>	<b>1 115 160,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>377 305,98</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 492 465,98</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	35 000,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>4 181 000,00</b>	<b>1 070 000,00</b>	<b>1 070 000,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	510 000,00	0,00	0,00
2145	Construct* sol autrui - Installat* gêné.	0,00	0,00	0,00
2181	Installat* générales, agencements	375 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 500 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	50 000,00	0,00	0,00
2188	Autres Immobilisations corporelles	745 000,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>2 150 000,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>
2313	Constructions	2 150 000,00	420 000,00	420 000,00
238	Avances commandes Immo. Incorp.	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 386 000,00</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>1 490 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 168 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	997 300,00	0,00	0,00
16441	Opérat* afférentes à l'emprunt	171 100,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat* (BA,règle)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat* et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 168 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>7 554 400,00</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>1 490 000,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>273 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	Reprises sur autofinancement antérieur	273 000,00	0,00	0,00
13011	Sub. équlpt cpte résuit. Etat	117 000,00	0,00	0,00
13012	Sub. équlpt cpte résuit. Régions	77 000,00	0,00	0,00
13013	Sub. équlpt cpte résuit. Départements	12 000,00	0,00	0,00
13017	Sub. équlpt cpte résuit. Budget communaut	33 000,00	0,00	0,00
13018	Autres subventions d'équipement	34 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	990 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	310 000,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>1 573 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>9 127 400,00</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>1 490 000,00</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>526 028,79</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 016 028,79</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.  
(2) Cf. Modalités de vote, I.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>B2</b>
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'Investissement</b>	<b>1 433 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv. équipt Etat et établi. Nationaux	715 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	218 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	500 000,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>4 759 400,00</b>	<b>-1 904 435,97</b>	<b>-1 904 435,97</b>
1641	Emprunts en euros	4 759 400,00	-1 904 435,97	-1 904 435,97
<b>20</b>	<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>50 000,00</b>	<b>-50 000,00</b>	<b>-50 000,00</b>
2313	Constructions	50 000,00	-50 000,00	-50 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 242 400,00</b>	<b>-1 954 435,97</b>	<b>-1 954 435,97</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserve</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,règle)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>6 242 400,00</b>	<b>-1 954 435,97</b>	<b>-1 954 435,97</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>1 138 344,61</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (7)</b>	<b>1 585 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	24 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	206 000,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction soi d'autrui	5 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	6 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel Industriel	12 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	23 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 131 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	37 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	138 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 585 000,00</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>1 138 344,61</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes Immo. Incorp.	1 300 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 885 000,00</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>1 138 344,61</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>9 127 400,00</b>	<b>-816 091,36</b>	<b>-816 091,36</b>
+				
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>				<b>2 773 235,90</b>
+				
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>				<b>58 884,25</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>2 016 028,79</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

*Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c = a + b)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	58 884,25	58 884,25	58 884,25
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	2 247 207,11	2 247 207,11	2 247 207,11
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	2 306 091,36	0,00	2 306 091,36

*Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) Vote (c = a + b)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	2 306 091,36	0,00	2 306 091,36
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	2 306 091,36	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM) (a)	Propositions nouvelles	Vote (b)	Total (2) (c = a + b)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	1 441 400,00	0,00	0,00	1 441 400,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 585 000,00	1 138 344,61	1 138 344,61	2 723 344,61
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	143 600,00	1 138 344,61	1 138 344,61	1 281 944,61

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.  
(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>	<b>I 1 441 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>1 168 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	997 300,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat* afférentes à l'emprunt	171 100,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>273 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	273 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 1 585 000,00</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>VI 1 138 344,61</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 585 000,00</b>	<b>1 138 344,61</b>	<b>1 138 344,61</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	24 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	206 000,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	5 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	6 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	12 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	23 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 131 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	37 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	138 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat* des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	1 138 344,61	1 138 344,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Co voiturage	Participation application covoiturage	A DEFINIR	Entreprises	60 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	
D 22-BUS 2021/1 BUS 2022-2030	14 380 000,00	0,00	14 380 000,00	3 288 639,99	3 570 000,00	0,00
D 22 STATION 2022/1 STATION AVITAILLEMENT ELECTRIQUE - GAZ	4 430 000,00	0,00	4 430 000,00	606 371,66	1 730 000,00	0,00
D 14-SAEIV 2014/1 SYSTEME INFORMATION VOYAGEURS BILLETQUE	2 150 000,00	0,00	2 150 000,00	959 093,71	500 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 27/06/2024	IV - ANNEXES	IV
Mise en ligne: 27/06/2024	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 53

Nombre de suffrages exprimés : 70

VOTES :

Pour : 63

Contre : 0

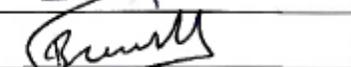
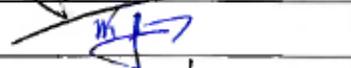
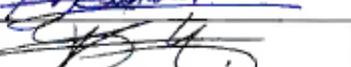
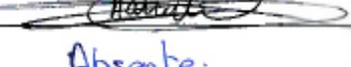
Abstentions : 7

Date de convocation : 11 juin 2024

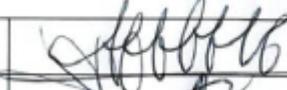
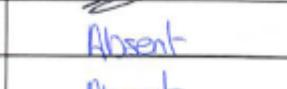
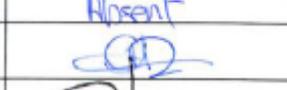
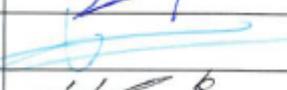
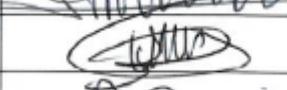
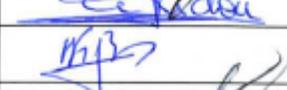
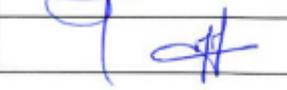
Présenté par le Président, Florian BERCAULT  
A Laval, le 17 juin 2024

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire  
A Laval, le 17 juin 2024

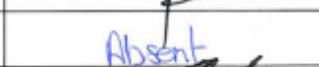
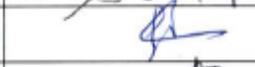
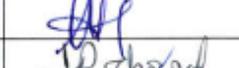
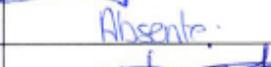
Les membres du Conseil Communautaire

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	
CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	Absente.

LAVAL AGGLOMERATION - BS - 2024

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	Absent
DEULOFEU Nicolas	Absent
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GUESNÉ Pierrick	
GRANDIÈRE Chantal	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	
MARQUET Mickaël	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	Absent
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PÉNIGUEL Patrick	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	Absente
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par le Président, Florian BERCAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
et de la publication le

A Laval, le

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)

Numéro SIRET : 20008339200056

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

**M. 57**

**Budget supplémentaire (projet de budget) (3)**  
**Voté par nature**

BUDGET : DECHETS LA (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

## LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	41
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	42
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	43
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	45

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les Impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 26 de la loi n° 2020-936 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales privées aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p>I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;</li> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;</li> <li>- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;</li> <li>- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement : 7,5%</li> <li>- Investissement : 7,5%</li> </ul> <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).</p> <p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).</p> <p>VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	15 745 035,48	15 252 089,86	3 913 782,83	A1	3 420 817,01
Investissement	2 399 562,28	1 933 654,21 (3)	1 153 826,02	A2	887 927,85
Fonctionnement	13 345 483,20	13 318 415,45 (4)	2 759 956,81	A3	2 732 889,06

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	1 657 700,08	III + IV	10 000,00	B1	-1 647 700,08
Investissement	I	1 573 502,27	III	0,00	B2	-1 573 502,27
Fonctionnement	II	84 197,81	IV	10 000,00	B3	-74 197,81

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 773 116,93
Investissement	A2 + B2	-885 574,32
Fonctionnement	A3 + B3	2 658 601,25

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficet et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 1 573 502,27
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	3 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 360 908,93
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	208 693,34
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 84 197,81
011	Charges à caractère général (4)	70 082,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	14 115,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	10 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		10 000,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES 61 021,93	RECETTES 946 596,25
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 573 502,27	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 687 927,95
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		1 634 524,20	1 634 524,20
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES 1 660 671,93	RECETTES -112 445,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	84 197,81	10 000,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 847 314,74
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		1 744 869,74	1 744 869,74
TOTAL DU BUDGET (5)		3 379 393,94	3 379 393,94

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1	
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			020	0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2	
Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			022	0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	42 100,00	3 900,00	0,00	0,00	46 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 369 000,00	1 360 908,93	25 000,00	25 000,00	3 754 908,93
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	175 000,00	208 693,34	36 021,93	36 021,93	419 715,27
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 586 100,00</b>	<b>1 573 502,27</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>4 220 624,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	204 000,00	0,00	0,00	0,00	204 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>204 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>204 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 790 100,00</b>	<b>1 573 502,27</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>4 424 624,20</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	19 000,00		0,00	0,00	19 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>319 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>319 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 109 100,00</b>	<b>1 573 502,27</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>4 743 624,20</b>
--------------	---------------------	---------------------	------------------	------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 743 624,20</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	1 303 100,00	0,00	-1 303 100,00	-1 303 100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 303 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	885 574,32	885 574,32	885 574,32
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>885 574,32</b>	<b>885 574,32</b>	<b>1 185 574,32</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 603 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-417 525,68</b>	<b>-417 525,68</b>	<b>1 185 574,32</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 304 121,93	1 304 121,93	1 304 121,93
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 205 000,00		0,00	0,00	1 205 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 508 000,00</b>		<b>1 384 121,93</b>	<b>1 384 121,93</b>	<b>2 870 121,93</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 109 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>946 596,25</b>	<b>946 596,25</b>	<b>4 055 696,25</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>687 927,95</b>
--	--	--	--	--	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>4 743 624,20</b>
---	--	--	--	--	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>2 551 121,93</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024**

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024**

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	9 786 940,00	70 082,81	129 000,00	129 000,00	9 986 022,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 683 790,00	0,00	157 000,00	157 000,00	2 840 790,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	52 000,00	14 115,00	550,00	550,00	66 665,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>12 522 730,00</b>	<b>84 197,81</b>	<b>286 550,00</b>	<b>286 550,00</b>	<b>12 893 477,81</b>
66	Charges financières	20 400,00	0,00	0,00	0,00	20 400,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>12 543 130,00</b>	<b>84 197,81</b>	<b>296 550,00</b>	<b>296 550,00</b>	<b>12 923 877,81</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		1 364 121,93	1 364 121,93	1 364 121,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 206 000,00		0,00	0,00	1 206 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 206 000,00</b>		<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>	<b>2 570 121,93</b>

<b>TOTAL</b>	<b>13 749 130,00</b>	<b>84 197,81</b>	<b>1 660 671,93</b>	<b>1 660 671,93</b>	<b>15 493 999,74</b>
--------------	----------------------	------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>15 493 999,74</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
		I	II			IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	515 150,00	0,00	0,00	0,00	515 150,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 600 000,00	0,00	82 185,00	82 185,00	10 682 185,00
74	Dotations et participations (4)	1 747 650,00	0,00	71 700,00	71 700,00	1 819 350,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	862 330,00	10 000,00	-266 330,00	-266 330,00	606 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>13 730 130,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>13 627 685,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>13 730 130,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>13 627 685,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	19 000,00		0,00	0,00	19 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>19 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>13 749 130,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>13 646 685,00</b>
--------------	----------------------	------------------	--------------------	--------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 847 314,74</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>15 493 999,74</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>2 551 121,93</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état HB pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	3 900,00	0,00	3 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 385 908,93	0,00	1 385 908,93
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	244 715,27	0,00	244 715,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 634 524,20</b>	<b>0,00</b>	<b>1 634 524,20</b>
+				
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>1 634 524,20</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	199 082,81		199 082,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	157 000,00		157 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
00	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	14 665,00	0,00	14 665,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 364 121,93	1 364 121,93
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>380 747,81</b>	<b>1 364 121,93</b>	<b>1 744 869,74</b>
+				
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>1 744 869,74</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

**LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024**

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024**

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>		<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-1 303 100,00	0,00	-1 303 100,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 364 121,93	1 364 121,93
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>1 364 121,93</b>	<b>61 021,93</b>
			+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>687 927,95</b>
			+
<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>			<b>885 574,32</b>
			=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>1 634 524,20</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	82 185,00		82 185,00
74 Dotations et participations (8)	71 700,00		71 700,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	-256 330,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>-102 445,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-102 445,00</b>
			+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>1 847 314,74</b>
			=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>1 744 869,74</b>

## LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.  
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.  
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.  
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	3 109 100,00	1 573 502,27	0,00	61 021,93	61 021,93	0,00	61 021,93	1 634 524,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 100,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 369 000,00	1 360 908,93	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	1 385 908,93
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	175 000,00	208 693,34	0,00	36 021,93	36 021,93	0,00	36 021,93	244 715,27
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 586 100,00</b>	<b>1 573 502,27</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>1 634 524,20</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	204 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>204 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 790 100,00</b>	<b>1 573 502,27</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>1 634 524,20</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>319 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>								<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>1 634 524,20</b>

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

### LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>3 109 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16440, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 303 100,00	0,00	-1 303 100,00	-1 303 100,00	-1 303 100,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 303 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16440, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 603 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 364 121,93	1 364 121,93	1 364 121,93
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 206 000,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	300 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 506 000,00</b>		<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>687 927,95</b>
<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>	<b>885 574,32</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 634 524,20</b>

- (1) Voir état FB pour le contenu du budget de l'exercice.  
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.  
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).  
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).  
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.  
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III - VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 109 100,00</b>	<b>1 573 502,27</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>1 634 524,20</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 100,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
2031	Frais d'études	40 000,00	3 900,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
2051	Concessions, droits similaires	2 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 389 000,00	1 380 908,93	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	1 385 908,93
2111	Terrains nus	700 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	560 000,00	739 739,85		0,00	0,00	0,00	0,00	739 739,85
21838	Autre matériel informatique	8 000,00	1 942,32		0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,32
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	4 449,99		0,00	0,00	0,00	0,00	4 449,99
2188	Autres immobilisations corporelles	1 101 000,00	614 776,77		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	639 776,77
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	175 000,00	208 693,34	0,00	36 021,93	36 021,93	0,00	36 021,93	244 715,27
2313	Constructions	0,00	41 116,10		36 021,93	36 021,93	0,00	36 021,93	77 138,03
2315	Install., matériel et outill. technique	175 000,00	167 577,24		0,00	0,00	0,00	0,00	167 577,24
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 586 100,00</b>	<b>1 573 502,27</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>1 634 524,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	204 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	204 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>204 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 790 100,00</b>	<b>1 573 502,27</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>1 634 524,20</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	19 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	19 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>319 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état FB pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 034 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affiliée à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>3 109 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	<b>61 021,93</b>	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 303 100,00	0,00	-1 303 100,00	-1 303 100,00	
1641	Emprunts en euros	1 303 100,00	0,00	-1 303 100,00	-1 303 100,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 303 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	
10222	FCTVA	300 000,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes financières</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 603 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	<b>-1 303 100,00</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 364 121,93	1 364 121,93	1 364 121,93	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 206 000,00		0,00	0,00	
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 000,00		0,00	0,00	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00		0,00	0,00	
28128	Autres aménagements de terrains	1 000,00		0,00	0,00	
281318	Autres bâtiments publics	8 000,00		0,00	0,00	
28138	Autres constructions	29 000,00		0,00	0,00	
28145	Construct* sol autrui - Installat* génie.	4 000,00		0,00	0,00	
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		0,00	0,00	
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 000,00		0,00	0,00	
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 000,00		0,00	0,00	
28181	Installations générales, aménagt divers	86 000,00		0,00	0,00	
281828	Autres matériels de transport	396 000,00		0,00	0,00	
281838	Autre matériel informatique	12 000,00		0,00	0,00	

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00		0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	653 000,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	300 000,00		0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	300 000,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 506 000,00</b>		<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état FB pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>13 749 130,00</b>	<b>84 197,81</b>	<b>0,00</b>	<b>1 660 671,93</b>	<b>1 660 671,93</b>	<b>0,00</b>	<b>1 660 671,93</b>	<b>1 744 869,74</b>
011	Charges à caractère général (4)	9 786 940,00	70 082,81	0,00	129 000,00	129 000,00	0,00	129 000,00	199 082,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 683 790,00	0,00		157 000,00	157 000,00		157 000,00	157 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	52 000,00	14 115,00	0,00	550,00	550,00	0,00	550,00	14 665,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>12 522 730,00</b>	<b>84 197,81</b>	<b>0,00</b>	<b>286 550,00</b>	<b>286 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>286 550,00</b>	<b>370 747,81</b>
66	Charges financières	20 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>20 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>12 543 130,00</b>	<b>84 197,81</b>	<b>0,00</b>	<b>296 550,00</b>	<b>296 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>296 550,00</b>	<b>380 747,81</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 364 121,93	1 364 121,93		1 364 121,93	1 364 121,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 206 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 206 000,00</b>			<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>		<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>									<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>1 744 869,74</b>

(1) Voir état HB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 749 130,00	10 000,00	-112 445,00	-112 445,00	-102 445,00
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	515 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 600 000,00	0,00	82 185,00	82 185,00	82 185,00
74	Dotations et participations (3)	1 747 850,00	0,00	71 700,00	71 700,00	71 700,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	862 330,00	10 000,00	-266 330,00	-266 330,00	-256 330,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>13 730 130,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-102 445,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>13 730 130,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-102 445,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	19 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>19 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>	<b>1 847 314,74</b>
--	---------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 744 869,74</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 034 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
	<b>TOTAL</b>	13 749 130,00	84 197,81	0,00	1 660 671,93	1 660 671,93	0,00	1 660 671,93	1 744 869,74
011	Charges à caractère général (5)	9 786 940,00	70 082,81	0,00	129 000,00	129 000,00	0,00	129 000,00	199 082,81
60611	Eau et assainissement	4 950,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	113 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	5 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	6 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	8 736 000,00	0,00		69 800,00	69 800,00	0,00	69 800,00	69 800,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61368	Autres	5 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61568	Entretien autres biens mobiliers	126 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	28 000,00	5 570,53		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	6 770,53
617	Etudes et recherches	50 000,00	29 292,00		0,00	0,00	0,00	0,00	29 292,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	17 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	92 000,00	33 800,00		0,00	0,00	0,00	0,00	33 800,00
62288	Autres honoraires, conseils	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	65 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	339 230,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	26 180,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 100,00	1 420,28		0,00	0,00	0,00	0,00	1 420,28
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 683 790,00	0,00		157 000,00	157 000,00		157 000,00	157 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		157 000,00	157 000,00		157 000,00	157 000,00
6338	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 447 040,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	13 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	13 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	251 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	139 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	286 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	488 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	15 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 950,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6588) (5)	52 000,00	14 115,00	0,00	550,00	550,00	0,00	550,00	14 665,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	46 000,00	14 115,00		0,00	0,00	0,00	0,00	14 115,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>12 522 730,00</b>	<b>84 197,81</b>	<b>0,00</b>	<b>286 550,00</b>	<b>286 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>286 550,00</b>	<b>370 747,81</b>
66	Charges financières	20 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>20 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>12 543 130,00</b>	<b>84 197,81</b>	<b>0,00</b>	<b>296 550,00</b>	<b>296 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>296 550,00</b>	<b>380 747,81</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 364 121,93	1 364 121,93		1 364 121,93	1 364 121,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 206 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 206 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 206 000,00</b>			<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>		<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	5 315,31
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 315,31
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II	
<b>TOTAL</b>		<b>13 749 130,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-102 445,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	515 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70812	Redevance spéciale enlèvement ordures	470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70813	Redevance enlèvement déchets industriels	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 600 000,00	0,00	82 185,00	82 185,00	82 185,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	10 600 000,00	0,00	82 185,00	82 185,00	82 185,00
74	Dotations et participations (4)	1 747 650,00	0,00	71 700,00	71 700,00	71 700,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	24 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	1 723 000,00	0,00	71 700,00	71 700,00	71 700,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	862 330,00	10 000,00	-266 330,00	-266 330,00	-266 330,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	266 330,00	0,00	-266 330,00	-266 330,00	-266 330,00
75888	Autres	596 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>13 730 130,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-102 445,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>13 730 130,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-112 445,00</b>	<b>-102 445,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	19 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées opte résultat	19 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		19 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état FB pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	687 927,95	687 927,95	687 927,95
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-1 573 502,27	-1 573 502,27	-1 573 502,27
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-885 574,32

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	885 574,32	885 574,32	885 574,32
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-885 574,32
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	885 574,32	885 574,32	885 574,32

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	223 000,00	0,00	0,00	223 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 506 000,00	1 364 121,93	1 364 121,93	2 870 121,93
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 283 000,00	1 364 121,93	1 364 121,93	2 647 121,93

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recettes"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I 223 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>204 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	204 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>19 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	19 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 1 506 000,00</b>	<b>1 364 121,93</b>	<b>VI 1 364 121,93</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	300 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>1 206 000,00</b>	<b>1 364 121,93</b>	<b>1 364 121,93</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	8 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	29 000,00	0,00	0,00
28145	Construct <sup>o</sup> sol autrui - Installat <sup>o</sup> généré.	4 000,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	4 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménag <sup>t</sup> divers	86 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	396 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	12 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	653 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 364 121,93	1 364 121,93

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
 (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.  
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

D53-20083392-20240617-S4-CC-071A-2024-DE

LAVAL AGGLOMERATION - BS - 2024

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2024	IV - ANNEXES	IV
Mise en ligne : 27/06/2024	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 53

Nombre de suffrages exprimés : 70

VOTES :

Pour : 63

Contre : 0

Abstentions : 7

Date de convocation : 11 juin 2024

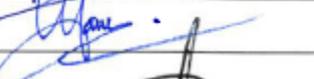
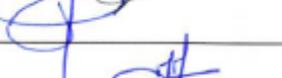
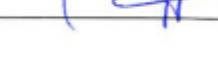
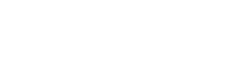
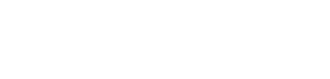
Présenté par le Président, Florian BERCAULT  
A Laval, le 17 juin 2024

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire  
A Laval, le 17 juin 2024

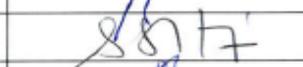
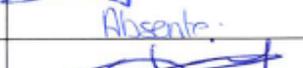
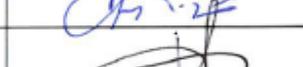
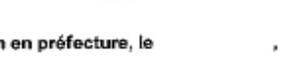
Les membres du Conseil Communautaire

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	
CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	Absente.

LAVAL AGGLOMERATION - BS - 2024

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	Absent
DEULOFEU Nicolas	Absent
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GUESNÉ Pierrick	
GRANDIÈRE Chantal	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	
MARQUET Mickaël	

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
--------------------------------------	----------

MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	Absent
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PÉNIGUEL Patrick	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	Absente
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par le Président, Florian BERCAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
et de la publication le

A Laval, le

**LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2024**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)

Numéro SIRET : 20008339200064

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

**M. 57**

**Budget supplémentaire (projet de budget) (3)**

**Voté par nature**

BUDGET : LAVAL VIRTUAL CENTER LA (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

## LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	42

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-936 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales privées aux articles 1694 A et 1695 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-8 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 406 236,84	1 405 986,10	16 948,36	A1 16 895,82
Investissement	485 788,48	305 497,80	(3) 16 894,57	A2 -143 576,01
Fonctionnement	940 488,36	1 100 488,20	(4) 251,79	A3 160 271,63

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	16 895,82
Investissement	A2 + B2	-143 576,01
Fonctionnement	A3 + B3	160 271,63

(1) Etat à compiler uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	143 576,01
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 143 576,01	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		143 576,01	143 576,01
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	203 300,00	186 604,38
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 16 695,62
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		203 300,00	203 300,00
TOTAL DU BUDGET (5)		346 876,01	346 876,01

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>		<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>		<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	398 400,00	0,00	0,00	0,00	398 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>398 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>398 400,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>428 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>428 400,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	48 000,00		0,00	0,00	48 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>48 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>476 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>476 400,00</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>143 576,01</b>
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>619 976,01</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	143 576,01	143 576,01	143 576,01
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	201 400,00	0,00	-201 400,00	-201 400,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>201 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 823,99</b>	<b>-57 823,99</b>	<b>143 576,01</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>201 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 823,99</b>	<b>-57 823,99</b>	<b>143 576,01</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		201 400,00	201 400,00	201 400,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	275 000,00		0,00	0,00	275 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>275 000,00</b>		<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>476 400,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>476 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>143 576,01</b>	<b>143 576,01</b>	<b>619 576,01</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>619 576,01</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>428 400,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	28 600,00	0,00	1 900,00	1 900,00	30 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	560 000,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>588 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>590 500,00</b>
66	Charges financières	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>638 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>640 500,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		201 400,00	201 400,00	201 400,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	275 000,00		0,00	0,00	275 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>275 000,00</b>		<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>476 400,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>913 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>203 300,00</b>	<b>203 300,00</b>	<b>1 116 900,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 116 900,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état IB pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	865 600,00	0,00	186 604,38	186 604,38	1 052 204,38
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>865 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>	<b>1 052 204,38</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>865 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>	<b>1 052 204,38</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>48 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>913 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>	<b>1 100 204,38</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>16 695,62</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 116 900,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>428 400,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
108	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>143 576,01</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>143 576,01</b>
---	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 900,00		1 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		201 400,00	201 400,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 900,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>203 300,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>203 300,00</b>
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

**LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024**

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024**

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>		<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	-201 400,00	0,00	-201 400,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		201 400,00	201 400,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>
--	--	-------------

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>		<b>143 576,01</b>
---------------------------------------	--	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>143 576,01</b>
---	--	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
00 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	186 604,38	0,00	186 604,38
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>186 604,38</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>		<b>16 635,62</b>
---	--	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>203 300,00</b>
--	--	-------------------

## LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.  
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.  
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.  
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

#### DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	476 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	398 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>398 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>428 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	48 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>48 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>	<b>143 576,01</b>
---	-------------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>143 576,01</b>
---	-------------------

(1) Voir état VB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>476 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16440, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	201 400,00	0,00	-201 400,00	-201 400,00	-201 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16440, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>201 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>201 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		201 400,00	201 400,00	201 400,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	275 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>275 000,00</b>		<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (9)	143 576,01
--------------------------------	------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>143 576,01</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 034 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>476 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	398 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	398 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>398 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>428 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	48 000,00		0,00		0,00		0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	48 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et étab. nationaux	23 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	25 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>48 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état H-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2304.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
	<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affilée à une AP.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>476 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	201 400,00	0,00	-201 400,00	-201 400,00	-201 400,00
1388	Autres fonds non transférables	201 400,00	0,00	-201 400,00	-201 400,00	-201 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>201 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>201 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		201 400,00	201 400,00	201 400,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	275 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	16 000,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	173 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	86 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>275 000,00</b>		<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état FB pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		913 600,00	0,00	0,00	203 300,00	203 300,00	0,00	203 300,00	203 300,00
011	Charges à caractère général (4)	28 800,00	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>588 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>
66	Charges financières	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>638 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	201 400,00	201 400,00	0,00	201 400,00	201 400,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>275 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>									<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>203 300,00</b>

(1) Voir état FB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

## LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>913 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	865 600,00	0,00	186 604,38	186 604,38	186 604,38
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>865 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>865 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>48 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>	<b>16 695,62</b>
--	------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>203 300,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 034 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		913 600,00	0,00	0,00	203 300,00	203 300,00	0,00	203 300,00	203 300,00
011	Charges à caractère général (5)	28 600,00	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6166	Autres primes d'assurance	4 400,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
63512	Taxes foncières	19 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	560 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>588 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>
66	Charges financières	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>638 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			201 400,00	201 400,00		201 400,00	201 400,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	275 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	275 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>275 000,00</b>			<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>		<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	14 534,40
Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 534,40
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état F-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RP 043).

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 034 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>913 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	865 600,00	0,00	186 604,38	186 604,38	186 604,38
752	Revenus des immeubles	276 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75622	Prise en charge déficit budget annexe	570 850,00	0,00	186 604,38	186 604,38	186 604,38
75688	Autres	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>865 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>865 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>	<b>186 604,38</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées opte résult	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>48 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
- Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

*Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-143 576,01	-143 576,01	-143 576,01
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-143 576,01

*Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	143 576,01	143 576,01	143 576,01
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-143 576,01
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	143 576,01	143 576,01	143 576,01

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	446 400,00	0,00	0,00	446 400,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	476 400,00	0,00	0,00	476 400,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I 446 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>398 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	398 400,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>48 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	48 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 476 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>	<b>-201 400,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	201 400,00	-201 400,00	-201 400,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>275 000,00</b>	<b>201 400,00</b>	<b>201 400,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	16 000,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	173 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	86 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	201 400,00	201 400,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à déballer conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27062024	IV - ANNEXES	IV
Mise en ligne : 27062024	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 53

Nombre de suffrages exprimés : 70

VOTES :

Pour : 63

Contre : 0

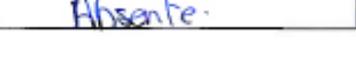
Abstentions : 7

Date de convocation : 11 juin 2024

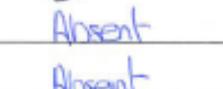
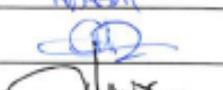
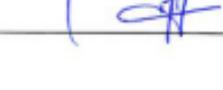
Présenté par le Président, Florian BERCAULT  
A Laval, le 17 juin 2024

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire  
A Laval, le 17 juin 2024

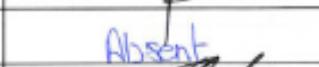
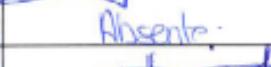
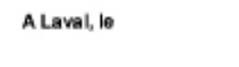
Les membres du Conseil Communautaire

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	
CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	Absente.

LAVAL AGGLOMERATION - BS - 2024

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	Absent
DEULOFEU Nicolas	Absent
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GUESNÉ Pierrick	
GRANDIÈRE Chantal	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	
MARQUET Mickaël	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	Absent
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PÉNIGUEL Patrick	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	Absente
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par le Président, Florian BERCAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
et de la publication le

A Laval, le

**LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2024**

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)

Numéro SIRET : 20008339200098

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

**M. 57**

**Budget supplémentaire (projet de budget) (3)**  
**Voté par nature**

BUDGET : PDELM LA (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détails des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détails des opérations de couverture	Sans Objet

## LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	42

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-936 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales privées aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	35 026 017,53	32 397 524,22	2 986 411,98	A1 357 918,67
Investissement	18 654 759,88	16 026 796,81 (3)	2 990 179,64	A2 362 216,77
Fonctionnement	16 371 257,65	16 370 727,41 (4)	-3 767,66	A3 -4 298,10

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 194 215,72	III + IV 1 255 961,58	B1	1 061 745,86
Investissement	I 0,00	III 1 255 961,58	B2	1 255 961,58
Fonctionnement	II 194 215,72	IV 0,00	B3	-194 215,72

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1	1 419 664,53
Investissement	A2 + B2	1 618 178,35
Fonctionnement	A3 + B3	-198 513,82

(1) État à compiler uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>194 215,72</b>
011	Charges à caractère général (4)	194 215,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 1 255 961,58
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 255 961,58
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	198 513,82	-531 700,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	1 255 961,58
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 362 216,77
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		198 513,82	1 086 478,35
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	198 513,82
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	194 215,72	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 4 298,10	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		198 513,82	198 513,82
TOTAL DU BUDGET (5)		397 027,64	1 284 992,17

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1	
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			0,00
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Reçues à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	66 700,00	0,00	0,00	0,00	66 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>66 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 700,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>66 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 700,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	16 928 000,00		198 513,82	198 513,82	17 126 513,82
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>16 928 000,00</b>		<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>	<b>17 126 513,82</b>

<b>TOTAL</b>	<b>16 994 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>	<b>17 193 213,82</b>
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>17 193 213,82</b>
---	----------------------

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Rectes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	531 700,00	0,00	-531 700,00	-531 700,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>531 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>1 255 961,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 255 961,58</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>531 700,00</b>	<b>1 255 961,58</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>1 255 961,58</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	16 463 000,00		0,00	0,00	16 463 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>16 463 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 463 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>18 984 700,00</b>	<b>1 255 961,58</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>17 718 961,58</b>
--------------	----------------------	---------------------	--------------------	--------------------	----------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>382 218,77</b>
--	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>18 081 178,35</b>
---	----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>-883 613,82</b>
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Seuf 165, 166 et 16440.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retracce les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracce, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) À servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RF 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Recets à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	650 000,00	194 215,72	0,00	0,00	844 215,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>650 000,00</b>	<b>194 215,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>844 215,72</b>
66	Charges financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>665 000,00</b>	<b>194 215,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>869 215,72</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (8)	16 478 000,00		0,00	0,00	16 478 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	15 000,00		0,00	0,00	15 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>16 478 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 478 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>17 143 000,00</b>	<b>194 215,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 337 215,72</b>
--------------	----------------------	-------------------	-------------	-------------	----------------------

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>4 298,10</b>
---	-----------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>17 341 513,82</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Rectes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	16 926 000,00	0,00	198 513,82	198 513,82	17 126 513,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>16 943 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>	<b>17 141 513,82</b>

<b>TOTAL</b>	<b>17 143 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>	<b>17 341 513,82</b>
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>17 341 513,82</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>-883 513,82</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	--------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépreciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		198 513,82	198 513,82
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
60	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>

\*  
D.001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

\*  
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 198 513,82

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	194 215,72		194 215,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>194 215,72</b>	<b>0,00</b>	<b>194 215,72</b>

\*  
D.002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 4 298,10

\*  
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 198 513,82

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-05).

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-531 700,00	0,00	-531 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 255 961,58	0,00	1 255 961,58
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépreciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
451	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
69	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>724 261,58</b>	<b>0,00</b>	<b>724 261,58</b>
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>382 218,77</b>
				+
<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>1 088 478,36</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		198 513,82	198 513,82
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>188 513,82</b>
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>188 513,82</b>

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.  
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.  
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.  
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		16 394 700,00	0,00	0,00	198 513,82	198 513,82	0,00	198 513,82	198 513,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	66 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		66 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		66 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	16 628 000,00			198 513,82	198 513,82		198 513,82	198 513,82
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		16 628 000,00			198 513,82	198 513,82		198 513,82	198 513,82

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
--	------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>198 513,82</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (4) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (ZI 040 = JF 042).  
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).  
 (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (ZI 041 = JI 041).  
 (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat comptable de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>16 994 700,00</b>	<b>1 255 961,58</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>724 261,58</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	531 700,00	0,00	-531 700,00	-531 700,00	-531 700,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>531 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>1 255 961,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 255 961,58</b>

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - B5 (projet de budget) - 2024

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>531 700,00</b>	<b>1 255 961,58</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>724 261,58</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (9)	10 463 000,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>10 463 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>					<b>362 216,77</b>
<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>					<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>1 086 478,35</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R0 040 + D0 042).

(5) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D0 041 + R0 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat compté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - B5 (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>16 934 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>	<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	66 700,00	0,00		0,00	0,00			0,00
1641 Emprunts en euros	66 700,00	0,00		0,00	0,00			0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
18 Opé. de liaison : affectation (BA,regie)	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>66 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45... Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>66 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (7)	10 928 000,00			108 513,82	108 513,82		108 513,82	108 513,82

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vota) III = I + II
			I			II			
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	16 928 000,00			198 513,82	198 513,82		198 513,82	198 513,82
3355	Travaux	16 928 000,00			198 513,82	198 513,82		198 513,82	198 513,82
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>16 928 000,00</b>			<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>		<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-8 pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a eut de ligne que d'opération pour compte de liens.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 040 = RF 040).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2204.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulée au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		16 994 700,00	1 255 961,58	-531 700,00	-531 700,00	724 261,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	531 700,00	0,00	-531 700,00	-531 700,00	-531 700,00
1641	Emprunts en euros	531 700,00	0,00	-531 700,00	-531 700,00	-531 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>531 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
2764	Créances/participat. pers. droit privé	0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>1 255 961,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 255 961,58</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>531 700,00</b>	<b>1 255 961,58</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>-531 700,00</b>	<b>724 261,58</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	16 463 000,00		0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	16 463 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>16 463 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-9 pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 1640.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-BS pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DF 042.

(8) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = R 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
			I			II				
<b>TOTAL</b>		17 143 000,00	194 215,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 215,72	
011	Charges à caractère général (4)	650 000,00	194 215,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 215,72	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		650 000,00	194 215,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 215,72	
66	Charges financières	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
<b>Total des dépenses financières</b>		15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
<b>Total des dépenses réelles</b>		665 000,00	194 215,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 215,72	
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	10 403 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		16 478 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>										4 298,10
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>										198 513,82

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) II = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>17 143 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	16 028 000,00	0,00	198 513,82	198 513,82	198 513,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>16 943 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>
<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>						<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>						<b>198 513,82</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 043).

(5) Les comptes 70 peuvent figurer dans le débit du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

III - VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE										B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			I			II			III = I + II	
	<b>TOTAL</b>	<b>17 143 000,00</b>	<b>194 215,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>194 215,72</b>	
D11	Charges à caractère général (5)	650 000,00	194 215,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 215,72	
6015	Terrains à aménager	50 000,00	800,00		0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	
6045	Achats études et prestations de services	0,00	132 967,72		0,00	0,00	0,00	0,00	132 967,72	
605	Achats de matériel, équip. et travaux	550 000,00	60 448,00		0,00	0,00	0,00	0,00	60 448,00	
608	Frais sur terrains en cours aménagement	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
D12	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
D14	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
D16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
D17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>650 000,00</b>	<b>194 215,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>194 215,72</b>	
66	Charges financières	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
D22	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>665 000,00</b>	<b>194 215,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>194 215,72</b>	
D23	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
D42	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	10 463 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
7133	Varié <sup>10</sup> en-cours de production biens	10 463 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
043	Opérations ordre Intérieur de la section (8) (10)	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>16 478 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	2 353,24
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 353,24
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres D16 et D17.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RF 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 = produit des cessions d'immobilisations v.).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	17 143 000,00	0,00	198 513,82	198 513,82	198 513,82
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	16 928 000,00	0,00	198 513,82	198 513,82	198 513,82
7133	Variat* en-cours de production biens	16 928 000,00	0,00	198 513,82	198 513,82	198 513,82
043	Opérations ordre Intérieur de la section (5) (8)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Transferts charges financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>16 943 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>	<b>198 513,82</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 034 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

*Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	362 216,77	362 216,77	362 216,77
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	1 255 961,58	1 255 961,58	1 255 961,58
<b>Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	1 618 178,35

*Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	1 618 178,35
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	66 700,00	0,00	0,00	66 700,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	16 463 000,00	0,00	0,00	16 463 000,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	16 396 300,00	0,00	0,00	16 396 300,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I 66 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>66 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	66 700,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
130	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Votes (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 16 463 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions Invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>16 463 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des Immobilisations			
29...	Dépréciations des Immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
3355	Travaux	16 463 000,00	0,00	0,00
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets regroupés les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2024	IV - ANNEXES	IV
Mise en ligne : 27/06/2024	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 53

Nombre de suffrages exprimés : 70

VOTES :

Pour : 63

Contre : 0

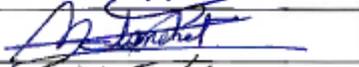
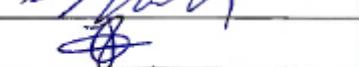
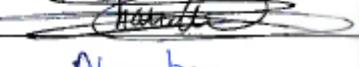
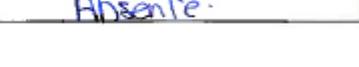
Abstentions : 7

Date de convocation : 11 juin 2024

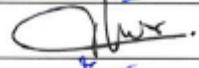
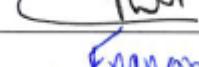
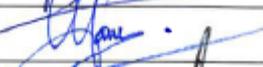
Présenté par le Président, Florian BERCAULT  
A Laval, le 17 juin 2024

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire  
A Laval, le 17 juin 2024

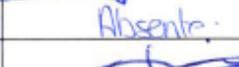
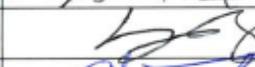
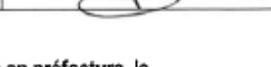
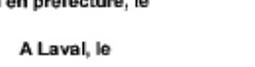
Les membres du Conseil Communautaire

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	
CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	Absente.

LAVAL AGGLOMERATION - BS - 2024

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	Absent
DEULOFEU Nicolas	Absent
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GUESNÉ Pierrick	
GRANDIÈRE Chantal	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	
MARQUET Mickaël	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	Absent
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PÉNIGUEL Patrick	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	Absente
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par le Président, Florian BERCAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
et de la publication le

A Laval, le

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> 20008339200130	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>ETABLISSEMENT PUBLIC LAVAL AGGLOMERATION</b>
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LAVAL

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget supplémentaire (projet de budget) (2)</b>
---

BUDGET : EAU REGIE LA (3)

**ANNEE 2024**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	23
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	24

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préiser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;</li> <li>- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.             <ul style="list-style-type: none"> <li>- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.</li> </ul> </li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).</p> <p>V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>
---

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	23 000,00
	4 357 875,30	
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	77 660,09	
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	4 412 535,39
	0,00	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 435 535,39
	4 435 535,39	4 435 535,39

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 839 489,46
	4 721 508,30	
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	2 225 012,61	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00
	892 968,55	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 839 489,46
	7 839 489,46	7 839 489,46

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	12 275 024,85
	12 275 024,85	12 275 024,85

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	6 317 180,00	17 294,92	1 100,00	1 100,00	6 335 574,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 713 940,00	0,00	0,00	0,00	1 713 940,00
014	Atténuations de produits	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 010,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>9 231 130,00</b>	<b>17 294,92</b>	<b>26 100,00</b>	<b>26 100,00</b>	<b>9 274 524,92</b>
66	Charges financières	205 500,00	0,00	0,00	0,00	205 500,00
67	Charges exceptionnelles	107 500,00	60 365,17	0,00	0,00	167 865,17
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>9 544 130,00</b>	<b>77 660,09</b>	<b>26 100,00</b>	<b>26 100,00</b>	<b>9 647 890,09</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	513 160,00		4 331 775,30	4 331 775,30	4 844 935,30
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	2 706 000,00		0,00	0,00	2 706 000,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>3 219 160,00</b>		<b>4 331 775,30</b>	<b>4 331 775,30</b>	<b>7 550 935,30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 763 290,00</b>	<b>77 660,09</b>	<b>4 357 875,30</b>	<b>4 357 875,30</b>	<b>17 198 825,39</b>

+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>17 198 825,39</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 200 000,00	0,00	0,00	0,00	12 200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	66 000,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>12 266 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 266 000,00</b>
76	Produits financiers	1 290,00	0,00	0,00	0,00	1 290,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>12 267 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 267 290,00</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	496 000,00		23 000,00	23 000,00	519 000,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>496 000,00</b>		<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>519 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 763 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>12 786 290,00</b>

+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>4 412 535,39</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>17 198 825,39</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>7 031 935,30</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	---

## LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	247 400,00	270 209,77	0,00	0,00	517 609,77
21	Immobilisations corporelles	341 000,00	355 846,96	0,00	0,00	696 846,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 851 000,00	1 598 955,88	4 698 508,30	4 698 508,30	24 148 464,18
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>18 439 400,00</b>	<b>2 225 012,61</b>	<b>4 698 508,30</b>	<b>4 698 508,30</b>	<b>25 362 920,91</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	624 200,00	0,00	0,00	0,00	624 200,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>624 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>624 200,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>19 063 600,00</b>	<b>2 225 012,61</b>	<b>4 698 508,30</b>	<b>4 698 508,30</b>	<b>25 987 120,91</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	496 000,00		23 000,00	23 000,00	519 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>2 496 000,00</b>		<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>2 519 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>21 559 600,00</b>	<b>2 225 012,61</b>	<b>4 721 508,30</b>	<b>4 721 508,30</b>	<b>28 506 120,91</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>892 968,55</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>29 399 089,46</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 400 000,00	0,00	389 733,00	389 733,00	1 789 733,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 929 970,00	0,00	0,00	0,00	14 929 970,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>16 329 970,00</b>	<b>0,00</b>	<b>389 733,00</b>	<b>389 733,00</b>	<b>16 719 703,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	3 117 981,16	3 117 981,16	3 117 981,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 470,00	0,00	0,00	0,00	10 470,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>10 470,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 117 981,16</b>	<b>3 117 981,16</b>	<b>3 128 451,16</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>16 340 440,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 507 714,16</b>	<b>3 507 714,16</b>	<b>19 848 154,16</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	513 160,00		4 331 775,30	4 331 775,30	4 844 935,30
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	2 706 000,00		0,00	0,00	2 706 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>5 219 160,00</b>		<b>4 331 775,30</b>	<b>4 331 775,30</b>	<b>9 550 935,30</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>21 559 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 839 489,46</b>	<b>7 839 489,46</b>	<b>29 399 089,46</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>29 399 089,46</b>
---	----------------------

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	7 031 935,30
---	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II B1</b>
--	------------------

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 394,92		18 394,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00		25 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	60 365,17	0,00	60 365,17
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 331 775,30	4 331 775,30
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>103 760,09</b>	<b>4 331 775,30</b>	<b>4 435 535,39</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 435 535,39</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	23 000,00	23 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	270 209,77	0,00	270 209,77
21	Immobilisations corporelles (6)	355 846,96	0,00	355 846,96
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 297 464,18	0,00	6 297 464,18
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>6 923 520,91</b>	<b>23 000,00</b>	<b>6 946 520,91</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>892 968,55</b>
--	-------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 839 489,46</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	23 000,00	23 000,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>4 412 535,39</b>
---	---------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 435 535,39</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	389 733,00	0,00	389 733,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 331 775,30	4 331 775,30
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>389 733,00</b>	<b>4 331 775,30</b>	<b>4 721 508,30</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>3 117 981,16</b>
------------------------------------	---------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 839 489,46</b>
---	---------------------

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>6 317 180,00</b>	<b>1 100,00</b>	<b>1 100,00</b>
605	Achats d'eau	80 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	804 500,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	505 230,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit éqipt	210 500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00
6066	Carourants	25 000,00	0,00	0,00
6071	Compteurs	90 000,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	50 000,00	0,00	0,00
6132	Locations Immobilières	57 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	31 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens Immob.	21 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	104 200,00	0,00	0,00
6168	Autres	21 200,00	1 100,00	1 100,00
617	Etudes et recherches	47 000,00	0,00	0,00
618	Divers	39 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	16 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 886 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	0,00	0,00
6237	Publications	11 000,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	2 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 600,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	7 800,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	40 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	210 500,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	80 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	65 650,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat* domaine public	300,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	2 000,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	264 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	1 532 700,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 713 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	87 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et COGFPT	4 300,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 004 550,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	338 700,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	26 200,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 200,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	22 300,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 590,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 600,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 000,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>1 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 200 000,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>10,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	19 500,00	19 500,00
6542	Créances éteintes	0,00	5 500,00	5 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>9 231 130,00</b>	<b>26 100,00</b>	<b>26 100,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>205 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	205 500,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>107 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	71 500,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionn	1 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>9 544 130,00</b>	<b>26 100,00</b>	<b>26 100,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	513 160,00	4 331 775,30	4 331 775,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 708 000,00	0,00	0,00
0811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 705 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 219 160,00</b>	<b>4 331 775,30</b>	<b>4 331 775,30</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 219 160,00</b>	<b>4 331 775,30</b>	<b>4 331 775,30</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>12 763 290,00</b>	<b>4 357 875,30</b>	<b>4 357 875,30</b>

		+
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>		<b>77 660,09</b>
		+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>		<b>0,00</b>
		=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>4 435 535,39</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	39 013,27
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	39 013,27
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64196	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>12 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	9 300 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 200 000,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	1 530 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	150 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>66 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
752	Revenus des immeubles	65 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	1 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>12 266 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>1 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	1 290,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7815	Rep. prov. charges d'exploitat*	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat*. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>12 267 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (9)	496 000,00	23 000,00	23 000,00
777	Quote-part subv invest transf cote résul	496 000,00	23 000,00	23 000,00
043	Opérat* ordre inférieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>496 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>12 763 290,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>4 412 535,39</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 435 535,39</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>247 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	207 400,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>341 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2154	Matériel industriel	203 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	120 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>17 851 000,00</b>	<b>4 698 508,30</b>	<b>4 698 508,30</b>
2313	Constructions	13 347 000,00	2 513 000,00	2 513 000,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	4 504 000,00	2 185 508,30	2 185 508,30
238	Avances commandes Immo. Incorp.	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>18 439 400,00</b>	<b>4 698 508,30</b>	<b>4 698 508,30</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>624 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	612 400,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	11 800,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat* (BA,règle)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat* et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>624 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>19 063 600,00</b>	<b>4 698 508,30</b>	<b>4 698 508,30</b>
<b>040</b>	<b>Opérat* ordre transferr entre sections (7) (8)</b>	<b>496 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>
	Reprises sur autofinancement antérieur	496 000,00	23 000,00	23 000,00
130111	Sub. éqipt cpte résuit. Agence de l'eau	123 000,00	0,00	0,00
130118	Sub. éqipt cpte résuit. Autres	12 000,00	0,00	0,00
13012	Sub. éqipt cpte résuit. Régions	24 000,00	0,00	0,00
13013	Sub. éqipt cpte résuit. Départements	244 000,00	23 000,00	23 000,00
13014	Sub. éqipt cpte résuit. Communes	17 000,00	0,00	0,00
13015	Sub. éqipt cpte résuit. Groupements	13 000,00	0,00	0,00
13018	Autres subventions d'équipement	02 000,00	0,00	0,00
13033	Sub. transf cpte résuit. P.A.E.	1 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	2 000 000,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 496 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>21 559 600,00</b>	<b>4 721 508,30</b>	<b>4 721 508,30</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>2 225 012,61</b>
+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>892 968,55</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 839 489,46</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(2) Cf. Modalités de vote, I.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 400 000,00</b>	<b>389 733,00</b>	<b>389 733,00</b>
13111	Subv. equipt Agence de l'eau	0,00	79 883,00	79 883,00
1313	Subv. equipt Départements	1 400 000,00	309 850,00	309 850,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>14 929 970,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	14 929 970,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>16 329 970,00</b>	<b>389 733,00</b>	<b>389 733,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>3 117 981,16</b>	<b>3 117 981,16</b>
1058	Autres réserves	0,00	3 117 981,16	3 117 981,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 470,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	10 470,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>10 470,00</b>	<b>3 117 981,16</b>	<b>3 117 981,16</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>16 340 440,00</b>	<b>3 507 714,16</b>	<b>3 507 714,16</b>
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>513 180,00</b>	<b>4 331 775,30</b>	<b>4 331 775,30</b>
040	<b>Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>2 708 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26031	Frais d'études	8 000,00	0,00	0,00
2605	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00
26121	Aménagement Terrains nus	1 000,00	0,00	0,00
26125	Aménagement Terrains bâtis	2 000,00	0,00	0,00
26128	Aménagement Autres terrains	1 000,00	0,00	0,00
26131	Bâtiments	95 000,00	0,00	0,00
26135	Installations générales, agencements, ...	98 000,00	0,00	0,00
26153	Installations à caractère spécifique	1 023 000,00	0,00	0,00
26154	Matériel Industriel	73 000,00	0,00	0,00
26156	Matériel spécifique d'exploitation	203 000,00	0,00	0,00
26173	Constructions (mise à disposition)	362 000,00	0,00	0,00
26175	Matériel et outillage technique (mad)	683 000,00	0,00	0,00
26178	Autres Immos corporelles (mad)	15 000,00	0,00	0,00
26182	Matériel de transport	105 000,00	0,00	0,00
26183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
26184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
26188	Autres	7 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>3 219 180,00</b>	<b>4 331 775,30</b>	<b>4 331 775,30</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes Immo. Incorp.	2 000 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 219 180,00</b>	<b>4 331 775,30</b>	<b>4 331 775,30</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>21 559 600,00</b>	<b>7 839 489,46</b>	<b>7 839 489,46</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>7 839 489,46</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(2) Cf. Modalités de vote, I.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

*Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-892 968,55	-892 968,55	-892 968,55
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-2 225 012,61	-2 225 012,61	-2 225 012,61
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-3 117 981,16	0,00	-3 117 981,16

*Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (2)/Vote
	(a)		(b)	(c = a + b)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	3 117 981,16	3 117 981,16	3 117 981,16
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-3 117 981,16	0,00	-3 117 981,16
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	3 117 981,16	3 117 981,16

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	1 120 200,00	23 000,00	23 000,00	1 143 200,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	3 229 630,00	4 331 775,30	4 331 775,30	7 561 405,30
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 109 430,00	4 308 775,30	4 308 775,30	6 418 205,30

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>I 1 120 200,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>II 23 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>624 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	612 400,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	11 800,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>496 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	496 000,00	23 000,00	23 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.